

h e g

Haute école de gestion  
Genève

**Vers une formalisation de la politique  
documentaire de la Bibliothèque Jeunesse de la  
Ville de Lausanne : analyse des besoins et  
propositions d'objectifs**



**Travail de Bachelor réalisé en vue de l'obtention du Bachelor HES**

par :

**Noémie BOMMOTTET**

Conseiller au travail de Bachelor :

**Michel GORIN, chargé d'enseignement HES**

**Genève, 14 juillet 2016**

**Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)**

**Filière Information documentaire**

## Déclaration

Ce travail de Bachelor est réalisé dans le cadre de l'examen final de la Haute école de gestion de Genève, en vue de l'obtention du titre de Spécialiste HES en information documentaire.

L'étudiant atteste que son travail a été vérifié par un logiciel de détection de plagiat.

L'étudiant accepte, le cas échéant, la clause de confidentialité. L'utilisation des conclusions et recommandations formulées dans le travail de Bachelor, sans préjuger de leur valeur, n'engage ni la responsabilité de l'auteur, ni celle du conseiller au travail de Bachelor, du juré et de la HEG.

« J'atteste avoir réalisé seule le présent travail, sans avoir utilisé des sources autres que celles citées dans la bibliographie. »

Fait à Penthaz, le 14 juillet 2016

Noémie Bommottet



## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont conseillées et soutenues durant la réalisation de ce travail de bachelor.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes suivantes :

- Notre mandante, Mme Lara Jovignot, pour ses précieux conseils, les ressources proposées, le soutien tout au long de ces derniers mois, sa disponibilité et son œil avisé pour les relectures ;
- M. Michel Gorin, notre conseiller pédagogique, pour ses conseils tout au long de ce travail ;
- Mme Joëlle Muster pour avoir accepté d'être la jurée de ce travail ;
- Nos collègues de la Bibliothèque Jeunesse pour leurs réponses à nos questions lors des entretiens et lors de nos remplacements et plus généralement, merci aux collègues de tous les sites des Bibliothèques de la Ville de Lausanne pour leur soutien pendant ce semestre ;
- Les jeunes qui ont accepté de répondre à notre questionnaire ;
- Notre camarade de classe, Sandrine Anderfuhren, pour son idée de sélections de vidéos de référence ;
- Notre famille qui a découvert le concept de politique documentaire en nous soutenant, notre père pour ses raccourcis sur Excel et notre mère et notre sœur pour le temps accordé à la relecture de ce travail.

## Résumé

Ce travail a été réalisé pour la Bibliothèque Jeunesse (BJ) des Bibliothèques de la Ville de Lausanne (BVL).

Dans le cadre du développement d'une politique documentaire formalisée pour l'ensemble des sites, les BVL ont voulu entreprendre une réflexion sur le public jeunesse afin de pallier sa désaffection au moment de passer à l'espace adulte et dans le cas d'un déménagement probable sous un même toit des collections adultes et jeunesse.

Le mandat des BVL consiste alors à procéder aux analyses préalables à la mise en place d'une politique documentaire et sur cette base, à proposer une politique de sélection et des objectifs généraux de développement des collections.

Un état des lieux a donc été effectué comprenant des analyses de l'environnement et des collections. Ensuite, les besoins des 10-15 ans ont été étudiés au moyen d'une revue de la littérature sur ce public et avec deux enquêtes : auprès des bibliothécaires puis des jeunes. À la suite de cela, une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) a pu être réalisée, donnant ainsi des pistes pour proposer une politique de sélection et des objectifs généraux de développement des collections dans le cadre d'un plan directeur. Les politiques d'acquisition et de désherbage existantes ont également été évaluées.

Différentes conclusions sont apparues lors de ce travail. Il a été constaté que la BJ est la bibliothèque principale à Lausanne pour les 0-9 ans. Ensuite, les documentaires pour les 10-14 ans sont vieillissants et leur utilisation s'en ressent. Impliquer les jeunes semble être un des meilleurs moyens de les garder à la bibliothèque. Finalement, les usagers sont très satisfaits des collections existantes, bien qu'intéressés par une orientation plus numérique.

Certaines priorités ont été définies dans les objectifs proposés. Tout d'abord, il est recommandé d'augmenter l'offre numérique et multimédia, ce qui pourrait être fait en introduisant des jeux vidéo, des livres numériques interactifs et des sélections de sites web et vidéos de référence. Les jeunes devraient pouvoir choisir eux-mêmes certains documents. Finalement, il faut repenser le classement et la signalétique des ouvrages pour les rendre plus clairs auprès des lecteurs : un classement des romans par genre est une solution envisageable.

# Table des matières

<b>Déclaration</b> .....	<b>i</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>ii</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>viii</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>viii</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>x</b>
<b>1. Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>2. État des lieux</b> .....	<b>3</b>
<b>2.1 Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne</b> .....	<b>3</b>
2.1.1 La Bibliothèque Jeunesse .....	3
2.1.2 Le public .....	3
<b>2.2 Analyse de l'environnement</b> .....	<b>4</b>
2.2.1 Réseaux, autres bibliothèques et institutions.....	4
2.2.1.1 Bibliothèques scolaires et gymnasiales.....	5
2.2.1.1.1 Bibliothèques gymnasiales.....	5
2.2.1.1.2 Bibliothèques scolaires.....	6
2.2.1.2 BCU .....	6
2.2.2 Environnement culturel et associatif .....	6
2.2.3 Bilan.....	6
<b>2.3 Analyse des collections et solutions envisagées</b> .....	<b>7</b>
2.3.1 Volumétrie.....	7
2.3.2 Répartition fiction/documentaires .....	7
2.3.3 Analyse segmentée de la collection .....	8
2.3.3.1 Littérature pour enfants.....	9
2.3.3.2 Littérature pour jeunes.....	10
2.3.3.3 Documentaires pour enfants.....	11
2.3.3.4 Documentaires pour jeunes et adultes .....	11
2.3.3.5 Langues étrangères.....	12
2.3.3.6 Non-livres.....	13
2.3.4 Conclusion .....	13
<b>3. Analyse des besoins</b> .....	<b>15</b>
<b>3.1 État de l'art et lien avec la BJ</b> .....	<b>15</b>
3.1.1 Les 10-15 ans .....	15
3.1.1.1 Le groupe.....	15
3.1.1.2 Leurs habitudes de lecture.....	15
3.1.2 Les 10-15 ans et la bibliothèque.....	16
3.1.2.1 Pourquoi viennent-ils ? .....	16
3.1.2.2 Pourquoi ne viennent-ils pas ?.....	17
3.1.2.3 Pourquoi ne viennent-ils plus ?.....	17
3.1.2.3.1 Raisons liées à la bibliothèque .....	17
3.1.2.3.2 Raisons extérieures à la bibliothèque .....	20
3.1.2.4 Qu'y font-ils ? .....	21

3.1.2.5	Relations avec les bibliothécaires .....	21
<b>3.2</b>	<b>Enquêtes.....</b>	<b>22</b>
3.2.1	Méthodologie .....	22
3.2.1.1	Hypothèses .....	22
3.2.1.2	Objectifs.....	22
3.2.1.3	Réalisation des enquêtes .....	23
3.2.1.4	Profil démographique .....	23
3.2.2	Analyse des résultats et solutions envisagées .....	23
3.2.2.1	Utilisation de la bibliothèque .....	24
3.2.2.2	Expression des besoins.....	24
3.2.2.3	Accompagnement .....	26
3.2.2.4	Sélection .....	26
3.2.2.5	Collection JP .....	28
<b>3.3</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>28</b>
<b>4.</b>	<b>Analyse SWOT .....</b>	<b>30</b>
<b>4.1</b>	<b>Tableau .....</b>	<b>30</b>
<b>4.2</b>	<b>Commentaires .....</b>	<b>30</b>
<b>5.</b>	<b>Politique documentaire .....</b>	<b>32</b>
<b>5.1</b>	<b>Plan directeur .....</b>	<b>32</b>
5.1.1	Missions des BVL.....	32
5.1.2	Objectifs.....	32
5.1.2.1	Positionner la bibliothèque comme un lieu privilégié de rencontres et d'échanges autour de la culture → missions 1, 2, 3 .....	32
5.1.2.2	Faire de la bibliothèque le lieu privilégié des enfants et des jeunes pour la détente et les rencontres autour de la lecture, de l'information et du partage des connaissances → missions 1, 4, 5.....	33
5.1.2.3	Positionner la bibliothèque comme un lieu d'accès aux ressources et outils numériques et multimédias → mission 2.....	33
5.1.2.4	Positionner la bibliothèque comme lieu et outil de formation → missions 1, 2, 4	34
<b>5.2</b>	<b>Politique de sélection .....</b>	<b>35</b>
5.2.1	Protocole général de sélection .....	35
5.2.1.1	Organisation.....	35
5.2.1.2	Sources de sélection .....	35
5.2.1.3	Critères de sélection.....	36
5.2.1.3.1	Contexte éditorial .....	36
5.2.1.3.2	Types de documents et de supports .....	36
5.2.1.3.3	Niveaux du document .....	37
5.2.1.3.4	Langues.....	37
5.2.1.3.5	Critères physiques .....	37
5.2.1.3.6	Nombre d'exemplaires .....	37
5.2.1.4	Critères d'exclusion .....	38
5.2.1.4.1	Critères physiques .....	38
5.2.1.4.2	Types de documents et de supports .....	38
5.2.2	Protocole de sélection pour les jeux vidéo .....	40
5.2.2.1	Sources de sélection .....	40
5.2.2.2	Critères de sélection.....	40
5.2.2.2.1	Contexte éditorial .....	40
5.2.2.2.2	Types de documents et de supports.....	40

5.2.2.2.3	Niveaux du document .....	41
5.2.2.2.4	Langues .....	41
5.2.2.2.5	Critères physiques .....	41
5.2.2.2.6	Prix du document .....	41
5.2.2.2.7	Nombre d'exemplaires .....	41
5.2.2.3	Critères d'exclusion .....	41
5.2.2.3.1	Niveaux du document .....	41
5.2.3	Protocole de sélection pour les sites web et vidéos de référence .....	41
5.2.3.1	Sources de sélection .....	41
5.2.3.2	Critères de sélection .....	42
5.2.3.2.1	Qualité et organisation des contenus .....	42
5.2.3.2.2	Contexte éditorial .....	42
5.2.3.2.3	Types de documents et de supports .....	42
5.2.3.2.4	Niveaux du document .....	42
5.2.3.2.5	Langues .....	42
5.2.3.3	Critères d'exclusion .....	42
5.2.3.3.1	Qualité et organisation des contenus .....	42
5.2.3.3.2	Niveaux du document .....	42
5.2.4	Protocole de sélection pour les livres numériques .....	42
5.2.4.1	Sources de sélection .....	43
5.2.4.2	Critères de sélection .....	44
5.2.4.2.1	Contexte éditorial .....	44
5.2.4.2.2	Types de documents et de supports .....	44
5.2.5	Politique de gestion des propositions d'achat .....	45
5.2.5.1	Critères de refus ou d'acceptation des propositions d'achat .....	45
5.2.5.2	Informations données aux usagers .....	45
5.2.6	Politique de gestion des dons .....	45
<b>5.3</b>	<b>Évaluation de la politique d'acquisition .....</b>	<b>46</b>
5.3.1	Fournisseurs .....	46
5.3.2	Budget .....	47
5.3.3	Spécificités de la Jeunesse .....	47
5.3.4	Conclusion .....	47
<b>5.4</b>	<b>Évaluation de la politique de désherbage .....</b>	<b>48</b>
5.4.1	Fréquence du désherbage .....	48
5.4.1.1	Ponctuel .....	48
5.4.1.2	Planifié .....	48
5.4.2	Critères de désherbage .....	48
5.4.3	Processus clair .....	49
5.4.4	Ce qu'il advient des documents dés herbés .....	49
5.4.4.1	Dons aux associations .....	49
5.4.4.2	Vente .....	49
5.4.4.3	Mise au pilon .....	49
5.4.5	Conclusion .....	49
<b>6.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>50</b>
<b>6.1</b>	<b>Résultats obtenus .....</b>	<b>50</b>
<b>6.2</b>	<b>Recommandations .....</b>	<b>50</b>
<b>6.3</b>	<b>Regard critique et axes non traités .....</b>	<b>51</b>

6.4	Les prochaines étapes de la politique documentaire .....	52
6.5	Leçons tirées de ce travail.....	52
	<b>Bibliographie .....</b>	<b>53</b>
	<b>Annexe 1 : Guide d'entretien avec les bibliothécaires .....</b>	<b>58</b>
	<b>Annexe 2 : Questionnaire auprès des 10-15 ans.....</b>	<b>63</b>
	<b>Annexe 3 : Tableaux et graphiques des enquêtes .....</b>	<b>67</b>
	<b>Annexe 4 : Missions et objectifs du service Bibliothèques &amp; Archives de la Ville de Lausanne .....</b>	<b>89</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des lecteurs actifs de la Bibliothèque Jeunesse en 2014 par âge et par sexe .....	4
Tableau 2 : Taux de pénétration des BVL auprès des jeunes lausannois en 2014 .....	4
Tableau 3 : Mise en relation du nombre de documents à la Bibliothèque Jeunesse en libre accès et du nombre de jeunes lausannois de 0-14 ans .....	7
Tableau 4 : Répartition fiction/documentaires .....	7
Tableau 5 : Analyse de la littérature pour enfants .....	9
Tableau 6 : Analyse de la littérature pour jeunes .....	10
Tableau 7 : Analyse des documentaires pour enfants .....	11
Tableau 8 : Analyse des documentaires pour jeunes et adultes .....	11
Tableau 9 : Analyse des langues étrangères .....	12
Tableau 10 : Analyse des non-livres .....	13
Tableau 11 : Analyse SWOT de la Bibliothèque Jeunesse .....	30
Tableau 12 : Exemplarisation <i>a priori</i> des documents .....	38
Tableau 13 : Profil démographique des répondants .....	67

## Liste des figures

Figure 1 : Maîtrise de l'usage des cotes CDU, des codes couleurs et du classement par auteur par les lecteurs .....	67
Figure 2 : Connaissance de ce qu'est un documentaire .....	68
Figure 3 : Connaissance du rangement des documentaires .....	68
Figure 4 : Capacité à retrouver seul des documentaires indiqués par les bibliothécaires .....	69
Figure 5 : Connaissance de la signification des codes couleurs de la bibliothèque .....	69
Figure 6 : Connaissance du classement des romans .....	70
Figure 7 : Capacité à retrouver seul des romans indiqués par les bibliothécaires .....	70
Figure 8 : Points positifs de la bibliothèque .....	71
Figure 9 : Points négatifs de la bibliothèque .....	72
Figure 10 : Demandes répétées pour des services, collections ou fonds que la BJ n'a pas .....	73
Figure 11 : Envies pour le futur à la bibliothèque .....	74
Figure 12 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JP (0-9 ans) .....	75
Figure 13 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JM (10-12 ans) .....	75
Figure 14 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JA (13-14 ans) .....	76
Figure 15 : Usages typiques accompagnés des parents .....	76
Figure 16 : Usages typiques accompagnés de la fratrie .....	77
Figure 17 : Usages typiques accompagnés des amis .....	77
Figure 18 : Usages typiques en venant seul à la bibliothèque .....	78
Figure 19 : Usages typiques en visite de groupe (classe, garderie, ...) .....	78
Figure 20 : Les accompagnateurs les plus fréquents au total et selon l'âge .....	79
Figure 21 : Usages principaux de la bibliothèque .....	79
Figure 22 : Fréquentation d'autres bibliothèques .....	80
Figure 23 : Types d'autres bibliothèques fréquentées .....	80
Figure 24 : Durée de fréquentation de la bibliothèque .....	81
Figure 25 : Demandes de conseil par les lecteurs auprès des bibliothécaires selon les catégories d'âge et le sexe (jeunes) .....	81
Figure 26 : Demandes de conseil par les lecteurs auprès des bibliothécaires selon les catégories d'âge et le sexe (adultes) .....	82
Figure 27 : Demandes de conseil ou d'aide aux bibliothécaires .....	82

Figure 28 : Demande de livres adultes selon l'âge .....	83
Figure 29 : Volonté d'aller chez les adultes selon l'âge .....	84
Figure 30 : Pourcentage des jeunes restant à la Jeunesse une fois l'accès aux collections adultes obtenu selon l'âge .....	85
Figure 31 : Satisfaction des jeunes par rapport aux collections .....	86
Figure 32 : Volonté de choisir des documents pour la bibliothèque .....	86
Figure 33 : Les lecteurs s'y retrouvent-ils dans l'évolution de l'âge ?.....	87
Figure 34 : La disposition des lieux accompagne-t-elle suffisamment l'évolution dans le temps ? .....	88
Figure 35 : Capacité à choisir des documentaires adaptés à leur âge .....	88

## Liste des abréviations

BCU : Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

BVL : Bibliothèques de la Ville de Lausanne

BIS : Association Bibliothèque et Information Suisse

BJ : Bibliothèque Jeunesse

CDU : Classification décimale universelle

CLP : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique

HEG : Haute école de gestion de Genève

IFLA : International Federation of Library Association

JA : Jeune aîné

JM : Jeune moyen

JP : Jeune petit

MLP : Maison du Livre et du Patrimoine

RFID : Radio Frequency Identification

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque

# 1. Introduction

Depuis une vingtaine d'années, les bibliothèques ont tendance à se doter d'une politique documentaire pour gérer au mieux le développement des collections et leur adéquation aux missions de leur institution. Un des points importants de l'établissement d'une politique documentaire est l'analyse du public afin de répondre davantage à ses besoins. Or, les usagers sont pluriels : nous ne choisissons pas les mêmes collections pour un bébé, un adolescent ou un retraité. Le public jeunesse est particulièrement diversifié avec des âges et stades de développement variés. Cela pousse certaines bibliothèques à réfléchir à des solutions qui leur seraient adaptées afin de mieux répondre à leurs besoins.

Dans le cadre du projet général de politique documentaire en cours pour les Bibliothèques de la Ville de Lausanne (BVL), l'envie d'une réflexion axée sur la jeunesse a émergé pour différentes raisons. Premièrement, il s'agit d'un public particulier dont le passage aux collections adultes se fait difficilement. En second lieu, un déménagement est prévu dans le nouveau bâtiment, la Maison du Livre et du Patrimoine (MLP), où les bibliothèques adulte et jeunesse seront réunies sous le même toit, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela nécessite donc une réflexion sur le public ainsi que sur l'évolution de l'âge dans l'espace et les collections.

Il a été décidé de se concentrer plus particulièrement sur les jeunes de 10 à 15 ans, car ils ont tendance à quitter l'institution. De plus, comme l'analyse de l'environnement le démontrera, ils ont la possibilité de fréquenter une bibliothèque scolaire contrairement aux plus petits pour la population lausannoise, ce qui crée une sorte de « concurrence ». Les plus jeunes sont donc en partie laissés de côté dans ce travail.

Pour ces raisons, les BVL nous ont confié un mandat devant fournir des pistes pour constituer une politique documentaire jeunesse formalisée. Ce mémoire se divise en deux parties selon les objectifs qui nous ont été donnés.

La première est une phase d'étude. Il nous a tout d'abord fallu faire un état des lieux de la bibliothèque, consistant à examiner l'environnement documentaire et les collections existantes. Ensuite, l'analyse des besoins du public cible se compose d'une revue de la littérature et d'une synthèse de deux enquêtes effectuées auprès des bibliothécaires et des jeunes visés. Sur la base de ces deux examens, nous avons pu réaliser une analyse SWOT.

La seconde partie consiste à fournir des recommandations grâce à la phase d'étude. Nous avons pu donc proposer différents outils de politique documentaire : des objectifs généraux de développement des collections sous la forme d'un plan directeur et une politique de sélection, ainsi qu'une évaluation des politiques d'acquisition et de désherbage existantes.

## **2. État des lieux**

### **2.1 Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne**

Le réseau de bibliothèques municipales à Lausanne est constitué d'un site principal dédié aux collections adultes (Chauderon), d'un autre consacré aux collections jeunesse (Bibliothèque Jeunesse), de quatre sites de quartier avec des collections pour tous les âges (Montriond, Entre-Bois, La Sallaz et Chailly) et d'un bibliobus.

#### **2.1.1 La Bibliothèque Jeunesse**

La Bibliothèque Jeunesse s'adresse aux enfants et aux jeunes de 0 à 14 ans. Elle existe depuis 1945, ce qui en fait la deuxième bibliothèque la plus ancienne derrière Chauderon fondé en 1934 (Lausanne 2015). C'est le site principal du réseau pour les collections jeunesse et ses sept bibliothécaires sont également ceux qui sélectionnent les documents pour les sites de quartier. Elle se trouve à 500 mètres des collections adultes de Chauderon. Il y a un projet de Maison du Livre et du Patrimoine qui permettrait de réunir sous un même toit les collections adultes et jeunesse de la bibliothèque, les archives de Lausanne et le Centre BD.

Les collections sont segmentées en trois selon les âges. Il y a ainsi les JP pour petits de 0 à 9 ans, les JM pour les moyens de 10 à 12 ans et les JA pour les aînés de 13 à 14 ans. Nous y trouvons des imprimés (albums, cartonnés, albums souples, contes, premières lectures, romans, documentaires, BD, mangas, langues étrangères, magazines) et des documents audiovisuels (DVD, livres sonores).

#### **2.1.2 Le public**

Sur tout le réseau, en 2014, 60 % des lecteurs inscrits habitent à Lausanne et 40 % ailleurs en Suisse. Les lecteurs actifs sont eux 71 % à venir de Lausanne et les Lausannois représentent 66 % des nouveaux inscrits, tout ça en 2014. Les lecteurs des Bibliothèques de la Ville de Lausanne sont à 70 % suisses. Les pays les plus présents ensuite sont la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. En 2014, il y a 16'132 lecteurs à la BJ, dont 4'023 actifs et 1'033 nouveaux (Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2015). Les lecteurs actifs se répartissent comme suit :

Tableau 1 : Répartition des lecteurs actifs de la Bibliothèque Jeunesse en 2014 par âge et par sexe

	Hommes	Femmes	Total
0-10 ans	29,37 %	35,66 %	65,04 %
10-20 ans <sup>1</sup>	14,61 %	19,54 %	34,16 %
Total (avec autres lecteurs)	44,07 %	55,92 %	100 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2015, p.68)

Les 0-10 ans sont plus présents, ce qui est explicable vu que les lecteurs dans les 10-20 ans s'arrêtent à 15 ans. Les proportions sont donc équilibrées. Nous constatons que les femmes sont plus actives que les hommes. Néanmoins, c'est le site dans lequel la différence est la moins marquée. Nous pouvons en déduire que la variation des genres est beaucoup plus importante chez les adultes.

Tableau 2 : Taux de pénétration des BVL auprès des jeunes lausannois en 2014

Nombre de lecteurs actifs lausannois de 0 à 14 ans compris	5'300
Nombre de Lausannois de 0 à 14 ans compris	19'330
Taux de pénétration	27 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2015, p.58 ; Statistique Vaud 2016)

Si nous regardons maintenant le taux de pénétration du réseau des BVL parmi la population des jeunes lausannois en 2014, nous constatons qu'il est bon. En effet, la CLP estime que la fréquentation de la bibliothèque doit être de 15 à 25 % (CLP 2008a, p.48). Il est intéressant de noter que si nous prenons uniquement les lecteurs actifs lausannois de la BJ (2'977), cela fait quand même 15 % comme taux de pénétration sur l'ensemble de la population lausannoise (Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2015, p.58).

## 2.2 Analyse de l'environnement

### 2.2.1 Réseaux, autres bibliothèques et institutions

En matière de bibliothèques à Lausanne, nous trouvons, en plus des BVL, des bibliothèques scolaires, gymnasiales et la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU). De nombreux centres de documentation et bibliothèques spécialisées sont également présents. Nous noterons encore l'existence du centre Bibliomedia pour la Suisse romande qui offre des visites aux classes.

---

<sup>1</sup> Catégorie d'âge selon les statistiques pour l'ensemble des BVL

### **2.2.1.1 Bibliothèques scolaires et gymnasiales**

Deux enquêtes ont été effectuées lors de stages aux BVL en 2015. Dans la première, Valérie Pham (2015) a interrogé les bibliothécaires des gymnases du Grand Lausanne (Pully compris). Dans la deuxième, Alicia Monti (2015) a sondé les bibliothécaires scolaires de Lausanne. Regardons maintenant les points communs à ces deux enquêtes.

Les collections de lecture dite « plaisir » ou « loisirs » ne sont pas l'apanage des BVL sur Lausanne. À la fois les écoles et les gymnases ont une offre dans le domaine, bien que dans des quantités variables selon les sites.

Cependant, les BVL restent quand même les bibliothèques proposant la plus grande offre en matière de lecture accessible à tous, ce qui fait que les bibliothécaires orientent parfois les élèves vers elles lorsque leur collection est limitée. Pour les 0-9 ans, elles sont quasiment les seules bibliothèques à avoir une offre. Cela fait de la Bibliothèque Jeunesse, en tant que site possédant la plus grande collection à destination des jeunes du réseau, la bibliothèque principale pour Lausanne.

La plupart du temps, l'offre des BVL n'est pas prise en compte lors des sélections de documents.

#### *2.2.1.1.1 Bibliothèques gymnasiales*

Concentrons-nous maintenant sur les points spécifiques aux bibliothèques gymnasiales. Elles desservent la tranche d'âge des 15-18 ans. Selon la séparation en vigueur aux BVL, ces adolescents sont déjà passés aux collections adultes. Cette enquête peut néanmoins se révéler intéressante, car c'est souvent à cet âge-là que nous perdons le public.

L'enquête fait ressortir que ces bibliothèques sont dans l'ensemble peu fréquentées : certains bibliothécaires estiment qu'un tiers seulement des élèves se rendent dans leurs locaux. Les gymnasiens y viennent principalement pour étudier, mais sont limités par le nombre de places de travail. Cet usage se répercute dans leurs emprunts : ils ne cherchent pas particulièrement à lire de la littérature pour leur seul plaisir. Le constat fait par les bibliothécaires est, qu'à cet âge, leurs études et leur vie sociale prennent la majorité de leur temps.

Dans l'ensemble, ces bibliothèques n'ont pas de politique documentaire formalisée, mais ont élaboré des critères de sélection au fil du temps.

Des collaborations avec les BVL leur semblent intéressantes, mais cela concerne les collections adultes.

#### *2.2.1.1.2 Bibliothèques scolaires*

Étudions maintenant les particularités des bibliothèques scolaires. Comme évoqué plus haut, l'offre des bibliothèques scolaires lausannoises ne commence qu'à 10 ans, à l'exception d'une bibliothèque qui couvre tous les niveaux scolaires.

L'organisation des collections suit les mêmes principes qu'aux BVL : classement des documentaires selon la CDU, romans rangés par auteur avec des pastilles de couleur différentes en fonction des âges.

#### **2.2.1.2 BCU**

La BCU est ouverte dès l'âge de 14 ans. Elle propose notamment des BD adaptées à un public jeune. Il existe également Parenthèse, un choix de documents spécialement sélectionnés pour les parents et leurs enfants présenté sur un chariot (Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne 2013).

### **2.2.2 Environnement culturel et associatif**

Lausanne a reçu le label « Commune amie des enfants » décerné par UNICEF Suisse, notamment pour son offre de manifestations culturelles (Lausanne et UNICEF 2012). Cela signifie que les jeunes lausannois ont le choix en matière d'animations et que les BVL ne sont de loin pas les seules à en offrir.

### **2.2.3 Bilan**

Nous pouvons tirer un premier bilan comparatif entre l'offre des BVL et celle des bibliothèques scolaires qui sont les plus semblables dans le cadre de la Bibliothèque Jeunesse.

Nous constatons que les BVL devraient proposer des animations aux classes non couvertes des 1-6 Harmos. Il s'agit déjà de la grande majorité des visites scolaires à la BJ (Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016b). En matière d'activités pour tous les âges, cela reste le but des BVL d'en offrir des plus « ludiques », ce que relèvent les bibliothécaires scolaires dans l'enquête.

Concernant les horaires, il existe une bonne complémentarité. Les bibliothèques scolaires ouvrent le matin et finissent tôt l'après-midi. Les BVL ne sont accessibles que dès 13 h 30-14 heures, mais ferment à 18 heures pour la Bibliothèque Jeunesse et à 19 h 30 pour les sites de quartier qui possèdent une collection jeunesse. Les BVL offrent donc un espace encore ouvert après l'école aux jeunes.

L'analyse de l'environnement documentaire permet de conclure que la BJ est la collection de référence pour les 0-9 ans, mais qu'elle doit encore trouver sa place pour les 10-15 ans en considérant l'offre des bibliothèques scolaires.

## 2.3 Analyse des collections et solutions envisagées

Nous nous basons pour cette analyse des collections sur les normes en vigueur. Celles concernant en premier lieu la Bibliothèque Jeunesse sont celles de la CLP pour les bibliothèques publiques (2008a ; 2008b). Nous évoquons déjà ici des solutions envisagées pour les problèmes constatés dans un souci de lisibilité.

### 2.3.1 Volumétrie

Les recommandations de la CLP sont d'avoir 1,5 document par habitant (2008a, p.27). Comme le démontre le tableau ci-dessous, la collection en libre-accès de la Bibliothèque Jeunesse suffit à elle seule à remplir cette exigence, alors qu'il y a encore les collections jeunesse des quatre sites de quartier et du bibliobus qui desservent cette population.

Tableau 3 : Mise en relation du nombre de documents à la Bibliothèque Jeunesse en libre accès et du nombre de jeunes lausannois de 0-14 ans

	2014	2015
Nombre de documents	46'878	43'323
Nombre de Lausannois de 0 à 14 ans compris	19'330	19'352
Nombre de documents par habitant	2,4	2,2

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a ; Statistique Vaud 2016)

Nous pouvons constater que la collection a été réduite de 8 % entre 2014 et 2015, ce qui démontre que du désherbage important a été fait.

### 2.3.2 Répartition fiction/documentaires

Tableau 4 : Répartition fiction/documentaires

	2015
Fiction	64 %
Documentaires	36 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Nous constatons la même répartition en 2014. La CLP recommande plutôt 50-60% pour la fiction et 40-60% pour les documentaires (2008a, p.27). Les suggestions pour les bibliothèques scolaires sont de 60/40 pour les primaires (CLP 2014a, p.23). Nous

remarquons donc que la fiction est plus présente qu'elle ne le devrait. Est-ce un choix ? Est-ce parce que la fiction est plus empruntée que les documentaires ?

### **2.3.3 Analyse segmentée de la collection**

Différents indicateurs sont utilisés pour cette analyse par segment. Tout d'abord, le taux de rotation (nombre de prêts/nombre de documents) permet de voir le nombre de fois que la collection est sortie. La CLP a défini différents taux de référence pour cet indicateur selon les types de collections. Ensuite, nous utilisons le taux de renouvellement (nouveaux documents/nombre de documents) pour analyser la part de nouveautés. La CLP recommande un rapport de 10 % (2008a, p.47). Ainsi, en dessous de 7,5 %, il n'y a pas de sentiment d'actualisation. L'âge moyen est une autre mesure employée. Il faudrait plutôt utiliser l'âge médian pour mieux refléter les équilibres de la collection (Muster 2016b), mais, à défaut de l'avoir, l'âge moyen permet quand même d'estimer l'ancienneté de la collection qui ne devrait pas excéder les 10 ans (CLP 2014a, p.24). Finalement, le taux de fonds actif (nombre d'exemplaires différents prêtés/nombre de documents) donne la possibilité de voir si l'ensemble de la collection trouve son public.

La CLP a des recommandations concernant le taux d'absence (pourcentage des unités d'une même collection empruntées à un moment précis) et de disponibilité des documents. Ces données ont été calculées en 2014, mais lors d'un seul contrôle au lieu de deux comme recommandé. Qui plus est, deux méthodes de récolte des informations sont employées aux BVL : par code statistique et par indice. Les données 2015 n'ont été mesurées que selon le système par indice et le taux d'absence se trouve dans les codes statistiques 2014. Utilisant les résultats par indice, nous ne pouvons pas avoir recours à cet indicateur, car les catégories de documents ne correspondent pas entre les deux méthodes.

### 2.3.3.1 Littérature pour enfants<sup>2</sup>

Tableau 5 : Analyse de la littérature pour enfants

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
Albums	6,4	11,5 %	6,2	98,5 %
Albums souples	4,8	8,0 %	5,1	92,1 %
Kamishibaï	8,1	6,8 %	4,9	95,9 %
Cartonnés	8,0	26,1 %	3,9	98,7 %
Premières lectures	6,1	13,1 %	6,0	96,3 %
Romans JP	4,9	12,1 %	6,2	90 %
BD JP	8,5	14,5 %	4,7	96,2 %
Contes	5,0	12,5 %	6,9	94,1 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Le taux de rotation recommandé pour les albums est de 5,5 à 6,5 fois (CLP 2008b, p.1). Les albums y correspondent, les souples sont en dessous avec 4,8 et les kamishibaï et cartonnés sont bien au-dessus avec 8,1 et 8,0. Certes, les souples ne sortent pas assez, mais la collection a quasiment entièrement été prêtée en 2015. Un projet de réaménagement est en cours pour mieux mettre en valeur cette collection. Le taux de renouvellement bas des kamishibaï souffre peut-être d'un manque de production éditoriale.

Les romans JP, les premières lectures et les contes sont au-dessus du taux de rotation de 3 à 4 fois pour la littérature enfantine (CLP 2008b, p.1). En ce qui concerne les autres indicateurs, les collections semblent correspondre aux recommandations.

Les BD JP sont aussi en adéquation avec les normes, si nous nous basons sur le taux de rotation de 8,5 à 9,5 fois pour les BD pour les jeunes<sup>3</sup> (CLP 2008b, p.1). En effet, rien n'est prévu pour celles de cette tranche d'âge.

---

<sup>2</sup> 0-9 ans pour la CLP

<sup>3</sup> 10-16 ans pour la CLP

### 2.3.3.2 Littérature pour jeunes

Tableau 6 : Analyse de la littérature pour jeunes

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
Romans JM	3,2	11,2 %	6,1	76,6 %
Romans JA	2,7	13,5 %	4,9	71,9 %
BD JM-JA	7,2	11,1 %	5,9	97,2 %
Albums JM-JA	2,7	6,4 %	7,7	88,1 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Le taux de rotation pour les romans jeunes doit être de 3,5 à 4,5 fois (CLP 2008b, p.1). Ni les JM ni les JA n'atteignent cet objectif. Près des 3/4 d'entre eux ont été empruntés cette année. Le résultat n'est pas foncièrement mauvais, notamment avec un bon taux de renouvellement et des documents peu âgés, mais il faut peut-être envisager des actions mettant mieux en valeur les collections. Pour cela, nous recommandons un classement des romans par genre qui a prouvé son efficacité dans d'autres endroits, d'autant plus que les jeunes ne connaissent pas l'organisation actuelle par auteur comme démontré plus loin dans l'analyse des besoins ([cf. chapitre 3.2.2.1, p.24](#)).

Les BD JM-JA (réunies dans cette analyse, car aucune différence n'est faite dans les rayons et sur les livres) sont quelque peu en dessous des recommandations de 8,5 à 9,5 fois pour cette catégorie (CLP 2008b, p.1). Néanmoins, seuls 3 % du fonds n'ont pas trouvé preneur cette année, ce qui est excellent. Le reste des mesures est en adéquation avec les normes. Peut-être que le taux de rotation est plus bas que voulu en raison du nombre de documents importants ?

Les albums JM-JA sont clairement en dessous du taux de rotation de 5,5-6,5 fois, qui est prévu pour les plus jeunes (CLP 2008b, p.1). Ils ne sont certes que peu renouvelés (il y a peu de production éditoriale) et quelque peu vieillissants, mais près de 9/10 ont été prêtés en 2015 ce qui est impressionnant pour cette collection que nous imaginons toujours comme n'étant pas suffisamment empruntée.

### 2.3.3.3 Documentaires pour enfants

Tableau 7 : Analyse des documentaires pour enfants

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
Documentaires JP	3,1	10,9 %	7,0	78,5 %
Documentaires cartonnés	7,8	25,7 %	3,5	96,3 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Le taux de rotation conseillé pour les documentaires pour les enfants est de 3,5 à 4,5 fois (CLP 2008b, p.1). Les documentaires JP sont juste en dessous de cette norme. Les cartonnés sont même au-delà des objectifs pour les albums.

Le taux de renouvellement correspond aux recommandations, voire est supérieur pour les cartonnés avec 1/4 de la collection actualisée. L'âge de ces derniers est tout à fait satisfaisant, quant aux documentaires JP, il faudra veiller à ce qu'ils ne deviennent pas trop anciens. Le taux de fonds actif semble bon dans les deux cas.

### 2.3.3.4 Documentaires pour jeunes et adultes

Tableau 8 : Analyse des documentaires pour jeunes et adultes

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
Documentaires JM	2,0	4,9 %	9,6	65,9 %
Documentaires JA	1,6	4,7 %	11,1	55,7 %
Bibliothèque des parents	3,2	7,2 %	6,2	61,4 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Le taux de rotation recommandé pour les documentaires pour les jeunes et adultes est de 2 à 3 fois (CLP 2008b, p.1). Si les JM atteignent juste ce niveau, ce n'est pas le cas des JA. Nous constatons également que le taux de renouvellement de 10 % n'est de loin pas obtenu. De plus, l'âge moyen avoisine les 10 ans. Pour les normes des bibliothèques scolaires, les documents ne devraient pas excéder 10 ans d'ancienneté sauf exception (CLP 2014a, p.24). La collection est donc trop âgée, d'ailleurs un tiers des JM et près de la moitié des JA n'ont pas été empruntés cette année. Cela démontre une grande faiblesse de cette collection.

Il faut cependant noter que la production éditoriale ne suit pas, ce qui pose problème pour renouveler les sujets. La difficulté était déjà connue en 2014 et du désherbage important a été fait. Les collections ont diminué respectivement de 9 % et 6 %. Cela a

contribué à augmenter quelque peu le taux de rotation et celui de fonds actif, mais cela n'est pas suffisant.

Il peut être intéressant de faire une cartographie de la collection selon les critères suivants pour analyser plus précisément les problèmes :

- 85 % de l'utilisation d'un titre ont lieu dans les cinq ans après sa parution (Muster 2016b).
- « À partir de 3 ans sans prêt, le document verra ses chances d'être réemprunté baisser drastiquement. » (Muster 2016b).
- « 75 % des prêts sont effectués sur des documents imprimés depuis moins de 10 ans » (Muster 2016b).

Sur la base de ces critères, du désherbage encore plus approfondi pourra être effectué. Pour pallier les manques qui pourraient alors apparaître dans la collection, nous recommandons de la compléter en proposant un choix de sites web et vidéos en ligne de référence, selon le protocole de sélection que nous avons établi ([cf. chapitre 5.2.3, pp.40-42](#)).

La Bibliothèque des parents est une petite collection de 132 documents s'adressant aux adultes ayant des enfants de 0 à 5 ans. Le taux de rotation est bon, mais certains titres ne trouvent pas leur public, probablement en raison de leur âge. Un projet de mise en valeur de cette collection est en cours avec un réaménagement du lieu et des actions de médiation pour en faire un « espace famille ».

### 2.3.3.5 Langues étrangères

Tableau 9 : Analyse des langues étrangères

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
Langues étrangères	3,5	32,4 %	3,8	75,5 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Bien que la collection soit constituée majoritairement de fiction, il y a quelques documentaires, c'est pourquoi nous nous basons sur le taux de rotation des livres en général de 3 à 4 fois (CLP 2008b, p.1). Nous voyons que les documents en langues étrangères, qui contiennent 15 langages différents, sont adaptés de ce point de vue là. La collection possède un fort taux de renouvellement et est donc plutôt jeune. Pour ce qui est du taux de fonds actif, nous constatons de grandes disparités selon les langues. Par exemple, le croate, le serbe et l'albanais ont 3/4 voire plus des documents qui n'ont pas été empruntés de l'année. Il faudrait vérifier si la proportion de ces collections correspond à la répartition dans la population lausannoise, et même s'il est possible

d'obtenir cette information, la localisation de ces communautés dans Lausanne afin de s'assurer que ces documents sont dans les bons sites. Ensuite, des actions de communication et de médiation à destination de ces publics spécifiques peuvent être envisagées.

### 2.3.3.6 Non-livres

Tableau 10 : Analyse des non-livres

	Taux de rotation	Taux de renouvellement	Âge moyen (années)	Taux de fonds actif
DVD JP	10,7	20,1 %	1,8	98,9 %
DVD JM	8,0	16,1 %	2,1	94,4 %
DVD JA	7,7	19,7 %	2,1	100 %
Livres sonores	5,1	9,8 %	3,0	92,7 %

(Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2016a)

Les recommandations de taux de rotation pour les DVD de la CLP sont basées sur un prêt d'une semaine ; or ils sont prêtés 28 jours comme les autres documents aux BVL. Une comparaison n'est donc pas possible. Nous appliquons alors le taux de rotation général qu'ils proposent pour les non-livres de 6 à 8 fois (CLP 2008b, p.2). Les DVD correspondent à cette norme.

Pour les livres sonores, le taux de rotation est en dessous des 8,5 à 9,5 fois recommandées (CLP 2008b, p.2). Néanmoins, le taux de fonds actif montre que quasiment toute la collection a été empruntée en une année. La collection n'est peut-être pas assez mise en valeur.

Le taux de renouvellement conseillé pour les non-livres est de 20 % (2008a, p.47). Les livres sonores ne correspondent pas à cette norme. Mais l'âge moyen est tout à fait acceptable.

### 2.3.4 Conclusion

Nous constatons au terme de cette analyse que si la collection JP correspond dans son ensemble aux normes, celles des JM et JA comportent quelques faiblesses. Les romans ne sont pas suffisamment prêtés, ce qui appuie la réflexion d'un classement par genre. Il faudra également se poser des questions sur certaines langues étrangères qui peinent à être empruntées. Mais ce sont les documentaires qui constituent la grande faiblesse de la Bibliothèque Jeunesse. En premier, nous estimons qu'il faut faire un désherbage encore plus sévère pour rajeunir la collection et faire augmenter les prêts. Nous

évoquerons dans la suite de ce travail la sélection de sites web et vidéos de référence pour pallier le manque de production éditoriale qui retient le désherbage. En effet, si les sitothèques apparaissent depuis longtemps sur les sites web des bibliothèques, nous pensons qu'une réflexion sur les vidéos en ligne est nécessaire : YouTube est le site web préféré des jeunes suisses de 12 à 19 ans et 4/5 consultent quotidiennement ou plusieurs fois par semaine des portails vidéo : c'est même la première source d'information sur Internet, juste devant les moteurs de recherche et les réseaux sociaux (Willemse et al. 2014, pp.30-31).

Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne ont changé de SIGB en juin. Le nouveau logiciel a un module statistique important ainsi qu'un module spécifique à la politique documentaire, ce qui est assez rare pour être relevé. Ce module permettra par exemple de savoir quels titres sont surutilisés ou sous-utilisés. Ces améliorations donneront donc la possibilité d'un pilotage plus fin. Par contre, nous pouvons supposer que le changement en milieu d'année de SIGB ne fournira pas forcément des statistiques 2016 fiables à 100 %.

### **3. Analyse des besoins**

Nous avons analysé les besoins des 10-15 ans de trois manières différentes. En premier lieu, nous avons réalisé un état de l'art sur ce public et la bibliothèque afin de mieux les connaître et nous avons effectué ensuite deux enquêtes avec des hypothèses communes. Nous avons tout d'abord interrogé les bibliothécaires pour recueillir leur connaissance du public, puis nous avons sondé de jeunes usagers.

#### **3.1 État de l'art et lien avec la BJ**

Nous allons essayer dans ce chapitre de faire le point sur les 10-15 ans et la bibliothèque. Les différents axes explorés sont leur rapport à la lecture, celui à l'institution et aux bibliothécaires et leurs raisons pour fréquenter (ou non) la bibliothèque. Nous apportons également aux différents constats quelques commentaires sur la situation actuelle à la BJ.

##### **3.1.1 Les 10-15 ans**

###### **3.1.1.1 Le groupe**

Si nous voulons tenir compte des jeunes à la bibliothèque, nous ne pouvons pas nous contenter de les considérer individuellement. Il faut également accepter les groupes et les inclure dans la réflexion.

*« L'adolescence est l'âge où il ne faut pas se faire remarquer. La singularité est difficile à assumer, la reconnaissance des pairs est essentielle. C'est pourquoi il y a beaucoup de similitudes dans leurs pratiques. » (Péclard et Ejarque 2015, p.271)*

Cela signifie que les jeunes auront tendance à lire les mêmes livres que leurs amis.

###### **3.1.1.2 Leurs habitudes de lecture**

La lecture reste une occupation pratiquée par les jeunes. Ainsi, en 2014, l'enquête suisse JAMES (Jeunes, activités, médias) a démontré que lire est le deuxième loisir préféré après le fait de regarder la télévision (Willemse et al. 2014, p.25). En France en 2016, il a été constaté que 74 % des 11-15 ans lisent pour le plaisir : une baisse importante a lieu par rapport aux âges précédents et elle est plus forte chez les garçons (Vincent Gérard 2016, p.12).

Brock et Rankin (2012, p.80) relèvent cinq facteurs qui aident les enfants à devenir lecteurs :

1. Un environnement riche en imprimé où la lecture est encouragée ;
2. Un environnement riche en discussions ;
3. Un environnement riche en connaissances ;
4. Un environnement où la valeur de la lecture pour distraire est reconnue ;

## 5. Un environnement familial où des connexions sont faites avec l'école.

Les enfants lisent toutes sortes de documents en plus des livres (magazines, sites web, SMS, programme télévision, entre autres) (Brock et Rankin 2012, p.81). L'éclectisme des adolescents est un point également relevé par Élisabeth Schneider : romans ambitieux, mangas, fanfictions<sup>4</sup>, etc. (2013).

Les filles lisent plus que les garçons, en raison peut-être du fait que la plupart des prescriptrices de lecture sont des femmes (mères, enseignantes, éducatrices, bibliothécaires féminines) (Rossel 2013, p.20).

*« Le genre le plus apprécié, et cela à la fois chez les filles comme chez les garçons, est le roman d'aventures (81 % des filles et 77 % des garçons). Puis, 77 % des filles aiment le roman d'amour (41 % pour les garçons), tandis que les garçons aiment le roman policier (79 % contre 62 %). [...] La bande dessinée est également plus appréciée par les garçons que par les filles (80 % contre 58 %). »* (Rossel 2013, p.21)

Les 9-12 ans ont leurs habitudes en matière de lecture et n'ont que peu envie d'en changer. Ils vont dans les mêmes rayons, lisent sur les mêmes thèmes. C'est qu'il leur a fallu faire des efforts pour acquérir ces habitudes de lecture (Burgos 2003, p.135). C'est un âge où ils ont besoin de lire des séries, car ils ressentent la nécessité d'être rassurés en retrouvant les mêmes personnages d'un livre à l'autre (Burgos 2003, p. 139). Les enfants n'avancent pas dans la lecture de manière continue et aiment parfois revenir en arrière dans leurs pratiques. Les parents et bibliothécaires doivent en tenir compte (Burgos 2003, p.148).

### 3.1.2 Les 10-15 ans et la bibliothèque

D'après une enquête française de 2016, 31 % des 7-19 ans vont au moins une fois par mois dans une bibliothèque municipale, mais surtout les filles et les plus jeunes (Vincent Gérard 2016, p.27).

#### 3.1.2.1 Pourquoi viennent-ils ?

Ceux qui fréquentent la bibliothèque sont différents, en matière de goûts, de familles et de situation scolaire, de ceux qui ne s'y rendent pas (Poissenot 1997, pp.17-18). Voici le portrait-robot que le sociologue en dresse :

- Parents différents ;
  - Plus familiers avec l'école ;
  - Inscrits à la bibliothèque ;
  - Vivant en milieu urbain qui favorise les pratiques culturelles ;
- Jeunes plus investis dans la lecture ;

---

<sup>4</sup> Histoires écrites par des fans

- Grands lecteurs de livres ;
- Pas de difficulté lors de l'apprentissage de la lecture ;
- Goût pour les romans ;
- Discutent de leurs lectures ;
- Meilleurs élèves.

Les résultats de l'enquête de Virginie Repaire et Cécile Touitou (2010, p.7) confirment une partie de ce portrait-robot. Les inscrits sont de gros lecteurs, dont la famille est également présente à la bibliothèque. Ils ont commencé à fréquenter tôt l'institution. Lors du passage au collège, les jeunes ne s'y rendent plus avec leurs parents, mais avec leurs frère(s) ou sœur(s) ou leurs amis. Les 15-18 ans viennent plus facilement seuls que les 11-14 ans.

### **3.1.2.2 Pourquoi ne viennent-ils pas ?**

Les jeunes originaires d'un milieu familial aisé ont déjà accès aux ressources que peut proposer la bibliothèque. Ils n'ont donc pas besoin de la fréquenter. Cela crée une concurrence pour l'institution (Singly 1997, pp.6-7). Certains de ces jeunes aiment lire, mais ne s'y rendent pas, car ils trouvent les magasins plus attractifs (Repaire et Touitou 2010, p.17).

Ceux qui ne sont jamais venus se sentent perdus dans une bibliothèque. Ils ont peur de déranger, ne savent pas où aller, craignent de se faire réprimander. De manière générale, ils n'aiment pas lire et trouvent que la bibliothèque est associée au silence, ce qui ne leur plaît pas (Repaire et Touitou 2010, pp.15-17).

### **3.1.2.3 Pourquoi ne viennent-ils plus ?**

Cette question est principale par rapport aux objectifs de ce mandat. En effet, il est concentré sur les 10-15 ans afin notamment de trouver des solutions pour limiter l'érosion du public au fur et à mesure qu'il grandit. Il n'y a pas d'explication unique à cette interrogation. Les raisons sont diverses, liées à la bibliothèque ou pas. Nous allons au moyen de nos différentes lectures essayer d'en proposer un panorama.

François de Singly (1997, p.10), sur la base du travail de Claude Poissenot, constate deux raisons pour ne plus y venir : « la non-réinscription du fait de la baisse du besoin des livres proposés par la bibliothèque, la non-réinscription du fait de la baisse du besoin de lire des livres ».

#### **3.1.2.3.1 Raisons liées à la bibliothèque**

Si la bibliothèque ne propose plus les ouvrages qui intéressent les jeunes, par exemple s'ils n'ont pas accès aux livres adultes, cela pose problème (Singly 1997, p.7). Il ne faut

pas oublier que les besoins changent à l'adolescence et qu'ils veulent gagner en autonomie. Il faut que la bibliothèque trouve le moyen d'avoir une offre qui corresponde aux trois modes de construction de l'identité du jeune comme définis par François de Singly (1997, p.8) : « avec sa famille, avec ses pairs, en tant que personne indépendante ». Il ne faut donc pas donner l'accès trop tard aux collections adultes. Depuis le 4 juillet aux BVL, ces collections sont accessibles à n'importe quel âge, dans le but d'enrayer la perte progressive du public adolescent.

Vivian Howard a démontré dans son étude portant sur la relation des 12-15 ans d'une municipalité régionale canadienne à la bibliothèque (2011, p.321) que, bien que la plupart aient une impression générale satisfaisante de l'institution, ils n'en sont pas des utilisateurs réguliers. Ils ont mis en avant comme raisons le manque de plusieurs choses :

- Relation avec les employés ;
- Installations attrayantes ;
- Site web pour les adolescents séduisant ;
- Implication et participation des jeunes.

L'association de la bibliothèque à l'école peut être un obstacle au moment de l'adolescence (Payen 2015, p.223 ; Péclard et Ejarque 2015, p.272). Il faut donc éviter d'être trop lié au domaine scolaire.

Claude Poissenot (1997, p.37) identifie trois raisons qui expliquent les inégalités de taux de renouvellement des inscriptions dans les différentes bibliothèques qu'il observe : l'organisation de l'espace, le fonds et l'atmosphère.

Ainsi, pour l'espace, il remarque que des lieux séparés provoquent plusieurs difficultés :

- Pas de contact avec les plus grands ;
- Pas de continuité dans la progression ;
- Les fonds sont différents et les jeunes perdent leurs repères ;
- Ils ne peuvent pas retourner à d'anciennes lectures pour se rassurer ;
- Ils ne sont pas familiarisés avec le nouvel espace et ne veulent pas demander le soutien de leurs parents dans un souci d'autonomisation.

Que ce soit parce que les différentes zones sont dans des bâtiments distincts ou séparés par étage, le même problème se pose. Il recommande donc l'option de continuité spatiale. Cependant, dans un article de 2010, Claude Poissenot déclare que les jeunes doivent pouvoir disposer d'un espace à eux, pour se construire des références propres

au groupe, sans qu'ils y soient cantonnés. C'est d'ailleurs une de leurs réclamations (Poissenot 2010, p.3).

Les attentes du public sont surtout ciblées sur une offre plus diverse et des espaces réorganisés (Repaire et Touitou 2010, p.24).

*« Dans la bibliothèque idéale décrite par les jeunes interrogés, les espaces seraient éventuellement spécialisés selon les âges, mais surtout distribués en fonction des usages et organisés selon les niveaux de bruit autorisés. Si la demande d'espaces pour travailler au calme est forte, celle de lieux plus ludiques, confortables et conviviaux, où le bruit et la conversation en groupe seraient permis, est tout aussi présente. Plus généralement, une demande de reconnaissance du public adolescent s'exprime, qui passe notamment, mais pas seulement, par une demande d'espaces dédiés. »* (Repaire et Touitou 2010, p.6)

Il peut être intéressant de garder en tête ces observations dans le cadre de la future MLP par rapport au passage entre les collections jeunesse et adultes, mais aussi dans l'optique d'un réaménagement de la salle de lecture, pour les zones aux usages différenciés.

Concernant le fonds, Poissenot (1997, p.46) identifie deux opposés. D'un côté, les lecteurs n'ayant que peu de livres à la maison vont chercher une bibliothèque avec une offre large plutôt qu'avec un fonds restreint. De l'autre, ceux qui ont une bonne collection domestique et qui ne sont pas des gros lecteurs vont vouloir des institutions au fonds moins important qu'ils pourront maîtriser. Il est donc impossible de remédier à cela, si ce n'est en offrant des sites avec des collections de tailles différentes, ce qui est le cas aux BVL.

La définition de la lecture que promeut la bibliothèque influence la réinscription. Si les documents comme les BD, les revues ou les CD sont considérés au même titre que les romans, les adeptes de ces collections auront moins de raisons de rejeter la bibliothèque (Poissenot 1997, p.72). Les jeunes veulent en effet des supports récents comme Internet, des mangas ou encore des jeux vidéo (Péclard et Ejarque 2015, p.273). En l'occurrence, les collections autres que les romans ne sont pas méprisées aux BVL. Par contre, un effort doit être fait sur le numérique et multimédia, ce qui fait partie de nos recommandations en matière de politique documentaire.

Finalement, Claude Poissenot (1997, pp.48-49) a défini l'atmosphère de la bibliothèque comme le jugement des jeunes sur l'institution, jugement qu'il a mesuré d'après les points suivants :

- Fréquence des demandes de conseil ;
- Expression de satisfaction ;

- Goût pour l'ambiance ;
- Retour précoce du questionnaire ;
- Goût pour la visite.

On interdit souvent aux jeunes de faire ce qu'ils ont l'habitude de faire : s'asseoir par groupe, manger, utiliser leur téléphone portable... (Bernier, Males et Rickman 2014, p.167).

Nous verrons plus loin ([cf. chapitre 3.2.2.4, pp.26-28](#)) que les jeunes usagers sont très satisfaits de la BJ. Cependant, sans que le règlement soit extrêmement sévère, il est vrai qu'ils ne peuvent ni boire ni manger. Une zone leur permettant cet usage dans la bibliothèque nous semble être une idée intéressante.

### *3.1.2.3.2 Raisons extérieures à la bibliothèque*

Plus le temps passe et moins les garçons renouvellent leur carte à la bibliothèque. Poissenot (1997, p.56) pointe le fait que plus le public et le personnel sont féminins, moins ceux-ci auront envie de se réinscrire, ce qui constitue un effet « boule de neige ». Ceux qui préfèrent les mathématiques et le sport reviennent moins que ceux qui aiment le français et l'histoire-géographie. Les goûts scientifiques et sportifs sont plus représentés chez les garçons (Poissenot 1997, p.62).

Plus les jeunes s'inscrivent tard à la bibliothèque, moins ils renouvellent leur abonnement. Ceux-là ne sont souvent pas de grands lecteurs, préfèrent les BD et n'ont pas de parents inscrits, ce qui explique qu'ils finissent par ne plus venir (Poissenot 1997, p.74). Ceux qui fréquentent rarement l'institution, qui ne demandent pas conseil aux bibliothécaires, estimeront qu'elle ne leur est pas « utile » et ne se réinscriront pas (Poissenot 1997, pp.75-76).

Le « cadre de sociabilité », à savoir la personne qui accompagne le jeune lors de ses venues, est important dans le fait de se réinscrire ou non. Claude Poissenot (1997, p.118) relève que si le type de visite (maternelle, amicale, fraternelle ou solitaire) n'évolue pas, le jeune aura tendance à ne pas revenir à la bibliothèque.

Les raisons observées pour les 11-13 ans pour ne plus fréquenter l'institution sont les suivantes : manque de temps, d'intérêt, n'y pense plus, désintérêt pour la lecture (Repaire et Touitou 2010, p.11).

Quand les adolescents décrochent à 14-15 ans, les raisons sont différentes (Repaire et Touitou 2010, p.12) : « J'ai grandi », « J'ai Internet », « C'est pas pour les jeunes de mon âge », « Je préfère faire d'autres choses », « Je n'en ai pas besoin », « Le CDI ça suffit ».

#### 3.1.2.4 Qu'y font-ils ?

Les 11-14 ans ont des usages principalement dévolus aux loisirs selon Repaire et Toutou (2010, p.8). Ils empruntent des documents et lisent sur place, mais ne participent que peu aux animations, notamment parce qu'ils ne connaissent pas leur existence. Perez, Soldini et Vitale (2003, p.87) constatent eux aussi, dans leur étude sur les jeunes des cités, que la majorité vient quand même pour lire et emprunter, sans que cela signifie qu'elle le fait d'une façon appréciée par les bibliothécaires. Ces usages principaux sont confirmés par les résultats de notre enquête auprès des 10-15 ans ([cf. chapitre 3.2.2.3, p.26](#)).

Les jeunes, notamment des cités, aiment lire en groupe à haute voix, ce qui va à l'encontre de la pratique de la lecture silencieuse et dominante que prône l'institution, mais cela les aide à se concentrer (Charlot 2003, p.16). Le travail à plusieurs rassure les adolescents et est nécessaire aux jeunes de milieu populaire qui peuvent ainsi trouver un soutien impossible à obtenir auprès de leur famille (Hedjerassi 2003, p.33).

La bibliothèque est un espace qui n'est pas l'école ou la maison. C'est un lieu que les jeunes choisissent de fréquenter, où ils cherchent à s'affirmer, ce qui peut entraîner des usages en conflit avec le règlement (Hedjerassi 2003, p.29).

Ces problèmes sont également constatés aux BVL. Néanmoins, ces usages difficiles ont principalement lieu à Entre-Bois plutôt qu'à la BJ.

Les groupes de jeunes ont tendance à être non-mixtes jusqu'à 15 ans (Hedjerassi 2003, p.55). Les filles sont plus intéressées par le travail scolaire.

*« Les filles s'inscrivent pour emprunter parce qu'elles sont en moyenne plus grandes lectrices, tandis que la lecture sur place, collective ou solitaire, essentiellement de bandes dessinées ou de journaux et de magazines, caractériserait plutôt les garçons. »*  
(Hedjerassi 2003, p.57)

Ce constat n'est pas apparu dans les résultats de notre enquête : il n'existe pas de différence sexuée dans les usages de la BJ.

#### 3.1.2.5 Relations avec les bibliothécaires

Grâce aux réponses des jeunes, Virginie Repaire et Céline Toutou ont pu en déduire la définition du métier selon les 11-18 ans :

*« bibliothécaire, plutôt une femme (pas forcément âgée), aimant particulièrement la lecture et ayant de solides connaissances notamment littéraires, effectuant un travail ennuyeux, le plus souvent assis, dans un lieu très calme et silencieux. »*  
(Repaire et Toutou 2010, p.24)

Du point de vue des bibliothécaires, c'est un public considéré comme problématique. Donc, ils ne cherchent pas forcément à aller à la rencontre des non-usagers, par peur que ce soit du « mauvais » public (Singly 1997, p.6).

Christine Péclard et Catherine Ejarque constatent que si ce public pose problème, il est qualifié d'« adolescent », alors que s'il s'agit de jeunes venant étudier, ils sont nommés « élèves » (2015, p.273).

## **3.2 Enquêtes**

Nous allons maintenant examiner les deux enquêtes réalisées auprès des bibliothécaires et des jeunes de 10-15 ans en comparant les résultats.

### **3.2.1 Méthodologie**

#### **3.2.1.1 Hypothèses**

Nous avons défini différentes hypothèses communes aux deux enquêtes :

- Les jeunes ne maîtrisent pas le système de codes couleur, les cotes CDU ni le classement par auteur.
- Les jeunes veulent des collections et des services plus numériques.
- L'accompagnement (cadre de sociabilité) change au fil des âges et ne recouvre pas les mêmes usages de la bibliothèque.
- Les filles demandent plus souvent conseil que les garçons.
- Les jeunes veulent accéder plus tôt aux collections adultes.
- Les lecteurs ont de la peine à se repérer dans la collection des JP (0-9 ans), notamment dans les documentaires. → *Hypothèse seulement pour les entretiens avec les bibliothécaires*

#### **3.2.1.2 Objectifs**

Les objectifs pour l'enquête auprès des bibliothécaires étaient les suivants :

1. Recueillir leur avis sur les usages que le public fait de l'institution, dans le cadre de l'analyse du public nécessaire à la création d'une politique documentaire spécifique.
2. Comparer ce point de vue aux réponses de ce jeune public.

Ceux de l'enquête auprès des 10-15 ans changeaient quelque peu :

1. Répondre à la question : comment les jeunes voient-ils la BJ ? Comme une collection, un lieu de travail, un lieu où se réunir entre amis ?
2. Demander aux 10-15 ans comment ils utilisent la bibliothèque et leur opinion sur l'institution, dans le cadre de l'analyse du public nécessaire à la création d'une politique documentaire spécifique.
3. Comparer les réponses aux impressions des bibliothécaires.

### **3.2.1.3 Réalisation des enquêtes**

Nous avons rencontré en l'espace d'une semaine au mois de mars les 7 bibliothécaires de la BJ afin de recueillir leurs connaissances empiriques sur le public. Les entretiens duraient en moyenne une demi-heure. Le guide d'entretien ([cf. annexe 1, pp.58-62](#)) était constitué de questions fermées pour faciliter le traitement des données. Nous avons néanmoins pu compter sur les répondants pour commenter abondamment leurs réponses, ce qui nous a ainsi permis de récolter de nombreuses informations qualitatives précieuses, qui aident notamment à l'appréciation des résultats.

Concernant l'enquête auprès des jeunes, il a été décidé durant le mandat que nous les interrogerions nous-même afin d'obtenir des réponses qualitatives et parce que sinon ils n'auraient pas rempli le questionnaire. Les questions ont été posées pendant deux semaines : du lundi 18 au samedi 30 avril, les lundis, mercredis, jeudis et samedis, soit 8 jours. Le questionnaire ([cf. annexe 2, pp.63-66](#)) avait été testé au préalable auprès de 5 jeunes le samedi 16 avril.

### **3.2.1.4 Profil démographique**

Les questions concernant l'âge et le sexe étaient à la fin du questionnaire afin de ne pas mettre mal à l'aise d'emblée les participants. Nous nous sommes cependant retrouvés très vite face à la difficulté d'estimer l'âge des jeunes en face de nous. Cela nous a poussé à le leur demander quand nous avons un doute, ce qui nous a ainsi évité de perdre notre temps à interroger des enfants de 8-9 ans et parfois 16 ans et plus.

Nous avons obtenu 101 réponses ([cf. annexe 3, tableau 13, p.67](#)). Nous avons sollicité presque tous les jeunes qui sont passés à la BJ durant les 8 jours où nous étions présents. Quelques-uns ont refusé de nous répondre. Nous n'avons pas l'impression qu'un âge ou un sexe en particulier ait plus voulu participer qu'un autre. Nous estimons donc que la répartition des âges et des sexes, bien que n'étant pas égale, est plutôt représentative du public habituel. En effet, il n'y a pas eu de moments où il y avait suffisamment de jeunes pour que nous puissions nous permettre de choisir afin d'obtenir le même nombre de répondants pour chaque catégorie.

Il est à noter que les proportions entre les filles et les garçons au total (56/44) correspondent aux statistiques 2014 sur les utilisateurs de la BJ (qui comptaient également les plus jeunes) (Bibliothèques de la Ville de Lausanne 2015).

## **3.2.2 Analyse des résultats et solutions envisagées**

Nous lions ici les résultats aux constats faits suite à nos lectures ainsi qu'aux solutions envisagées, dans un souci de lisibilité.

### 3.2.2.1 Utilisation de la bibliothèque

Lors de nos lectures, nous avons constaté que les différents classements employés en bibliothéconomie pouvaient être des obstacles pour les jeunes. Les lecteurs de tout âge ont des difficultés avec l'utilisation d'une classification par grandes classes. Les enfants, habitués par Internet à la recherche par mots-clés, ont même de la peine avec l'ordre alphabétique ce qui rend ce classement peu utile pour eux (Howard 2011, p.322 ; Van Riel 2012, p.192).

Une de nos hypothèses était donc que les jeunes ne maîtrisent ni le système de codes couleur, ni les cotes CDU, ni le classement par auteur. Ce n'était pas entièrement l'avis des bibliothécaires. Pour eux, la CDU n'était pas acquise à 86 %, les codes couleur pour les âges les divisaient (43/57) et ils pensaient que le classement par auteur était connu et assimilé à 86 % ([cf. annexe 3, figure 1, p.67](#)). Or, avec les réponses des jeunes, notre hypothèse s'est révélée exacte. Nous noterons quand même que, si la majorité ne les maîtrise pas, ce sont les cotes CDU qui souffrent le plus, suivies par les codes couleur et finalement le classement alphabétique des romans ([cf. annexe 3, figures 2-7, pp.68-70](#)), selon l'ordre dans lequel les bibliothécaires estimaient qu'ils étaient maîtrisés.

*« Est-ce que l'architecture de la bibliothèque est susceptible de fonctionner même sans signalétique ? Cette dernière compense souvent une organisation complexe... trop complexe ! »*  
(Legendre 2015, p.288)

Au vu de ces résultats, il faut repenser la signalétique en profondeur afin de la rendre plus claire pour les usagers. La CDU peut rester un système caché pour l'organisation des documents, mais une réflexion sur la façon de se rapprocher des librairies mérite d'être menée (Van Riel 2012, p.192). Une solution possible est le classement des romans par centre d'intérêt qui augmenterait leur lecture et attirerait les petits lecteurs à la bibliothèque. Les institutions ayant mis ce système en place ont vu leur nombre de prêts s'accroître considérablement (Rossel 2013, pp.60-61).

### 3.2.2.2 Expression des besoins

Quand nous demandons aux jeunes ce qu'ils apprécient à la BJ, ce sont principalement les avantages des bibliothèques face aux librairies (choix large et varié, emprunt gratuit, possibilité de lire sur place) et les types de documents (BD, romans et mangas) qui sont cités ([cf. annexe 3, figure 8, p.71](#)). Il est intéressant de noter une différence sexuée pour les documents : les garçons aiment principalement les BD, DVD et mangas, alors que les filles préfèrent les romans, devant les BD et les mangas qu'elles mettent à égalité.

Et lorsque nous posons la question inverse, nous constatons la bonne opinion qu'ont les jeunes de la bibliothèque. En effet, 2/5 ne trouvent rien à redire. Quant aux défauts

relevés, il s'agit principalement du bruit, des horaires, des amendes et de la durée de prêt, considérée comme trop courte ([cf. annexe 3, figure 9, p.72](#)).

Le silence a été apprécié et le bruit jugé comme un handicap. Dans une autre enquête, le calme avait été prisé par certains, notamment pour se concentrer et d'autres l'avaient trouvé trop « froid », « strict » (Repaire et Touitou 2010, p.20). Ce n'était néanmoins pas une contrainte pour la majorité des jeunes interrogés par Repaire et Touitou (2010, p.21).

En 2001, lors de la création d'un espace pour les adolescents à la bibliothèque publique de Phoenix, les jeunes ont demandé de la nourriture et des boissons, beaucoup d'ordinateurs, de quoi écouter de la musique, un système pour projeter des vidéos, des CD, des magazines, des vidéos et bien sûr des livres (Rankin 2012, p.169). Nous nous sommes basés en partie sur ces résultats pour interroger les jeunes sur ce qu'ils voulaient à la bibliothèque.

Nous pensons qu'ils désiraient des collections et des services plus numériques. Cependant, à part des postes informatiques, cela n'est pas demandé aux bibliothécaires ([cf. annexe 3, figure 10, p.73](#)). Par contre, quand nous le leur proposons, une bonne partie est intéressée, notamment par les ordinateurs (35 personnes) et les jeux vidéo (22 personnes). Et comme les jeunes de Phoenix, pouvoir boire et manger les attirent (21 personnes) ([cf. annexe 3, figure 11, p.74](#)).

Il y a néanmoins une frange des personnes interrogées qui a exprimé qu'à son sens, une bibliothèque était un lieu pour les livres et rien d'autre. Cela pourrait nous refroidir à l'idée d'introduire de nouvelles collections ou de nouveaux services, mais un bibliothécaire a mentionné lors de l'entretien que c'était aussi l'opinion des lecteurs de Chauderon quand il leur a été demandé s'ils voulaient des DVD et c'est maintenant une des collections qui a le plus de succès.

Cette vision réductrice de l'institution n'est pas spécifique aux BVL. Selon l'enquête de Virginie Repaire et Céline Touitou (2010, pp.19-22), la bibliothèque est considérée par la plupart des jeunes interrogés comme une « maison du livre : un lieu calme et sérieux, légitimement codé » (2010, p.19). Elle est donc irrémédiablement associée aux livres, plus particulièrement aux romans. Ils n'arrivent pas à y imaginer d'autres collections. Une étude sur la perception qu'ont les élèves d'un lycée technique de la bibliothèque a démontré qu'il s'agit d'un lieu uniquement pour les livres : ils ne la voient pas comme un centre technologique (Agosto et al. 2015, pp.8-9).

Il est intéressant de noter que les bibliothécaires de la BJ anticipent les besoins des usagers avec de nombreux projets et beaucoup d'idées (ordinateurs, créer des espaces

conviviaux, notamment vers la Bibliothèque des parents, classement des romans JM et JA par genre, amélioration de la signalétique, création d'un espace multimédia avec des lecteurs DVD et CD pour la consultation sur place...).

### **3.2.2.3 Accompagnement**

Il ressortait des entretiens auprès des bibliothécaires que l'accompagnement des lecteurs change effectivement au fil des âges comme supposé d'après nos lectures (Repaire et Touitou 2010, p.7 ; Poissenot 1997, p.118) avec un passage d'un cadre familial à un cadre amical ou indépendant ([cf. annexe 3, figures 12-14, pp.75-76](#)). Bien que chaque accompagnement ait des pratiques quelque peu différentes, certaines comme l'emprunt sont présentes peu importe l'accompagnateur ([cf. annexe 3, figures 15-19, pp.76-78](#)). Après le questionnaire auprès des jeunes, nous pouvons confirmer le changement d'accompagnement au fil de l'âge (parental puis seul principalement) ([cf. annexe 3, figure 20, p.79](#)), cependant, ils se sont montrés constants dans leurs usages : surtout l'emprunt (87 %) et un peu de lecture sur place (48 %) ([cf. annexe 3, figure 21, p.79](#)), contrairement aux utilisations diversifiées que leur attribuaient les bibliothécaires.

Afin de faire suite à l'analyse de l'environnement, nous avons constaté que la moitié des jeunes vont dans une autre bibliothèque, bien qu'il s'agisse souvent (46 %) d'un autre site des BVL. Les bibliothèques scolaires, identifiées comme étant les bibliothèques les plus semblables à la BJ, sont fréquentées à 39 %, ce qui prouve que la fréquentation des deux est possible ([cf. annexe 3, figures 22-23, p.80](#)). Les jeunes sont des usagers fidèles qui viennent à la bibliothèque depuis 2 à 5 ans en général ([cf. annexe 3, figure 24, p.81](#)).

### **3.2.2.4 Sélection**

Nous avons supposé que les filles demandaient plus conseil que les garçons. Le but était de vérifier la théorie de Claude Poissenot (1997, p.75) comme quoi les filles osent plus s'adresser aux bibliothécaires, notamment car il s'agit souvent de femmes. Sur les sept bibliothécaires de la BJ, deux sont des hommes. Si les bibliothécaires ont appuyé notre hypothèse à partir de l'âge de 10-12 ans ([cf. annexe 3, figures 25-26, pp.81-82](#)), la différence n'est pas apparue clairement auprès des jeunes ([cf. annexe 3, figure 27, p.82](#)).

Une autre supposition était que les jeunes veulent accéder plus tôt aux collections adultes. Quand nous avons posé cette question, une réflexion était en cours pour ouvrir l'accès aux collections adultes dès 13 ans. Finalement, il a été décidé qu'elles seraient accessibles à tout le monde à l'exception des livres érotiques seulement dès 16 ans et des DVD pour lesquels il faut respecter l'âge légal. Cette disposition est effective depuis

le 4 juillet avec le changement de SIGB. L'enquête auprès des bibliothécaires a montré que c'est vers l'âge de 13-14 ans que la demande émerge, principalement pour des documentaires ([cf. annexe 3, figure 28, p.83](#)). Celle auprès du public a confirmé cet âge comme le moment où la majorité (67 %) désire y aller ([cf. annexe 3, figure 29, p.84](#)). Les bibliothécaires constatent qu'actuellement les jeunes de 15 ans fréquentent encore un peu la bibliothèque ([cf. annexe 3, figure 30, p.85](#)).

En matière de sélection des documents, une recommandation est apparue dans nos lectures. Il ne faut pas que les bibliothécaires s'attachent trop à choisir des ouvrages servant à édifier culturellement les jeunes et pas assez à répondre à leurs envies de livres « issus de la culture mainstream<sup>5</sup> », surtout en nombre d'exemplaires adapté à la demande. Ils doivent mieux prendre en compte la culture juvénile pour éviter de les voir partir (Derr et Rhodes 2010, p.95 ; Poissenot 2010, pp.4-5 ; Repaire et Touitou 2010, pp.27-28). Il faut également veiller à offrir des documents numériques et de quoi les consulter (ordinateurs, consoles de jeu, etc.) (Repaire et Touitou 2010, p.28)

Il semble que la sélection d'ouvrages en lien avec leur culture soit suffisamment implantée à la BJ. En effet, un des résultats importants de cette enquête est le pourcentage de jeunes appréciant les collections de la bibliothèque : ils sont 97 % ([cf. annexe 3, figure 31, p.86](#)). Certes, il peut y avoir un biais car ils n'osaient peut-être pas répondre « Non » devant nous, mais nous pouvons quand même supposer devant un tel pourcentage que la majorité est satisfaite. Cela va dans le sens du grand nombre de jeunes (38) ne répondant « rien » à ce qui ne leur plaisait pas à la bibliothèque ([cf. annexe 3, figure 9, p.72](#)). Cet excellent résultat signifie aussi qu'il faut faire attention à ne pas changer ce qui est apprécié par les usagers actuels dans le but d'en attirer des nouveaux. Il faut donc continuer à acheter des documents en adéquation avec leurs loisirs, mais également réfléchir aux documents numériques qui ne sont pas présents à la BJ.

Bien que les jeunes soient extrêmement satisfaits, ils désirent à 55 % s'impliquer dans la vie de la bibliothèque en participant au choix des documents ([cf. annexe 3, figure 32, pp.86-87](#)). Cette question a vu le jour après que nous avons constaté qu'une des meilleures solutions pour fidéliser les jeunes (au vu du nombre de mentions) était de les impliquer dans la vie de la bibliothèque pour satisfaire leur besoin de reconnaissance (Howard 2011, p.324 ; Macchion et Savic 2011, p.18 ; Repaire et Touitou 2010, p.28 ; Shay 2011, p.43 ; Silvae 2008 ; 2011). Cela permet également de contribuer à leur développement personnel et est fortement recommandé par l'IFLA (2008, p.4). Les

---

<sup>5</sup> Populaire, grand public

implications possibles sont donc le choix de documents par un club de lecture, la définition du programme d'animations et la conception des espaces qui s'adressent à eux.

### **3.2.2.5 Collection JP**

La collection JP regroupe les enfants de 0 à 9 ans, ce qui constitue une grande tranche d'âge. Il s'agit d'ailleurs de la moitié des documents de la Bibliothèque Jeunesse. Qui plus est, la collection est très diverse (cartonnés, albums, Kamishibai, contes, albums souples, premières lectures, romans, documentaires). C'est pourquoi nous nous demandons si les lecteurs avaient de la peine à se repérer dans cette partie de la bibliothèque, afin d'évaluer le besoin ou non de repenser cette catégorie d'âge.

Au vu des âges concernés, nous n'avons posé les questions sur ce thème qu'aux bibliothécaires. D'après leurs réponses, nous pouvons estimer que les lecteurs n'ont pas trop de peine à se repérer dans la collection des JP (57 %), si ce n'est pour les albums ([cf. annexe 3, figure 33, p.87](#)). Ils sont aidés en cela par la disposition des lieux qui accompagnent l'âge (86% des bibliothécaires le pensent) ([cf. annexe 3, figure 34, p.88](#)). Nous pensons que les documentaires poseraient problème, car visant tous les âges, mais ce n'est pas une préoccupation partagée par les bibliothécaires (une seule personne est allée dans notre sens) ([cf. annexe 3, figure 35, p.88](#)). Il ne semble donc pas y avoir de raison pour repenser la catégorisation de cette collection.

## **3.3 Conclusion**

Au terme de cette analyse, nous pouvons répondre à la question posée dans les objectifs : les jeunes voient la BJ comme une collection principalement au vu de leurs usages et de ce qu'ils apprécient le plus. Nous constatons également que leur opinion sur la BJ est excellente.

Nous avons pu remarquer que les raisons principales pour quitter la bibliothèque, sur lesquelles nous pouvons agir, sont liées à l'espace, au fonds et à l'atmosphère. D'autres raisons existent qui ne sont pas reliées à l'institution et auxquelles nous ne pouvons pas remédier.

Sylvie Octobre relève que les moyens d'empêcher la baisse de fréquentation sont de faire de la bibliothèque un « lieu de travail, [un] lieu de découverte numérique ou [un] lieu de rencontre avec ses copains » (2015, p.29). Cela plaide en faveur d'un repositionnement de la bibliothèque auprès des jeunes. Il faut trouver le moyen de changer l'image de « maison du livre » (Repaire et Touitou 2010, p.19). Nous avons vu que le numérique était quelque chose d'envisageable pour les jeunes, c'est pourquoi

nous recommandons l'introduction de collections et services plus digitaux comme des ordinateurs, des jeux vidéo et des livres numériques. Les jeux vidéo permettront également d'en faire un lieu convivial propice aux réunions amicales.

Qui plus est, il faut réfléchir pour tourner le règlement de manière différente, car les jeunes n'aiment pas le fait d'être interdits de faire des choses à la bibliothèque et ne s'y sentent pas les bienvenus (Agosto et al. 2015, pp.8-9). Évitions de formuler les règles de façon négative, en définissant des usages possibles dans des zones dévolues. Ainsi, nous pouvons autoriser de boire et manger dans un endroit de la bibliothèque, de faire du bruit, d'écouter de la musique, toujours dans des espaces prévus à cet effet, afin de changer l'image de la bibliothèque en tant que « temple des livres » rempli d'interdictions.

Nous avons pu constater un problème de signalétique, car les jeunes ne maîtrisent pas les différents classements de la bibliothèque. Il faudra également s'assurer du suivi de la culture juvénile dans les sélections. Quel meilleur moyen y a-t-il alors pour faire cela que de proposer aux jeunes de choisir eux-mêmes des documents, afin de les fidéliser en les faisant participer ?

## 4. Analyse SWOT

Cette analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été effectuée sur la base des analyses faites dans les chapitres précédents.

### 4.1 Tableau

Tableau 11 : Analyse SWOT de la Bibliothèque Jeunesse

	Positif	Négatif
Interne	<b>Forces :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Collection appréciée des utilisateurs ;</li><li>2. Offre large et variée ;</li><li>3. Budget confortable ;</li><li>4. Équipe motivée et prête aux changements.</li></ol>	<b>Faiblesses :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Offre numérique absente ;</li><li>2. Documentaires vieillissants ;</li><li>3. Séparation des collections adultes et jeunesse ;</li><li>4. Méconnaissance des classements dans la bibliothèque.</li></ol>
Externe	<b>Opportunités :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Déménagement à la MLP ;</li><li>2. Pas de bibliothèques scolaires avant l'âge de 10 ans.</li></ol>	<b>Menaces :</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Baisse du budget ;</li><li>2. Baisse de la lecture chez les enfants ;</li><li>3. Politique de la BCU.</li></ol>

### 4.2 Commentaires

#### Forces :

1. Collection appréciée des utilisateurs : cela ressort du questionnaire auprès des usagers.
2. Offre large et variée : cela est constaté dans l'analyse des collections et les jeunes ont également relevé ce point.
3. Budget confortable : les acquéreurs n'ont pas de problème à ce niveau-là.
4. Équipe motivée et prête aux changements : les bibliothécaires ont d'ailleurs de nombreux projets en cours et ne manquent pas d'idées.

#### Faiblesses :

1. Offre numérique absente : les jeunes désirent notamment des postes informatiques.
2. Documentaires vieillissants : cela est apparu dans l'analyse des collections.
3. Séparation des collections adultes et jeunesse : il y a une perte des jeunes au moment du changement de bibliothèque.
4. Méconnaissance des classements dans la bibliothèque : malgré l'opinion des bibliothécaires, les jeunes ne les connaissent pas.

**Opportunités :**

1. Déménagement à la MLP : si le projet se réalise, la Bibliothèque Jeunesse sera réunie avec la bibliothèque adulte. Cela permettrait de pallier la faiblesse n° 3.
2. Pas de bibliothèques scolaires avant l'âge de 10 ans : la Bibliothèque Jeunesse est donc la bibliothèque lausannoise principale en dessous de cet âge.

**Menaces :**

1. Baisse du budget : c'est une menace toujours possible dans un cadre politique.
2. Baisse de la lecture chez les enfants : il s'agit d'une tendance relevée dans différentes études.
3. Politique de la BCU : elle s'ouvre aux jeunes publics ces derniers temps.

## 5. Politique documentaire

### 5.1 Plan directeur

Le mandat qui nous a été confié nous demandait de proposer des objectifs généraux de développement des collections. Nous le faisons sous la forme d'un plan directeur sur suggestion de notre mandante, avec également des objectifs moins proches des collections, car cela sera utile à la Bibliothèque Jeunesse. Ce plan directeur correspond donc à notre vision de l'institution à la suite de notre travail. Nous proposons des objectifs stratégiques et des objectifs opérationnels avec parfois des actions ou des moyens sans viser à l'exhaustivité. Il s'agit d'une proposition de grands axes que les bibliothécaires pourront ensuite adapter.

#### 5.1.1 Missions des BVL

1. Mission d'information et de conservation ;
2. Mission sociale ;
3. Mission culturelle ;
4. Mission de formation ;
5. Mission pour un imaginaire vivant (Lausanne 2016 ; [cf. annexe 4, pp.89-90](#)).

#### 5.1.2 Objectifs

##### 5.1.2.1 Positionner la bibliothèque comme un lieu privilégié de rencontres et d'échanges autour de la culture → missions 1, 2, 3

- Favoriser la diversité culturelle.
  - Continuer à fournir une collection d'ouvrages en langues étrangères selon leur représentation chez les enfants et adolescents lausannois.
  - Proposer des actions de médiation favorisant le discours interculturel.
    - Participer à des actions comme la Semaine contre le racisme.
- Favoriser l'intégration des populations migrantes.
  - Proposer des ressources facilitant l'apprentissage du français et permettant de mieux connaître et comprendre la Suisse.
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté.
  - Créer une sélection thématique d'ouvrages et de ressources numériques sur le sujet pour les enfants et adolescents.
  - Mettre en place des actions de médiation sur ce sujet.
    - Organiser des sessions du Conseil des enfants de Prélaz<sup>6</sup> et du Conseil des jeunes de la Ville de Lausanne<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Le plus proche de la Bibliothèque Jeunesse des cinq conseils des enfants de Lausanne : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-cohesion-sociale/jeunesse-et-loisirs/delegation-enfance/conseil-des-enfants/prelaz.html>

<sup>7</sup> <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-cohesion-sociale/jeunesse-et-loisirs/delegation-jeunesse/conseil-des-jeunes.html>

### **5.1.2.2 Faire de la bibliothèque le lieu privilégié des enfants et des jeunes pour la détente et les rencontres autour de la lecture, de l'information et du partage des connaissances → missions 1, 4, 5**

- Offrir des collections diversifiées en matière de genres et de supports, favorisant notamment la détente et les loisirs.
- Mettre en place des actions de médiation sur la base des collections afin de promouvoir le plaisir de lire et le partage des connaissances.
  - Organiser des débats « Goûter philo ».
  - Organiser un club de lecture.
  - Faciliter l'échange de « Coups de cœur ».
- Proposer un espace attrayant pour les enfants et les jeunes qui réponde à leurs besoins.
  - Créer l'Espace Famille.
    - Collection destinée à répondre aux interrogations des parents d'enfants de 0 à 13 ans.
    - Actions de médiation à destination des parents et enfants.
    - Espace agréable de rencontre et de partage.
  - Créer un centre de ressources multimédias et numériques permettant notamment de jouer aux jeux vidéo ou de voir des films.
  - Repenser le règlement afin de rendre la bibliothèque plus attrayante.
    - Autoriser la consommation de boissons et de nourriture dans un espace dévolu.
    - Autoriser un niveau sonore plus élevé, résultant par exemple de l'écoute de musique, dans un espace dévolu.
- **Créer un lien entre les collections adultes et jeunesse.**<sup>8</sup>
  - Organiser des visites de Chauderon pour ceux qui ont 13 ans afin de leur faire découvrir la bibliothèque des adultes.
- Impliquer les jeunes dans la vie de la bibliothèque en les faisant participer aux services qui les concernent.
  - Sélection d'ouvrages.
  - Consultation et participation à l'aménagement des espaces qui les concernent.
  - Consultation et participation aux projets de médiation qui les concernent.

### **5.1.2.3 Positionner la bibliothèque comme un lieu d'accès aux ressources et outils numériques et multimédias → mission 2<sup>9</sup>**

- Offrir l'accès à tous aux ressources numériques afin de réduire la fracture numérique.
  - Permettre l'accès à Internet grâce à des postes dédiés.

---

<sup>8</sup> Cet objectif est considéré comme prioritaire, car il permet de résoudre une des faiblesses de l'analyse SWOT.

<sup>9</sup> Idem.

- Proposer des ressources numériques et multimédias destinées aux enfants et adolescents.
- Permettre la consultation sur place de ces ressources avec les outils appropriés.
- Mener des actions de médiation entre les enfants et adolescents et les ressources numériques et multimédias.
  - Tournois de jeux vidéo.
  - Actions de prévention sur les dangers d'Internet.
  - Ateliers de programmation.
  - Projection de films ou documentaires.

#### 5.1.2.4 Positionner la bibliothèque comme lieu et outil de formation → missions 1, 2, 4

- Fournir les ressources et services nécessaires pour que les jeunes développent « la capacité d'utiliser [la bibliothèque] et de savoir se servir de ses prestations » (Littératie 2016).
  - **Rendre l'organisation des collections plus facile pour les usagers<sup>10</sup>.**
    - Classement des romans par genre.
    - Pictogrammes sur les documentaires selon le sujet.
- Aider les jeunes à développer notamment les capacités suivantes dans le but d'accroître leur compétence informationnelle : reconnaître un besoin d'information, localiser et sélectionner des informations (Littératie 2016).
  - Formations à la recherche d'information.
- Fournir une collection d'ouvrages imprimés et numériques favorisant l'apprentissage de la lecture pour les enfants et adolescents.
- Mettre en place des actions de médiation autour de l'éveil au livre et de l'apprentissage de la lecture.
- Fournir une collection d'ouvrages documentaires sur tous les sujets pour les enfants et adolescents.
- **Proposer des ressources numériques documentaires (sites web, vidéo) sur tous les sujets pour les enfants et adolescents<sup>11</sup>.**

---

<sup>10</sup> Cet objectif est une priorité afin de pallier une des faiblesses de l'analyse SWOT

<sup>11</sup> Nous considérons cet objectif comme prioritaire afin de pallier les manques des documentaires et de permettre un désherbage plus efficace, car moins limité par le manque d'ouvrages sur le sujet. Il s'agit d'une des faiblesses relevées dans l'analyse SWOT.

## **5.2 Politique de sélection**

Nous proposons un protocole général de sélection et des protocoles spécifiques pour les collections dont nous suggérons l'introduction. Ceux qui sont spécifiques aux domaines de collection existants seront élaborés dans un second temps, sur la base de ce travail, en collaboration avec les acquéreurs concernés.

### **5.2.1 Protocole général de sélection**

#### **5.2.1.1 Organisation**

C'est le principe de la sélection individuelle qui est en cours à la BJ. Les bibliothécaires sont chacun chargé d'un ou plusieurs domaines. Au vu de la petite taille de l'équipe, cela est nécessaire pour rester à jour. Les acquéreurs de chaque secteur rencontrent la responsable de la politique documentaire, la directrice de la Bibliothèque Jeunesse et l'adjointe responsable des collections une fois par an, ce qui fait office de coordination.

Nous proposons d'impliquer les lecteurs de 10 à 14 ans dans les sélections en les emmenant une à deux fois par an en librairie. Cela permettrait d'obtenir une bibliothèque plus participative. La moitié des jeunes interrogés se sont montrés intéressés par cette possibilité. Au vu de ce qu'ils voudraient choisir, il serait envisageable d'organiser cela pour les mangas par exemple. Qui plus est, cela peut permettre de faire découvrir des ouvrages aux bibliothécaires qu'ils n'auraient pas forcément sélectionnés comme le rapporte Silvère Mercier (Silvae 2011). Cependant, cela n'a pas été le cas dans les réponses données au questionnaire : seulement six propositions n'étaient pas présentes dans les BVL.

Une méthode possible est de leur expliquer quelques principes de la sélection, de les emmener dans une librairie, les laisser établir une liste des livres qu'ils choisiraient puis regarder avec eux à la bibliothèque si les ouvrages ne sont pas déjà présents ou en cours d'acquisition, ce qui permet de les former en plus à la recherche sur le catalogue. Si le bibliothécaire donne son visa, les livres sont acquis.

#### **5.2.1.2 Sources de sélection**

- Bibliographies courantes ;
- Revues spécialisées ;
- Catalogues d'éditeurs ;
- Sites Internet ;
- Vidéos ;
- Réseaux sociaux ;
- Presse généraliste et spécialisée ;
- Visites en librairie ;

- Émissions de radio ou de télévision.

### **5.2.1.3 Critères de sélection**

#### *5.2.1.3.1 Contexte éditorial*

- Éditeurs et auteurs suisses ;
- Maisons d'édition de qualité ;
- Collection variée en matière d'illustrateurs, auteurs, éditeurs, collections, formats et thématiques ;
- Auteurs et éditeurs connus ;
- Romans et séries à succès.

#### *5.2.1.3.2 Types de documents et de supports*

- Les imprimés ;
  - Monographies ;
    - Romans ;
    - Premières lectures ;
    - Documentaires ;
    - Albums ;
    - Albums souples ;
    - Albums cartonnés ;
    - Contes ;
    - Bandes dessinées ;
    - Mangas ;
  - Périodiques ;
    - Magazines et revues ;
- Les documents audiovisuels ;
  - DVD ;
    - DVD documentaires ;
    - DVD de fiction ;
  - Livres sonores ;
- Les ressources électroniques ;
  - Jeux vidéo ;
  - Sites web ;
  - Vidéos ;
  - Livres numériques.

#### 5.2.1.3.3 Niveaux du document

- Romans jusqu'à l'âge de 15 ans<sup>12</sup> ;
- Documentaires jusqu'à l'âge de 13 ans<sup>13</sup> ;
- Des documentaires pour les parents d'enfants de 0 à 13 ans sont également choisis pour l'espace Famille.

#### 5.2.1.3.4 Langues

Français, allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, albanais, arabe, chinois, croate, japonais, russe, turc, serbe, croate.

La collection est majoritairement en français. Les langues étrangères sont là pour les populations allophones, selon leur répartition dans la population lausannoise.

#### 5.2.1.3.5 Critères physiques

- Couverture attrayante : critère indispensable pour les jeunes ;
- Cartonnés solides.

#### 5.2.1.3.6 Nombre d'exemplaires

Nous proposons de reprendre les principes d'exemplarisation définis par la Médiathèque Ouest-Provence (Bambou 2015).

---

<sup>12</sup> Nous proposons de garder pour les romans l'âge actuel, dans le but d'avoir une transition douce entre les collections jeunesse et adulte, avec des livres Young Adult dans les deux lieux. L'idéal serait bien sûr d'avoir un espace adolescent qui permettrait de faire la transition dans la Maison du Livre et du Patrimoine.

<sup>13</sup> Nous estimons que dès 13 ans, les documentaires peinent à satisfaire leurs besoins scolaires. Les collections à Chauderon leur étant ouvertes, ils n'auront plus besoin de ces documentaires majoritairement vieillissants et qui sont peu empruntés.

Tableau 12 : Exemplarisation *a priori* des documents

	Exemplarisation « Basique »	Exemplarisation « Médiane »	Exemplarisation « Réseau »
Nombre d'exemplaires achetés	1	3	5
Intérêt du document pour la collection	X	X	
Fort intérêt avéré du public de la bibliothèque pour l'auteur ou le genre		X	X
Document dans le top 10 des meilleures ventes Payot			X

(Bambou 2015)

En plus de cette exemplarisation *a priori*, il est intéressant de définir des règles selon l'utilisation faite ensuite par les lecteurs afin de ne pas manquer d'exemplaires. Ainsi, si un ouvrage présent en un exemplaire est réservé plus de cinq fois, il faut racheter un exemplaire. S'il est présent en deux exemplaires et réservé plus de 10 fois, un nouvel exemplaire est acquis, et ainsi de suite.

#### 5.2.1.4 Critères d'exclusion

##### 5.2.1.4.1 Critères physiques

Pas plus de 45-50 cm pour les albums sauf exception.

##### 5.2.1.4.2 Types de documents et de supports

- Pas de puzzle, de documents à compléter et autres documents de ce type ;
- Pas de CD musicaux sans un livre avec ;
- Pas d'autoédition, car il manque alors le filtre de l'éditeur qui nous permet de savoir qu'on peut le prendre pour des enfants.

À exclure<sup>14</sup> :

<sup>14</sup> Selon la liste à la p.22 de la CLP (2014b). Le classement est remanié d'après ce que nous estimons nécessaire dans le cadre d'une bibliothèque jeunesse, notamment conformément au besoin de respecter l'article 2 du code de déontologie des bibliothécaires suisses (Bibliothèque Information Suisse 2013) : « Les professionnels de l'information [...] sont spécialement attentifs aux publics spécifiques qui nécessitent une protection particulière ».

- Les documents à caractère raciste, pornographique, ultra violent ou portant atteinte à la dignité de l'homme ;
- Les documents frappés d'une décision de justice et qui sont interdits ;
- Les documents dont le contenu intellectuel ou scientifique n'est pas validé (para sciences, pseudo médecine) ;
- Les documents dont le contenu incite à des pratiques dangereuses ou illégales (sectes, drogues...) ;
- Les documents de propagande ou de publicité (sectes, partis politiques, entreprises...).

Soumis à réflexion :

- Les documents polémiques ;
- Les documents trop simplificateurs ;
- Les documents dont l'éthique est discutable (sexualité, violence...) ;
- Les documents présentant une iconographie sensible, en particulier si elle n'est pas justifiée par le contexte de l'œuvre ou du segment de collection considéré.

## 5.2.2 Protocole de sélection pour les jeux vidéo

Les jeux vidéo permettent de tendre vers la bibliothèque troisième lieu. Ils accentuent la vision de l'institution comme un espace de loisir, de détente et d'échange. Ce média peut servir comme produit d'appel pour de nouveaux usagers et pour garder les adolescents qui partent actuellement. Le jeu vidéo permet également d'attirer le regard sur les autres collections de la bibliothèque. « ~70 % des utilisateurs de jeux vidéo en bibliothèque finissent par utiliser un autre service, un autre type de document. » (Dall'Aglio et Théodoloz 2015) et des bibliothèques ayant introduit ce média dans leur collection ont constaté une augmentation de la fréquentation et des prêts significative (Leleu 2015).

### 5.2.2.1 Sources de sélection

- Bibliographies courantes ;
- Revues spécialisées ;
- Catalogues d'éditeurs ;
- Sites Internet ;
  - Test de jeux<sup>15</sup> ;
  - Critiques de jeux<sup>16</sup> ;
  - Bases de données factuelles<sup>17</sup> ;
- Vidéos<sup>18</sup> ;
- Réseaux sociaux ;
- Presse généraliste et spécialisée ;
- Visites en magasins ;
- Émissions de radio ou de télévision.

### 5.2.2.2 Critères de sélection

#### 5.2.2.2.1 Contexte éditorial

- Jeux vidéo suisses ;
- Jeux vidéo reconnus ;
- Jeux vidéo indépendants ;
- Ouverture sur univers transmédia.

#### 5.2.2.2.2 Types de documents et de supports

- Jeux Wii/Wii U ;
- Jeux sur au moins une autre console ;
- Jeux PC, jeux en ligne.

---

<sup>15</sup> p.ex. : Gamekult <http://www.gamekult.com/>

<sup>16</sup> p.ex. : Un coin de Pixel, qui parle notamment de jeux suisses <http://uncoindepixel.ch/>

<sup>17</sup> p.ex. : Jeuxvideo.com <http://www.jeuxvideo.com/>, PEGI pour l'âge [http://www.pegi.info/ch\\_fr/](http://www.pegi.info/ch_fr/)

<sup>18</sup> p.ex. : Usul master <https://www.youtube.com/user/usulmasta>

#### 5.2.2.2.3 Niveaux du document

Jusqu'à PEGI 12 y compris.

#### 5.2.2.2.4 Langues

Disponible en français.

#### 5.2.2.2.5 Critères physiques

- Support physique ;
- Dématérialisé.

#### 5.2.2.2.6 Prix du document

Possible d'obtenir des jeux dématérialisés gratuits ou des packs de jeux à petit prix sur des plateformes comme Steam<sup>19</sup> ou The Humble Bundle<sup>20</sup>.

#### 5.2.2.2.7 Nombre d'exemplaires

1 exemplaire par jeu dans le cadre d'un support physique.

### 5.2.2.3 Critères d'exclusion

#### 5.2.2.3.1 Niveaux du document

Pas de PEGI 16 ou 18, car ne correspond pas aux âges du public de la Jeunesse.

### 5.2.3 Protocole de sélection pour les sites web et vidéos de référence

Une sélection de sites web et vidéos de référence donnerait la possibilité de pallier les manques des documentaires jeunesse. Les jeunes allant de toute façon sur Internet pour leurs besoins documentaires, un choix de ressources de la part de la bibliothèque permettrait de les guider vers des sources de qualité. Cette sélection devrait ensuite se faire connaître auprès des jeunes. Il faudrait pour cela la relayer sur la page Facebook des Bibliothèques de la Ville de Lausanne ainsi que concrétiser ces ressources électroniques en mettant des affiches avec des QR codes renvoyant aux ressources en lien avec les documentaires des rayonnages.

Le public visé est les 10-15 ans qui sont les plus susceptibles d'utiliser Internet, dont les documentaires sont peu empruntés et pour lesquels il est difficile de trouver des nouveautés.

#### 5.2.3.1 Sources de sélection

- Bibliographies courantes ;
- Revues spécialisées ;
- Sites Internet ;

---

<sup>19</sup> <http://store.steampowered.com/?l=french>

<sup>20</sup> <https://www.humblebundle.com/>

- Vidéos ;
- Réseaux sociaux ;
- Presse généraliste et spécialisée ;
- Émissions de radio ou de télévision.

### **5.2.3.2 Critères de sélection**

#### *5.2.3.2.1 Qualité et organisation des contenus*

- Validité des informations ;
- Informations adaptées au public.

#### *5.2.3.2.2 Contexte éditorial*

Auteur et/ou site web reconnu pour la qualité de son contenu. Vérifier que l'auteur a fait des études dans le domaine dont il parle.

Avantage si participe à un réseau comme la Vidéothèque d'Alexandrie<sup>21</sup>.

#### *5.2.3.2.3 Types de documents et de supports*

- Sites web ;
- Vidéo YouTube, Dailymotion ou autre plateforme de vidéos ;
  - Documentaires ;
  - Podcasts.

#### *5.2.3.2.4 Niveaux du document*

Adapté pour un public jusqu'à l'âge de 15 ans.

#### *5.2.3.2.5 Langues*

Français uniquement.

### **5.2.3.3 Critères d'exclusion**

#### *5.2.3.3.1 Qualité et organisation des contenus*

Contenu contenant des insultes, trop orienté politiquement.

#### *5.2.3.3.2 Niveaux du document*

Niveau trop scientifique.

## **5.2.4 Protocole de sélection pour les livres numériques**

Certes, les livres numériques ne convainquent pas actuellement les adolescents (Solym 2016), mais nous pensons que la bibliothèque doit se positionner comme force de proposition et lieu de découverte des innovations dans le domaine du livre. Un des reproches des jeunes faits aux ebooks est notamment leur prix trop proche de la version papier (Solym 2016) et cela ne sera pas un problème en bibliothèque. Qui plus est, nous

---

<sup>21</sup> <https://www.youtube.com/channel/UCsqvprYnU8J8K449VAQZhsQ>

savons que cela évolue vite dans le domaine du numérique et la situation pourrait se retourner rapidement, les jeunes utilisant les outils nécessaires à la lecture numérique.

Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne sont affiliées à la plateforme e-bibliomedia pour offrir des ebooks. Cependant, ils ne sont pas proposés au public jeunesse. Or, il existe plus de 300 livres numériques (au 1<sup>er</sup> juin 2016) destinés aux 13-14 ans (Bibliomedia 2016).

Le problème, c'est que sur cette plateforme sont également présents des romans érotiques (accessibles seulement aux plus de 16 ans aux Bibliothèques de la Ville de Lausanne) sans contrôle d'âge possible. Bibliomedia, contacté sur ce point, nous a expliqué que le problème était connu et souvent relayé auprès du prestataire de la plateforme, mais que celui-ci ne semble pas enclin à développer prochainement un accès restreint selon l'âge à certaines ressources malgré les sollicitations des bibliothèques affiliées à travers Bibliomedia. Le pis-aller employé en attendant par certaines bibliothèques est de demander l'autorisation des parents.

Les BVL ne vont pas quitter e-bibliomedia pour ce problème de livres jeunesse, ce serait beaucoup de soucis et d'argent pour ce seul désavantage de la plateforme. Il est possible qu'à force de sollicitations, le prestataire finisse par mettre cela à l'ordre du jour. En attendant, nous trouvons dommage de ne pas offrir l'accès à ce fonds pour lequel les bibliothèques paient. Nous proposons donc de valoriser auprès des 13-14 ans et plus ces livres numériques, en demandant l'autorisation des parents, prévenus au préalable du problème des romans érotiques. Une solution de valorisation est la concrétisation des ebooks en créant des livres fantômes dans les rayonnages avec des livres pilonnés et un QR code dessus. Il pourrait être également intéressant de mentionner dans le catalogue si une version numérique existe.

Mais le champ des ebooks est vaste et il est possible pour la Bibliothèque Jeunesse de s'ouvrir aux livres numériques interactifs, dont nous proposons une politique de sélection. Le public ciblé par ce type d'ebook est plutôt les 3-9 ans.

#### **5.2.4.1 Sources de sélection**

- Bibliographies courantes ;
- Revues spécialisées ;
- Catalogues d'éditeurs ;
- Sites Internet ;
- Vidéos ;
- Réseaux sociaux ;
- Presse généraliste et spécialisée ;

- Émissions de radio ou de télévision.

#### **5.2.4.2 Critères de sélection**

##### *5.2.4.2.1 Contexte éditorial*

- Éditeurs et auteurs suisses ;
- Maisons d'édition de qualité ;
- Collection variée en matière d'illustrateurs, auteurs, éditeurs, collections, formats et thématiques ;
- Offre pour les bibliothèques ;

##### *5.2.4.2.2 Types de documents et de supports*

Types d'histoires selon le catalogue de La souris qui raconte (2016), une maison d'édition spécialisée dans les livres numériques interactifs :

- « Histoires à lire ;
  - Illustrations animées ;
  - Lecture contée au choix du lecteur ;
- Histoires à jouer ;
  - Illustrations animées et interactives ;
  - Lecture contée au choix du lecteur ;
- Histoires à inventer ;
  - Illustrations animées et interactives ;
  - Lecture contée au choix du lecteur ;
  - Le livre dont vous êtes le héros. »

Types de supports :

- Streaming sur ordinateurs ou tablettes ;
- Applications, avec parfois un livret avec un QR code pour télécharger le livre<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> C'est le cas de la maison d'édition suisse Utopie (<http://www.editionsutopie.com/>). Pour l'instant seulement disponible sur iOS, mais après contact avec eux, l'application Android devrait arriver cet été. Ils travaillent actuellement sur une version pour les bibliothèques.

## **5.2.5 Politique de gestion des propositions d'achat**

Nous nous basons pour cette politique sur les exemples proposés par la CLP (2014b, p.24), car ils nous semblent adéquats.

### **5.2.5.1 Critères de refus ou d'acceptation des propositions d'achat**

Il faut que les propositions d'achat entrent dans le cadre de la politique de sélection de la bibliothèque pour être acceptées et que chaque document puisse intéresser un certain nombre de lecteurs potentiels afin d'éviter d'acheter un document pour une seule personne.

### **5.2.5.2 Informations données aux usagers**

Les usagers doivent être avertis de la décision de l'acquéreur, en cas de refus comme d'acceptation. Le courriel est privilégié. S'il n'est pas donné suite à la proposition, la raison est transmise, en rapport avec les critères de sélection ou d'exclusion et le lecteur est orienté vers une bibliothèque possédant le titre recherché avec ses coordonnées si cela est possible.

L'ouvrage est réservé pour l'utilisateur avant la mise en rayon à la condition que l'acquéreur chargé du domaine n'ait pas déjà prévu de l'acheter, afin d'éviter les réservations de best-sellers. Les propositions d'achat sont traitées prioritairement par rapport aux autres acquisitions. L'utilisateur est informé du délai de traitement de l'ouvrage.

## **5.2.6 Politique de gestion des dons**

Nous nous contentons dans cette partie de formaliser la pratique des BVL, car elle fonctionne et nous ne voyons pas de raison d'en changer.

Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne n'acceptent pas les dons. En cas de demande de la part d'un usager, les collaborateurs l'orientent vers les associations susceptibles de les accepter dans la région lausannoise.

## 5.3 Évaluation de la politique d'acquisition

Par politique d'acquisition, nous entendons ici « [l']ensemble d'opérations découlant de la décision d'acquisition et qui, de facto, implique que la bibliothèque s'engage dans un processus de commande. » (CLP 2014b, p.18) La politique d'acquisition ne comprend donc pas le processus de sélection qui est un choix intellectuel.

La politique d'acquisition n'est pas une priorité de la politique documentaire dans le cadre de ce mandat. Si nous nous penchons dessus, c'est pour examiner l'ensemble du processus. Nous allons alors évaluer ce qu'il en est des acquisitions.

Pour cet examen, nous avons rencontré une des deux personnes responsables du service des achats pour toutes les Bibliothèques de la Ville. Nous la remercions pour ces réponses et pour le temps qu'elle nous a accordé.

### 5.3.1 Fournisseurs

Les Bibliothèques de la Ville de Lausanne ont différents critères pour choisir leurs dix fournisseurs :

- Fournisseur local.

Il s'agit d'une exigence de la Ville de Lausanne. Des exceptions sont faites pour des fonds particuliers, notamment pour la Jeunesse.

- Délais de livraison.

C'est un des critères principaux. Le délai exigé est d'une semaine, trois si le document n'est pas en Suisse.

- Qualité du service.

- Rabais.

Les Bibliothèques ont une entente avec tous les fournisseurs. Ils leur accordent 10 % de rabais et elles ne font en échange que des achats en ferme.

- Délais de paiement.

Les fournisseurs doivent pouvoir attendre que la Ville de Lausanne les paie dans un délai de 30, voire 60 jours.

Le mode d'acquisition principal est l'achat en 1 à x exemplaires en ferme. Quelques offices de petits éditeurs suisses romands sont également appréciés, car ils ne sont pas toujours présents sur Electre qui est la source de sélection principale.

Il n'y a pas de liste formalisée des sources d'acquisition par domaine de contenus et/ou types de documents, mais la personne interrogée a pu nous donner sans problème par oral toutes les librairies avec lesquelles travaillent les bibliothèques selon leurs particularités (générales, BD, jeunesse, DVD...).

### **5.3.2 Budget**

Le budget d'acquisition est ventilé entre les différents domaines d'acquisition de la vingtaine d'acquéreurs selon les prêts et les intérêts du public. Les plus gros postes sont les BD et les romans. L'établissement des enveloppes se fait également en fonction du prix moyen d'un document par domaine d'acquisition.

Pour respecter le budget, les commandes en librairie par notice Electre s'arrêtent à fin octobre, sauf pour les BD et les romans où il est nécessaire de suivre les parutions. Les acquéreurs peuvent ensuite faire des achats directement en librairie jusqu'à début décembre pour finir leur enveloppe. Ils ont bien sûr cette possibilité avant fin octobre, mais cela reste anecdotique.

### **5.3.3 Spécificités de la Jeunesse**

Les livres jeunesse sont achetés à 80 % dans une librairie non lausannoise en raison de son offre.

### **5.3.4 Conclusion**

L'élaboration d'une politique d'acquisition formalisée pour la Jeunesse ne nous semble pas utile, car elle est la même que pour les adultes. Dans l'ensemble, le processus d'acquisition des Bibliothèques de la Ville de Lausanne nous paraît clair et adéquat si nous le comparons aux recommandations de la CLP (2014b, pp.26-28).

## 5.4 Évaluation de la politique de désherbage

La politique de désherbage pour la Bibliothèque Jeunesse se base actuellement sur des critères généraux et non pas sur une analyse du public et de ses attentes. Nous allons donc les évaluer afin d'examiner l'ensemble du processus. À la suite de ce travail de bachelor, des critères spécifiques fondés sur l'analyse du public pourront être mis en place.

### 5.4.1 Fréquence du désherbage

#### 5.4.1.1 Ponctuel

Du désherbage ponctuel est effectué lors du retour d'un document s'il est en mauvais état. Les bibliothécaires qui constatent un problème mettent de côté l'ouvrage pour l'acquéreur responsable du domaine. Celui-ci pourra ainsi être au courant du désherbage et prendre ou non la décision de réassort.

#### 5.4.1.2 Planifié

Des objectifs de désherbage sont donnés chaque année aux acquéreurs jeunesse en fonction des objectifs définis pour chaque domaine ou segment, ce qui en fait du désherbage planifié selon la CLP (2014b, p. 30).

### 5.4.2 Critères de désherbage

Différents critères sont utilisés à la Bibliothèque Jeunesse, certains pouvant différer de ceux des adultes. Notamment, la couverture est un critère important de choix pour les jeunes (10 à 15 ans). Il faut donc désherber les livres qui ont une couverture trop ancienne. Éviter d'avoir des bacs trop remplis est un autre critère.

Sinon, la nature des critères de désherbage est la même que pour les autres collections, c'est le degré qui change, car les goûts/jugements sont différents, plus intenses. Ainsi, ce sont les critères IOUPI qui sont appliqués, adaptés à la jeunesse :

- I : incorrect, fausse information.  
C'est un critère très important : les enfants ont confiance en la bibliothèque. Il faut faire attention aux documentaires qui proposent des « raccourcis » sous prétexte de simplifier, car l'information devient fausse par troncature.
- O : ordinaire, superficiel, médiocre.  
Cela dépend de la production éditoriale. Nous pouvons plus facilement choisir dans les documentaires sur les dinosaures que sur la Première Guerre mondiale.
- U : usé, délabré, laid, irréparable.  
Une collection attractive est essentielle avec un public jeune. Il faut éviter les couvertures trop anciennes.

- P : périmé.  
Il faut de toute façon désherber, même s'il n'est pas possible de remplacer l'ouvrage.
- I : inapproprié, ne correspond pas à la collection.

### **5.4.3 Processus clair**

Il existe un logigramme de traitement des ouvrages de plus de x années d'accrochage et de x années sans prêts ainsi qu'un logigramme d'évaluation des documents pour les ouvrages candidats au désherbage pour tout le réseau, les collections adultes comme celles pour les jeunes.

### **5.4.4 Ce qu'il advient des documents désherbés**

#### **5.4.4.1 Dons aux associations**

Il y a parfois des dons qui sont faits aux associations et des livres désherbés ont servi de décor à la série de la RTS « À livre ouvert ».

#### **5.4.4.2 Vente**

Il n'y a eu pour l'instant qu'une seule vente pour tous les sites des ouvrages désherbés. Elle a eu lieu le 5 mars 2016 à l'occasion du Samedi des Bibliothèques vaudoises dont le thème était « Savez-vous planter les choux ? », ce qui était l'occasion de parler du désherbage.

La Bibliothèque Jeunesse, cependant, a le droit de vendre ses livres désherbés. Ils sont toujours à la disposition des lecteurs dans un coin de la bibliothèque.

#### **5.4.4.3 Mise au pilon**

La plupart du temps, en dehors de la Bibliothèque Jeunesse, les livres sont pilonnés. La couverture est souvent retirée du papier.

### **5.4.5 Conclusion**

À travers cette évaluation, nous avons pu constater que les Bibliothèques de la Ville de Lausanne possèdent une politique de désherbage, qui plus est, adaptée au public jeune. Les différents points nous semblent plutôt correspondre aux recommandations de la CLP (2014b, pp.29-33). Cette politique de désherbage pour la jeunesse pourra être approfondie à la suite de ce travail de bachelor.

Nous relevons néanmoins qu'idéalement, il faudrait faire moins de pilonnage et plus de ventes ou dons aux associations, voire même des dons aux usagers.

## 6. Conclusion

Il s'agit dans ce chapitre de tirer les conclusions de ce travail en proposant également un regard critique sur les méthodes utilisées et les résultats obtenus, ainsi qu'une ouverture pour le futur.

### 6.1 Résultats obtenus

L'état des lieux a compris, comme requis, l'analyse de l'environnement et celle des collections. La première a démontré que les BVL sont les seules bibliothèques à proposer une offre pour les 0-9 ans. La seconde, quant à elle, a révélé un problème des documentaires à partir de 10 ans et, de moindre manière, des romans pour cet âge également.

Nous avons effectué un état de l'art sur le public des 10-15 ans. Il en est ressorti que les usagers sont différents de ceux qui ne viennent pas, que les raisons pour ne plus fréquenter l'institution sont diverses, liées à la bibliothèque ou pas et finalement qu'une des méthodes pour garder les jeunes est de leur demander leur avis, de les impliquer, de considérer leur culture et de ne pas l'ignorer dans la constitution des collections.

À la suite des deux enquêtes effectuées pendant l'analyse des besoins, nous pouvons tirer les conclusions principales ci-après : les jeunes sont très satisfaits de l'offre actuelle de la BJ, ils viennent à la bibliothèque avant tout pour emprunter ou lire sur place et ont envie d'aller chez les adultes à partir de 13 ans.

L'analyse SWOT a permis d'identifier les forces et faiblesses de la Bibliothèque Jeunesse ainsi que les opportunités et menaces pour le futur. Sur la base des faiblesses repérées, nous avons pu proposer des objectifs prioritaires dans le plan directeur.

Notre évaluation des politiques d'acquisition et de désherbage n'a montré aucun problème.

### 6.2 Recommandations

Un des objectifs de ce travail était de trouver des idées afin de diminuer le désintérêt des jeunes. Il ne peut y avoir de solution unique. En effet, « [u]ne politique qui viserait à limiter la désaffection des jeunes de la bibliothèque devrait prendre en considération la pluralité des logiques et des publics concernés » (Poissenot 1997, p.116). C'est pourquoi nos recommandations sont multiples et ne touchent pas les mêmes domaines.

Ce travail avait pour but d'examiner pourquoi les jeunes ont tendance à quitter la bibliothèque ainsi que de trouver des moyens d'y remédier. Si nous nous basons sur les

quatre pistes dont Virginie Repaire et Cécile Touitou conseillaient une application systématique, nous constatons que les recommandations faites y correspondent.

Tout d'abord, il est nécessaire de « replacer le public jeune au cœur de la réflexion » (Repaire et Touitou 2010, p.26). Cela a été fait grâce à ce travail qui s'est concentré sur les 10-15 ans et qui a donné des pistes de questionnement aux BVL.

Il faut ensuite « faire bouger l'offre de manière significative » (Repaire et Touitou 2010, p.27) au moyen de collections plus adaptées aux envies des jeunes, notamment plus orientées vers le numérique, comme nos propositions de jeux vidéo et livres numériques, mais aussi grâce à un protocole général de sélection. Au vu des problèmes constatés avec les documentaires JM-JA, nous préconisons un désherbage plus drastique basé sur une cartographie de la collection. Puisque l'accès aux documentaires adultes sans restriction est possible dès le 4 juillet, nous proposons de ne plus en sélectionner à partir de 13 ans et pour pallier le manque de production éditoriale, de choisir des références numériques sous la forme de sites web et de vidéos.

Troisièmement, « donner plus de visibilité à la bibliothèque et faire participer les jeunes » (Repaire et Touitou 2010, p.28) peut être réalisé en améliorant la signalétique des documents, en réorganisant les romans JM-JA par genre. Cette réflexion est déjà en cours à la BJ et nous nous permettons de l'appuyer après lecture du travail sur le sujet de Mélody Rossel (2013), car cette solution semble être un bon moyen d'augmenter les prêts ; nous l'avons proposée dans les objectifs du plan directeur. Il faut également donner plus de visibilité aux collections adultes, en organisant par exemple des visites de la bibliothèque de Chauderon. Grâce à notre recommandation de sélection en partie des documents par les 10-14 ans, nous pouvons faire participer les jeunes. Il faudra également développer leur implication en dehors des collections.

Finalement, il est nécessaire de « faire bouger la relation avec les publics jeunes et les autres partenaires » (Repaire et Touitou 2010, p.30) : cela pourrait être fait en assouplissant le règlement et permettant de manger et boire à la bibliothèque, ce qui serait apprécié des adolescents.

### **6.3 Regard critique et axes non traités**

L'analyse de l'environnement s'est concentrée sur les bibliothèques gymnasiales et scolaires, ainsi que la BCU. Il aurait pu être intéressant d'explorer également les autres institutions culturelles lausannoises, mais il aurait fallu alors avoir plus de temps.

Nous relativiserions certains des résultats de nos deux enquêtes, par le fait que nous leur avons donné des propositions orientées sur nos hypothèses et opinions. Quelqu'un

avec une autre vision aurait obtenu des conclusions différentes. De plus, l'analyse a eu lieu seulement sur les 10-15 ans pour des raisons de priorité : il s'agit d'un public qui a également à sa disposition les bibliothèques scolaires et dont une partie quitte la bibliothèque plutôt que de passer aux collections adultes. Il pourrait être intéressant de faire en plus une enquête sur le public plus jeune et sur le non-public.

#### **6.4 Les prochaines étapes de la politique documentaire**

C'est maintenant à la bibliothèque de décider ce qu'elle a l'intention de faire d'après les conclusions de ce travail. Nous pouvons relever notamment les étapes suivantes : établissement des protocoles de sélection selon les domaines de la collection de concert entre la responsable de la politique documentaire et les acquéreurs concernés, adaptation des critères de désherbage à l'analyse des publics, reprise par les bibliothécaires du plan directeur pour qu'ils se l'approprient et le précisent notamment en ce qui concerne les actions et moyens possibles.

Il reste un outil essentiel d'une bonne politique documentaire formalisée qui n'a pas été abordé dans ce travail : il s'agit d'une charte des collections. Comme c'est un outil de communication externe à la destination du public et de la tutelle politique, sa rédaction vient en dernier dans le processus de politique documentaire (Muster 2016c).

Si ce mandat concernait principalement la BJ, le but est qu'une fois la politique mise sur les rails, elle puisse s'appliquer également à toutes les collections jeunesse des sites de quartier, ceci étant facilité par le fait que les acquéreurs sont les mêmes.

Mais se doter d'une politique documentaire formalisée ne suffit pas, il faut la tenir à jour. Les différents outils devront donc être actualisés à une fréquence de tous les ans à tous les cinq ans selon le document (Muster 2016c).

#### **6.5 Leçons tirées de ce travail**

Travailler sur ce mandat nous a permis de considérer l'ensemble du processus de politique documentaire. Nous avons ainsi pu exercer avec plaisir les connaissances acquises lors des cours à la HEG. Nous avons été heureux de découvrir le côté stratégique des BVL dans lesquelles nous travaillons depuis plus de 3 ans ainsi que de réfléchir sur les collections, mais aussi les publics et l'environnement.

# Bibliographie

## Etat des lieux

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE LAUSANNE, 2013. Collection grand public. *BCUL* [en ligne]. [Consulté le 12 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bcu-lausanne.ch/domaines/interets/collection-grand-public/>

BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE LAUSANNE, 2015. *Statistiques annuelles 2014* [document PDF]. 15 janvier 2015.  
Document interne à l'institution.

BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE LAUSANNE, 2016a. *Evaluation par indice : Bibliothèque Jeunesse 2015-2014* [fichier Excel]. 1<sup>er</sup> avril 2016.  
Document interne à l'institution.

BIBLIOTHEQUES DE LA VILLE DE LAUSANNE, 2016b. *Rapport statistiques visites de groupes 2015* [fichier Microsoft Word].  
Document interne à l'institution.

CLP, 2008a. *Normes pour les bibliothèques publiques : principes, données techniques et exemples pratiques*. 3<sup>e</sup> édition revue et corrigée. Berne : Hep-Verlag. ISBN 978-3-907832-04-3

CLP, 2008b. Tableau valeurs de référence concernant la composition des fonds et présentation des collections. *SAB / CLP* [en ligne]. [Consulté le 19 mars 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.sabclp.ch/images/valeurs\\_de\\_reference\\_tableau.pdf](http://www.sabclp.ch/images/valeurs_de_reference_tableau.pdf)

CLP, 2014a. *Normes pour bibliothèques scolaires : Bibliothèques, médiathèques, centres de documentation pour les écoles primaires, secondaires et professionnelles : Principes, données techniques et exemples pratiques* [en ligne]. 3<sup>e</sup> édition revue et corrigée. [S.I.] : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique. [Consulté le 19 mars 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.sabclp.ch/images/Normes\\_bibliotheques\\_scolaires\\_2014.pdf](http://www.sabclp.ch/images/Normes_bibliotheques_scolaires_2014.pdf)

LAUSANNE et UNICEF, [2012]. Lausanne commune amie des enfants. Bravo ! *Lausanne.ch* [en ligne]. [Consulté le 18 juin 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-cohesion-sociale/jeunesse-et-loisirs/delegation-enfance/Lausanne-commune-amie-des-enfants/mainArea/01/text\\_files/file2/document/LSNEcomm-flyer.pdf](http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/enfance-jeunesse-et-cohesion-sociale/jeunesse-et-loisirs/delegation-enfance/Lausanne-commune-amie-des-enfants/mainArea/01/text_files/file2/document/LSNEcomm-flyer.pdf)

LAUSANNE, [2015]. Statistiques 2014. *Lausanne.ch* [en ligne]. [Consulté le 21 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lausanne.ch/thematiques/culture-et-patrimoine/culture-a-vivre/bibliotheques-lire-a-lausanne/bibliotheques/statistiques/statistiques-2014.html>

MONTI, Alicia, 2015. *Analyse des besoins préalable à la mise en place d'une politique documentaire jeunesse aux BVL : Enquête sur les bibliothèques scolaires lausannoises* [fichier Microsoft Word]. 16 octobre 2015.  
Document interne aux Bibliothèques de la Ville de Lausanne

PHAM, Valérie, 2015. *Entretiens avec les bibliothécaires des gymnases lausannois – synthèse* [document PDF]. Juin 2015.  
Document interne aux Bibliothèques de la Ville de Lausanne

STATISTIQUE VAUD, 2016. Population résidente permanente par âge exact, sexe, origine, district et commune. *Statistique Vaud* [en ligne]. Mis à jour le 8 mars 2016. [Consulté le 30 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.scris.vd.ch/default.aspx?docID=7837>

## Analyse des besoins

AGOSTO, Denise et al., 2015. The Teens Speak Out : What Teens in a Tech High School Really Think About Libraries... and What You Can Do to Improve Their Perceptions. *Young Adults Library Services* [en ligne]. Printemps 2015. Pp.7–12. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=102474008&site=ehost-live> [accès par abonnement]

BERNIER, Anthony, MALES, Mike et RICKMAN, Collin, 2014. "It Is Silly to Hide Your Most Active Patrons" : Exploring User Participation of Library Space Designs for Young Adults in the United States. *Library Quarterly: Information, Community, Policy* [en ligne]. Avril 2014. Vol. 84, n°2, pp.165–182. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=94937761&site=ehost-live> [accès par abonnement]

BROCK, Avril et RANKIN,Carolynn, 2012. Libraries, literacy and popular culture – let's get reading ! In : RANKIN,Carolynn et BROCK, Avril (éd.). *Library Services for Children and Young People : Challenges and opportunities in the digital age*. Londres : Facet Publishing, pp. 65-87

BURGOS, Martine, 2003. Âge tendre, âge de raison : grandir en section Jeunesse. In : BURGOS, Martine et al. *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*. Paris : Bibliothèque publique d'information, pp. 127-187. Études et recherche

CHARLOT, Bernard, 2003. Préface. In : BURGOS, Martine et al., 2003. *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*. Paris : Bibliothèque publique d'information, pp. 13-19. Études et recherche

DERR, Leonee et RHODES, Aimee, 2010. The Public Library as Urban Youth Space: Redefining Public Libraries Through Services and Space for Young People for an Über Experience. *Aplis* [en ligne]. Septembre 2010. 23(3), pp.90–97. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=53550769&site=ehost-live> [accès par abonnement]

HEDJERASSI, Nassira, 2003. La fréquentation par la bande. In : BURGOS, Martine et al. *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*. Paris : Bibliothèque publique d'information, pp. 20-78. Études et recherche

HOWARD, Vivian, 2011. What do young teens think about the public library ? *Library Quarterly* [en ligne]. Juillet 2011. Vol. 81, n°3, pp.321–344. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=61028516&site=ehost-live> [accès par abonnement]

IFLA, [ca. 2008]. Recommandations pour l'accueil des adolescents dans les bibliothèques publiques. *IFLA* [en ligne]. Consulté le 19 juin 2016. Disponible à l'adresse : <http://www.ifla.org/files/assets/libraries-for-children-and-ya/publications/ya-guidelines2-fr.pdf>

LEGENDRE, Françoise, 2015. Penser les espaces pour les enfants et les jeunes dans la bibliothèque. In : LEGENDRE, Françoise (dir.). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, pp. 283-289. Bibliothèques

LELEU, Mélanie, 2015. Bibliothèques jeunesse : quelles évolutions ? *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2 juin 2015. N°5, 2015. [Consulté le 13 avril 2016]. Disponible à l'adresse : [http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-jeunesse-quelles-evolutions\\_65274](http://bbf.enssib.fr/tour-d-horizon/bibliotheques-jeunesse-quelles-evolutions_65274)

MACCHION, Felicity et SAVIC, Natasha, 2011. Youth : an Exchange of Ideas for Public Libraries. *Aplis* [en ligne]. Mars 2011. 24(1), pp.17–22. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse :

<http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=59513122&site=ehost-live> [accès par abonnement]

OCTOBRE, Sylvie, 2015. Comment lire à l'ère des smartphones ? La lecture et les jeunes. In : LEGENDRE, Françoise (dir.). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, pp. 24-30. Bibliothèques

PAYEN, Emmanuèle, 2015. Elaborer une politique d'action culturelle pour les jeunes : quels enjeux ? In : LEGENDRE, Françoise (dir.). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, pp. 221-234. Bibliothèques

PECLARD, Christine et EJARQUE, Catherine, 2015. Les adolescents sont-ils solubles dans la bibliothèque ? In : LEGENDRE, Françoise (dir.). *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, pp. 271-276. Bibliothèques

PEREZ, Patrick, SOLDINI, Fabienne et VITALE, Philippe, 2003. Usages pluriels des bibliothèques : règles et conflits. In : BURGOS, Martine et al. *Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile*. Paris : Bibliothèque publique d'information, pp. 79-126. Études et recherche

POISSENOT, Claude, 1997. *Les adolescents et la bibliothèque* [en ligne]. Paris : Bibliothèque publique d'information. [Consulté le 3 mars 2016]. Etudes et recherche. ISBN : 978-2-842461-64-5. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/bibpompidou/428>

POISSENOT, Claude, 2010. Culture juvénile et bibliothèques publiques : le traitement institutionnel des pratiques juvéniles. In : FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication. *Enfance et Cultures : actes du colloque international, Université Paris Descartes, 15 au 17 décembre 2010* [en ligne]. [Consulté le 2 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/poissenot.pdf>

RANKIN,Carolynn, 2012. Library place and space transformation – designing for the digital natives. In : RANKIN,Carolynn et BROCK, Avril (éd.). *Library Services for Children and Young People : Challenges and opportunities in the digital age*. Londres : Facet Publishing, pp. 159-182

REPAIRE, Virginie et TOUITOU, Cécile, 2010. *Les 11-18 ans et les bibliothèques municipales* [en ligne]. Paris : Bibliothèque publique d'information. [Consulté le 15 mars 2016]. ISBN : 978-2-842461-26-3. Disponible à l'adresse : <http://books.openedition.org/bibpompidou/1024>

ROSSEL, Mélody, 2013. « J'sais pas quoi lire ! » ou *Les méthodes de recherche et de sélection des enfants en bibliothèque municipale* [en ligne]. Genève : Haute école de gestion de Genève. Travail de bachelor. [Consulté le 19 mars 2016]. Disponible à l'adresse : [http://doc.rero.ch/record/208869/files/TB\\_Rossel\\_Recherche\\_et\\_slection\\_des\\_enfant\\_s.pdf](http://doc.rero.ch/record/208869/files/TB_Rossel_Recherche_et_slection_des_enfant_s.pdf)

SCHNEIDER, Elisabeth, 2013. Les espaces de lecture adolescents. *Lecture Jeune* [en ligne]. Décembre 2013. N°148. [Consulté le 2 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lecturejeunesse.org/articles/les-espaces-de-lecture-adolescents/>

SHAY, Cathy, 2011. The Twilight Zone: Bringing Youth Into Libraries. *Ap/Is* [en ligne]. Mars 2011. 24(1), pp.42–46. [Consulté le 15 mars 2016]. Disponible à l'adresse : <http://search.ebscohost.com/login.aspx?direct=true&db=lih&AN=59513126&site=ehost-live> [accès par abonnement]

SILVAE, 2008. Les bibliothèques participatives restent à inventer ! *Bibliobsession* [en ligne]. 9 décembre 2008. [Consulté le 2 avril 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliobsession.net/2008/12/09/les-bibliotheques-participatives-restent-a-inventer/>

SILVAE, 2011. Trois idées simples pour des bibliothèques plus accueillantes. *Bibliobsession* [en ligne]. 19 octobre 2011. [Consulté le 6 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.bibliobsession.net/2011/10/19/trois-idees-simples-pour-des-bibliotheques-plus-accueillantes/>

SINGLY, François de, 1997. Préface. Une forme de l'évaluation : l'analyse de l'« exit », de la non-réinscription. IN : POISSENOT, Claude. *Les adolescents et la bibliothèque* [en ligne]. Paris : Bibliothèque publique d'information, pp.4-11. [Consulté le 3 mars 2016]. Etudes et recherche. Disponible à l'adresse :

<http://books.openedition.org/bibpompidou/428>

VAN RIEL, Rachel, 2012. Making spaces for reading –designing library spaces for children in public and school libraries. In : RANKIN,Carolynn et BROCK, Avril (éd.). *Library Services for Children and Young People : Challenges and opportunities in the digital age*. Londres : Facet Publishing, pp. 183-198

VINCENT GERARD, Armelle, 2016. Les jeunes et la lecture : synthèse des résultats. *Scribd* [en ligne]. 24 juin 2016. [Consulté le 29 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <https://fr.scribd.com/doc/316923272/Les-Jeunes-Et-La-Lecture-Etude-2016#fullscreen>

WILLEMSE, Isabel, et al., 2014. JAMES – Jeunes, activités, médias – enquête suisse. *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften* [en ligne]. [Consulté le 29 juin 2016]. Disponible à l'adresse :

[https://www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2014/Rapport\\_JAMES\\_2014.pdf](https://www.zhaw.ch/storage/psychologie/upload/forschung/medienpsychologie/james/2014/Rapport_JAMES_2014.pdf)

## **Politique documentaire**

BAMBOU, 2015. Exemplarisation des romans : le protocole de la MIOP. *Bambou* [en ligne]. 1<sup>er</sup> septembre 2015. [Consulté le 6 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <https://docmiop.wordpress.com/2015/09/01/exemplarisation-des-romans-le-protocole-de-la-miop/>

BIBLIOMEDIA, 2016. E-bibliomedia : information aux bibliothèques. *Bibliomedia* [en ligne]. Printemps 2016. [Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2016]. Disponible à l'adresse : [http://www.bibliomedia.ch/fr/offres/offres\\_bibliotheques/e-bibliomedia/information\\_aux\\_biblioth\\_ques.pdf](http://www.bibliomedia.ch/fr/offres/offres_bibliotheques/e-bibliomedia/information_aux_biblioth_ques.pdf)

BIBLIOTHÈQUE INFORMATION SUISSE, 2013. Code d'éthique de BIS pour les bibliothécaires et les professionnels de l'information. *BIS* [en ligne]. [Consulté le 9 juin 2016]. Disponible à l'adresse :

[http://www.bis.ch/fileadmin/ressourcen/arbeitsgruppen/Code\\_ethique\\_f.pdf](http://www.bis.ch/fileadmin/ressourcen/arbeitsgruppen/Code_ethique_f.pdf)

CLP, 2014b. *J'organise mes collections : recommandations en matière de politique documentaire*. Aarau : Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique. ISBN 978-3-907832-14-1

DALL'AGLIO, Sandro et THEODOLOZ Jérémie, 2015. *Jeux vidéo en bibliothèque : Image(s) du jeu vidéo* [document PowerPoint].

Support de cours : Cours : « Jeux vidéo en bibliothèque », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2015-2016

LA SOURIS QUI RACONTE, [2016]. Nos offres d'abonnement. *La souris qui raconte* [en ligne]. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lasourisquiraconte.com/nos-offres>

LAUSANNE, [2016]. Missions et objectifs. *Lausanne.ch* [en ligne]. [Consulté le 13 juillet 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/culture-et-developpement-urbain/service-bibliotheques-et-archives/a-propos-du-service/missions-objectifs.html>

Littérature. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 9 mars 2016 à 14:42. [Consulté le 8 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Litt%C3%A9rature&oldid=124187212>

MUSTER, Joëlle, 2016a. *Acquérir en lecture publique* [document PowerPoint].

Support de cours : Cours « Gestion stratégique des collections », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2015-2016

MUSTER, Joëlle, 2016b. *Le désherbage ? Oui mais ...* [document PowerPoint].

Support de cours : Cours « Gestion stratégique des collections », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2015-2016

MUSTER, Joëlle, 2016c. *Les outils de la politique documentaire ou comment piloter sa collection* [document PowerPoint].

Support de cours : Cours « Gestion stratégique des collections », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2015-2016

SOLYM, Clément, 2016. Les adolescents ont la chance de ne pas aimer les livres numériques. *Actualité* [en ligne]. 2 juin 2016. [Consulté le 20 juin 2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.actualite.com/article/lecture-numerique/les-adolescents-ont-la-chance-de-ne-pas-aimer-les-livres-numeriques/65295>

### **Principales sources consultées**

CALENGE, Bertrand, 1999. *Conduire une politique documentaire*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0717-7

CALENGE, Bertrand, 2008. *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*. Paris : Ed. du Cercle de la librairie. Bibliothèques. ISBN 978-2-7654-0962-5



*Les jeunes demandent-ils des livres adultes ?*

- A 12 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non
- A 13 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non
- A 14 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non

**Commentaires :**

*Les jeunes restent-ils à la Jeunesse une fois l'accès aux collections adultes obtenu ?*

- A 15 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non
- A 16 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non
- A 17 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non
- A 18 ans    Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non

**Commentaires :**

## **Collection JP**

*Les lecteurs s'y retrouvent-ils dans l'évolution de l'âge ?*

Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non

**Commentaires :**

*La disposition des lieux accompagne-t-elle suffisamment l'évolution dans le temps ?*

Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non

**Commentaires :**

*Arrivent-ils à choisir des documentaires adaptés à leur âge ?*

Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non

**Commentaires (nécessaires) :**

## **Expression des besoins**

*Y a-t-il des demandes répétées pour des services, collections, fonds que la BJ n'aurait pas ?*

- Jeux vidéo
  - Livres sur le sujet
  - Collection de jeux vidéo
- Postes informatiques
- Sélection de références numériques

- Sélection de vidéos éducatives (ex : chaînes Youtube sur l'histoire, la biologie, etc.)
- Sélection de sites de référence (ex : français, maths, histoire, etc.)
- Autre : .....

**Commentaires :**

## **Accompagnement**

*Quels sont les usages typiques selon les accompagnateurs ? (Plusieurs réponses possibles)*

- Parents :
  - Emprunt
  - Lecture
  - Devoirs
  - Occupation du lieu
  - Animation de la bibliothèque
  - Rencontre
  - Autre : .....
- Fratrie :
  - Emprunt
  - Lecture
  - Devoirs
  - Occupation du lieu
  - Animation de la bibliothèque
  - Rencontre
  - Autre : .....
- Amis :
  - Emprunt
  - Lecture
  - Devoirs
  - Occupation du lieu
  - Animation de la bibliothèque
  - Rencontre
  - Autre : .....
- Seul :
  - Emprunt
  - Lecture
  - Devoirs

- Occupation du lieu
- Animation de la bibliothèque
- Rencontre
- Autre : .....
- Visites de groupe (classe, garderie, ...) :
  - Emprunt
  - Lecture
  - Devoirs
  - Occupation du lieu
  - Animation de la bibliothèque
  - Rencontre
  - Autre : .....

**Commentaires :**

*Qui sont les accompagnateurs les plus fréquents selon l'âge ? (2 réponses max.)*

- JP (0-9 ans)
  - Parent(s)
  - Fratrie
  - Amis
  - Seul
  - Visites de groupe (classe, garderie, ...)
- JM (10-12 ans)
  - Parent(s)
  - Fratrie
  - Amis
  - Seul
  - Visites de groupe (classe, garderie, ...)
- JA (13-14 ans)
  - Parent(s)
  - Fratrie
  - Amis
  - Seul
  - Visites de groupe (classe, garderie, ...)

**Commentaires :**

## Suggestions

*Avez-vous des suggestions d'amélioration ?*

## **Données personnelles**

*Pour finir cet entretien, depuis combien de temps travaillez-vous à la Jeunesse ?*

Merci beaucoup pour votre participation !

## Annexe 2 : Questionnaire auprès des 10-15 ans

La bibliothèque fait une enquête sur les usagers afin de s'améliorer. Acceptes-tu de répondre à quelques questions ? Ça prendra moins de 10 minutes.

### Accompagnement

*Que fais-tu le plus souvent à la bibliothèque ?*

- J'emprunte des documents
- Je lis des livres
- Je fais mes devoirs
- Je viens retrouver du monde
- Je viens pour une animation de la bibliothèque
- Autre : .....

*Avec qui viens-tu le plus souvent à la bibliothèque ? (2 réponses max.)*

- Parent(s)
- Frère(s) et / ou sœur(s)
- Amis
- Seul
- Visites de groupe (classe, garderie, ...)

*Depuis quand viens-tu à la bibliothèque ? .....*

*Eventuellement, avec qui venais-tu avant ? .....*

*Est-ce que tu fréquentes d'autres bibliothèques ? Oui / Non*

*Si oui laquelle / lesquelles ?*

- Scolaire
- Autre commune : .....
- Autre : .....

### Expression des besoins

*Qu'est-ce qui te plaît à la bibliothèque ? 5 réponses possibles*

- Le silence
- Le bruit
- Les canapés, poufs, chaises pour lire
- Les DVD
- Les BD

- Les mangas
- Les romans
- Les documentaires
- Les livres sonores
- Les revues
- Le coin ado
- Les bibliothécaires
- La salle pour travailler
- Autre : .....

*Qu'est-ce qui ne te plaît pas à la bibliothèque ? 5 réponses possibles*

- Le silence
- Le bruit
- Durée de prêt trop courte
- Nombre de livres / films empruntable trop petit
- Interdiction de manger
- Les DVD
- Les BD
- Les mangas
- Les romans
- Les documentaires
- Les livres sonores
- Les revues
- Les amendes
- Les bibliothécaires
- Les horaires
- Autre : .....

*Qu'aimerais-tu qu'il y ait ou pouvoir faire à la bibliothèque ? 3 réponses possibles*

- Jeux vidéo
- Ordinateurs
- Tablettes
- Sélection de vidéos éducatives
- Sélection de sites de référence
- Pouvoir jouer
- Pouvoir boire et manger
- Pouvoir écouter de la musique

- Pouvoir bricoler
- Autre : .....

## Sélection

*Est-ce que le choix de livres ou de films te convient ? Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non*

*Pourquoi ? .....*

*Aimerais-tu choisir des livres ou des films pour la bibliothèque ? Oui / Non*

*Si oui, que choisiras-tu par exemple ? .....*

*Si non, pourquoi ? .....*

*Aimerais-tu aller chez les adultes ? Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non*

*Pourquoi ? .....*

*Demandes-tu conseil ou de l'aide aux bibliothécaires ? Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non*

*Pourquoi ? (se débrouille tout seul, veut conseil de lecture, ose pas)*

.....

## Utilisation de la bibliothèque

*Sais-tu ce qu'est un documentaire ? Oui / Non*

*Sais-tu comment sont rangés les documentaires ? Oui / Non*

*Si oui, comment ? .....*

*Si oui, arrives-tu à retrouver tout seul des documentaires que t'indiquent les bibliothécaires ? Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non*

*Sais-tu ce que veulent dire les codes couleurs (bleu, rouge, vert) de la bibliothèque ?*

*Oui / Non*

*Si oui, que veulent-ils dire ? .....*

*Sais-tu comment sont rangés les romans ? Oui / Non*

*Si oui, comment ? .....*

*Si oui, arrives-tu à retrouver tout seul des romans que t'indiquent les bibliothécaires ?*

*Oui / Plutôt oui / Plutôt non / Non*

## Données personnelles

*Tu es...* Une fille / Un garçon

*Quel âge as-tu ?* .....

Merci beaucoup pour ton aide !

## Annexe 3 : Tableaux et graphiques des enquêtes

Tableau 13 : Profil démographique des répondants

	Filles	Garçons	Tous
10 ans	11	15	<b>26</b>
11 ans	12	9	<b>21</b>
12 ans	12	7	<b>19</b>
13 ans	7	5	<b>12</b>
14 ans	11	4	<b>15</b>
15 ans	4	4	<b>8</b>
<b>Tous</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>101</b>

### Utilisation de la bibliothèque

Figure 1 : Maîtrise de l'usage des cotes CDU, des codes couleurs et du classement par auteur par les lecteurs

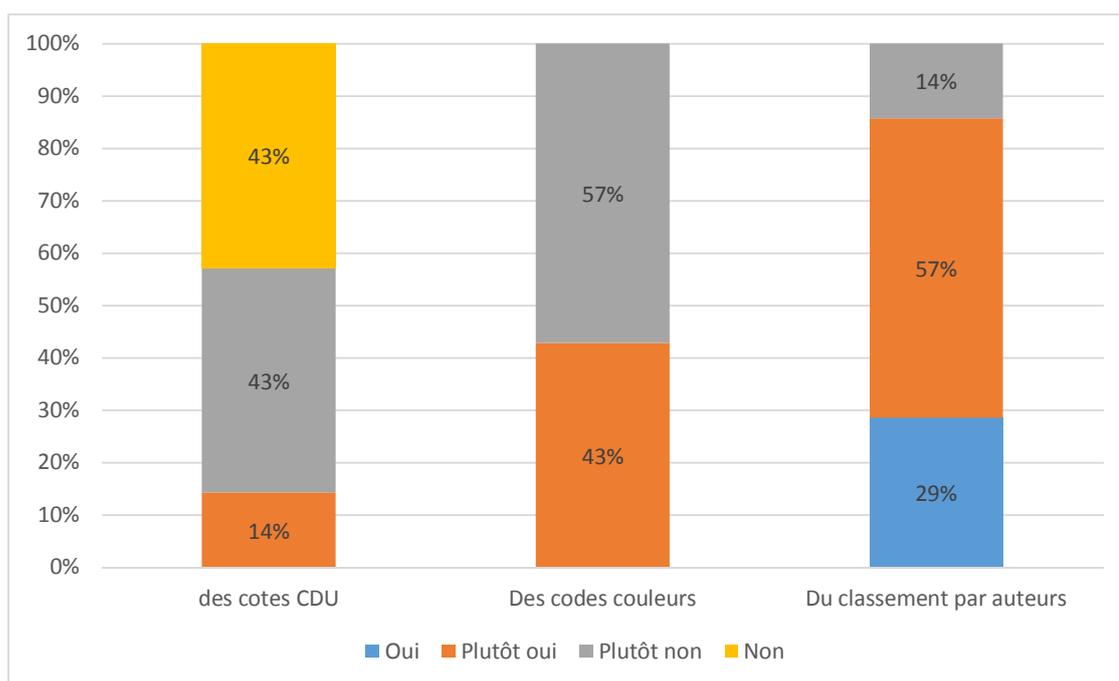
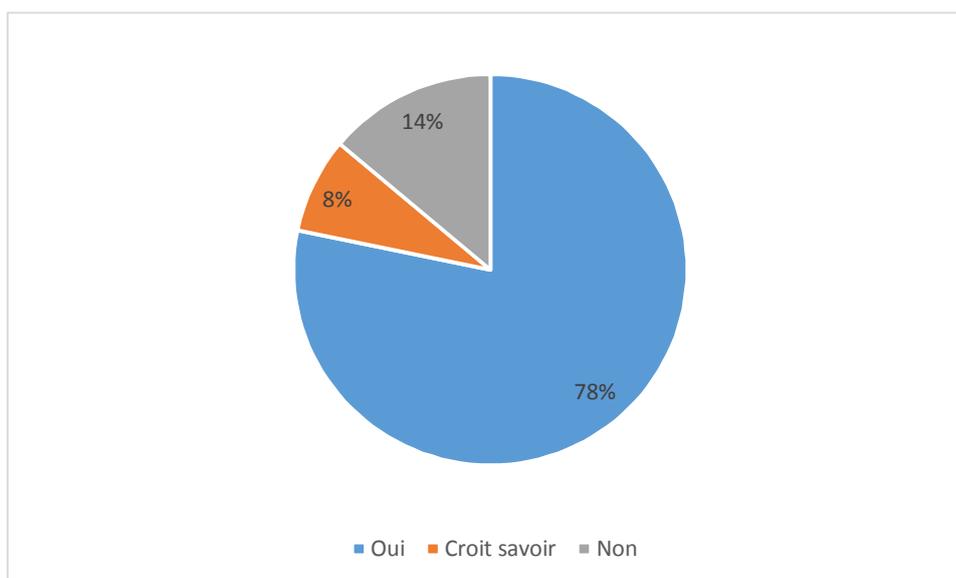
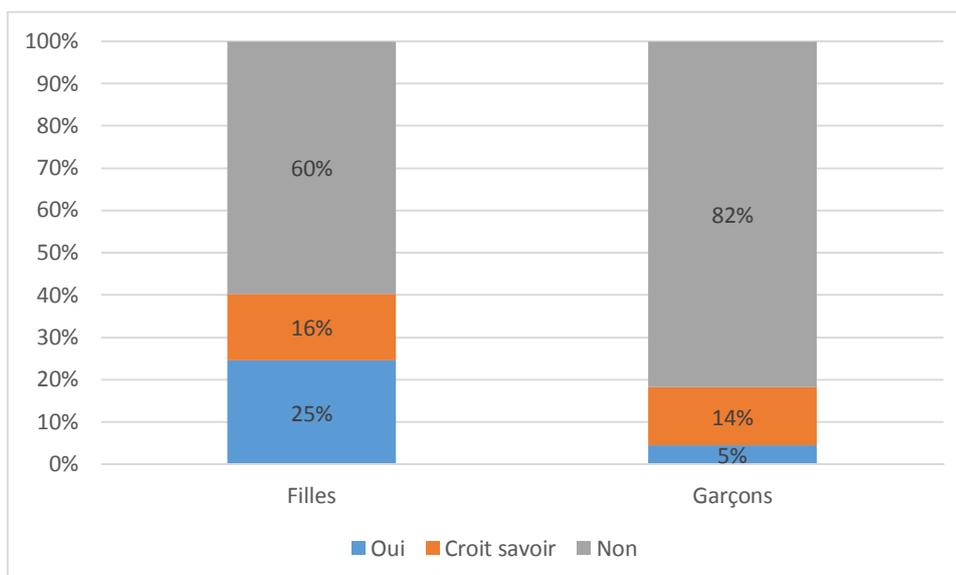


Figure 2 : Connaissance de ce qu'est un documentaire



Pour cette question, nous ne demandons pas ce qu'ils pensaient que c'était, mais quelques-uns nous l'ont dit spontanément. C'est donc parmi ces réponses que nous avons pu déterminer que certains croyaient savoir. Nous ne pouvons alors pas affirmer que ceux qui nous ont répondu « oui » sans donner d'explication savaient parfaitement ce qu'est un documentaire. Nous avons écarté les réponses qui ne mentionnaient que des films (bien que cela ne soit pas totalement faux, mais à la bibliothèque, les documentaires sont d'abord des livres) ou un seul sujet précis sans exprimer la diversité des thèmes des documentaires.

Figure 3 : Connaissance du rangement des documentaires



La plupart de ceux qui croyaient savoir pensait à l'ordre alphabétique.

Figure 4 : Capacité à retrouver seul des documentaires indiqués par les bibliothécaires

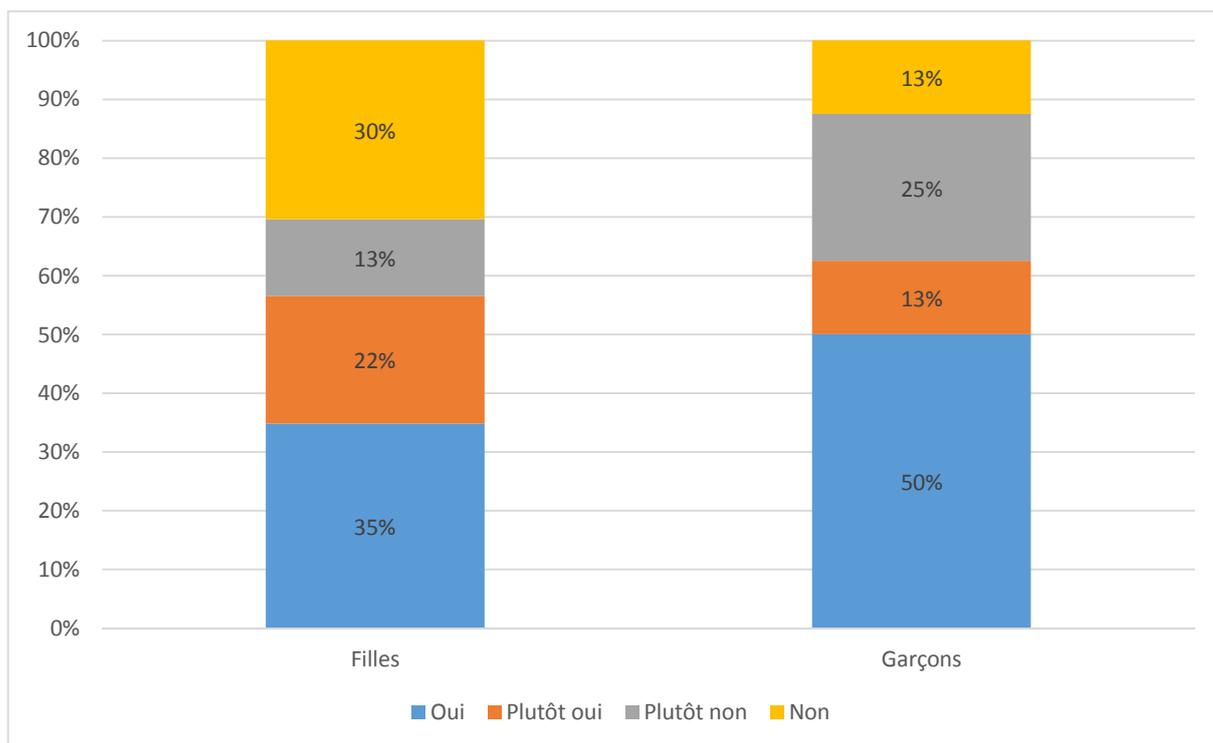
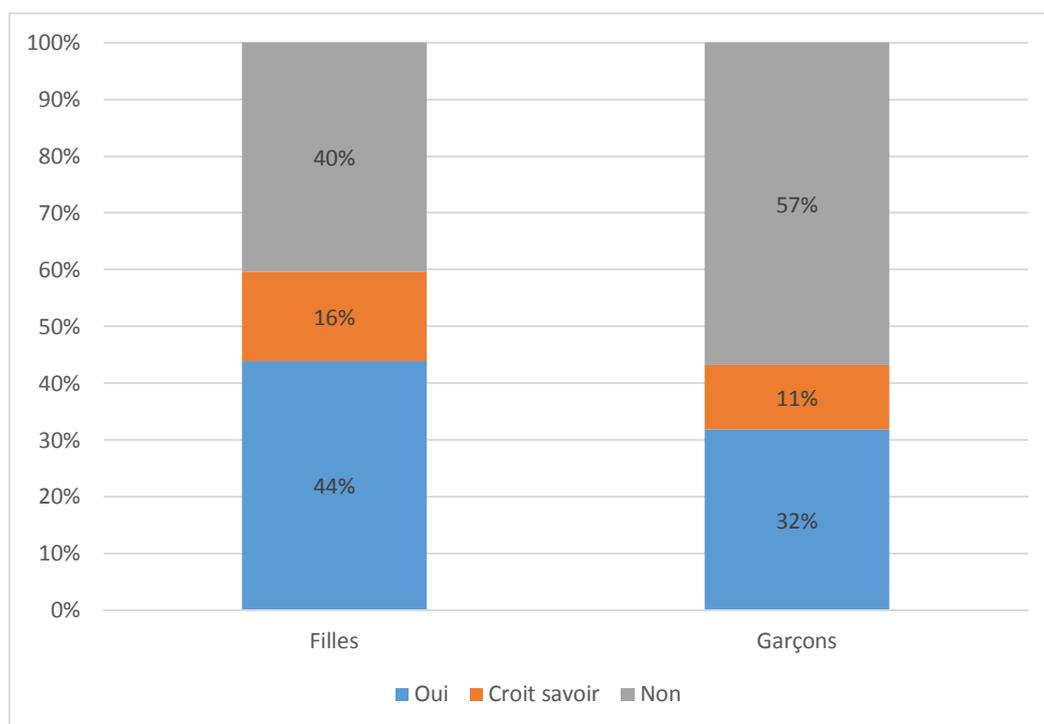


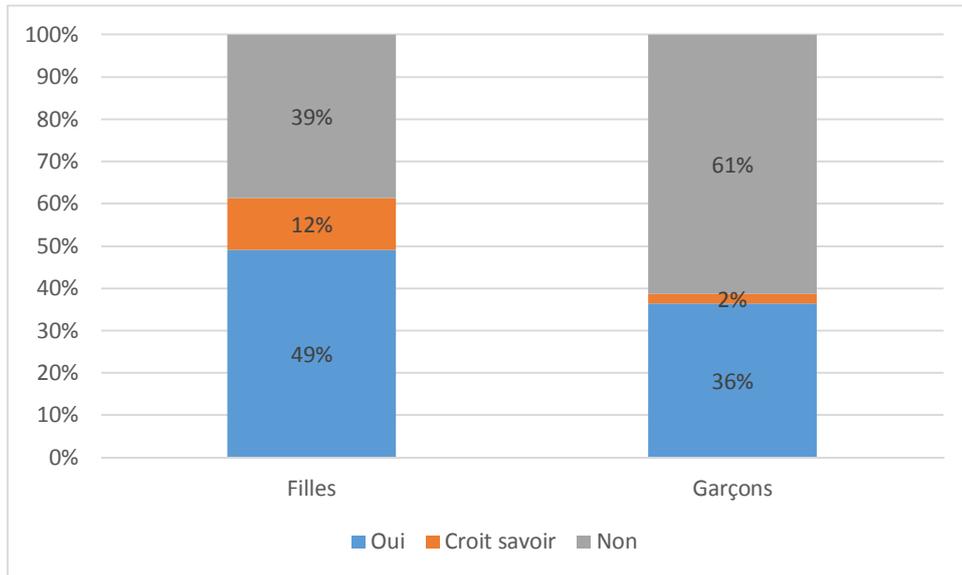
Figure 5 : Connaissance de la signification des codes couleurs de la bibliothèque



Il faut noter qu'une partie des « Croit savoir » savait que cela signifiait la répartition par âge, mais s'est trompée en voulant nous donner la signification en détail des couleurs

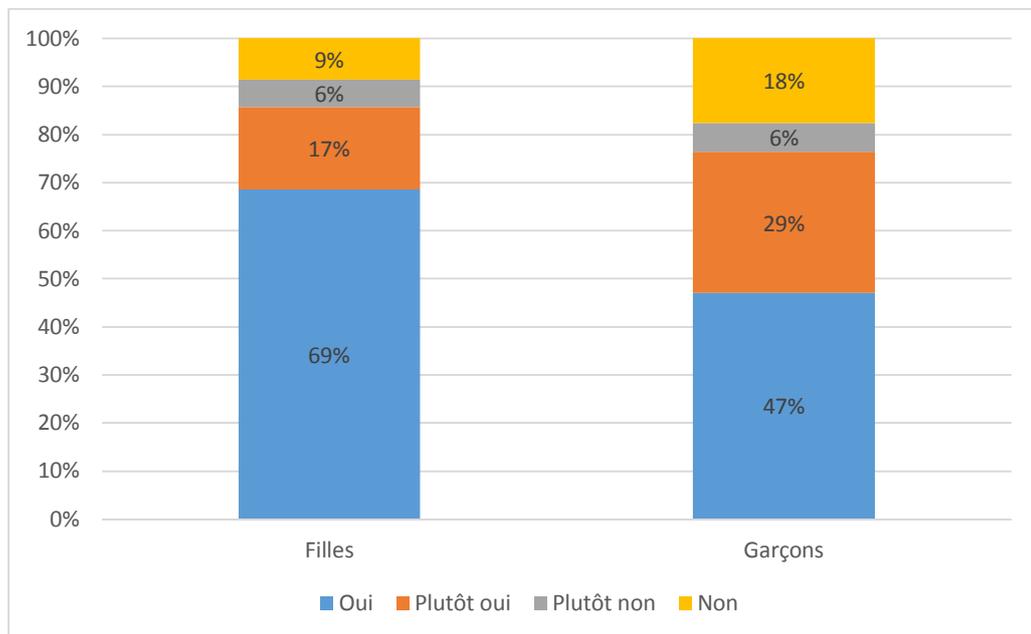
quand certains se sont contentés de nous répondre « par âge », sans que nous puissions vérifier s'ils connaissaient précisément la répartition.

Figure 6 : Connaissance du classement des romans



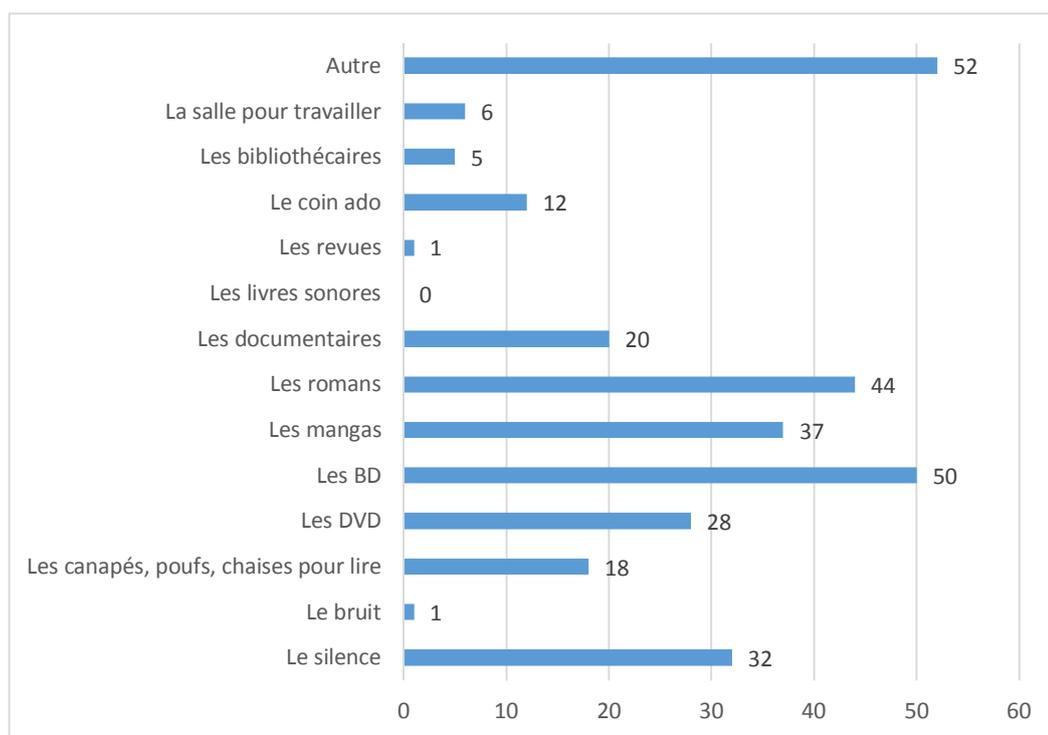
Les genres sont ressortis quelques fois comme fausses réponses.

Figure 7 : Capacité à retrouver seul des romans indiqués par les bibliothécaires



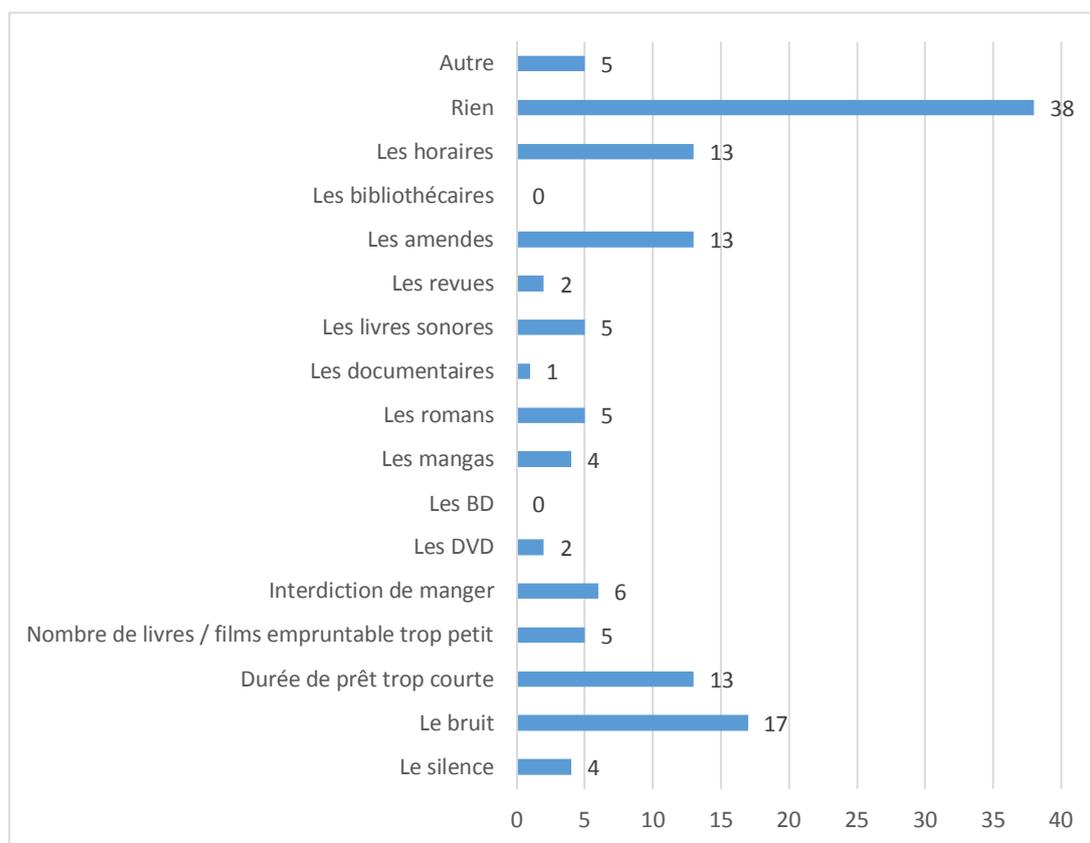
## Expression des besoins

Figure 8 : Points positifs de la bibliothèque



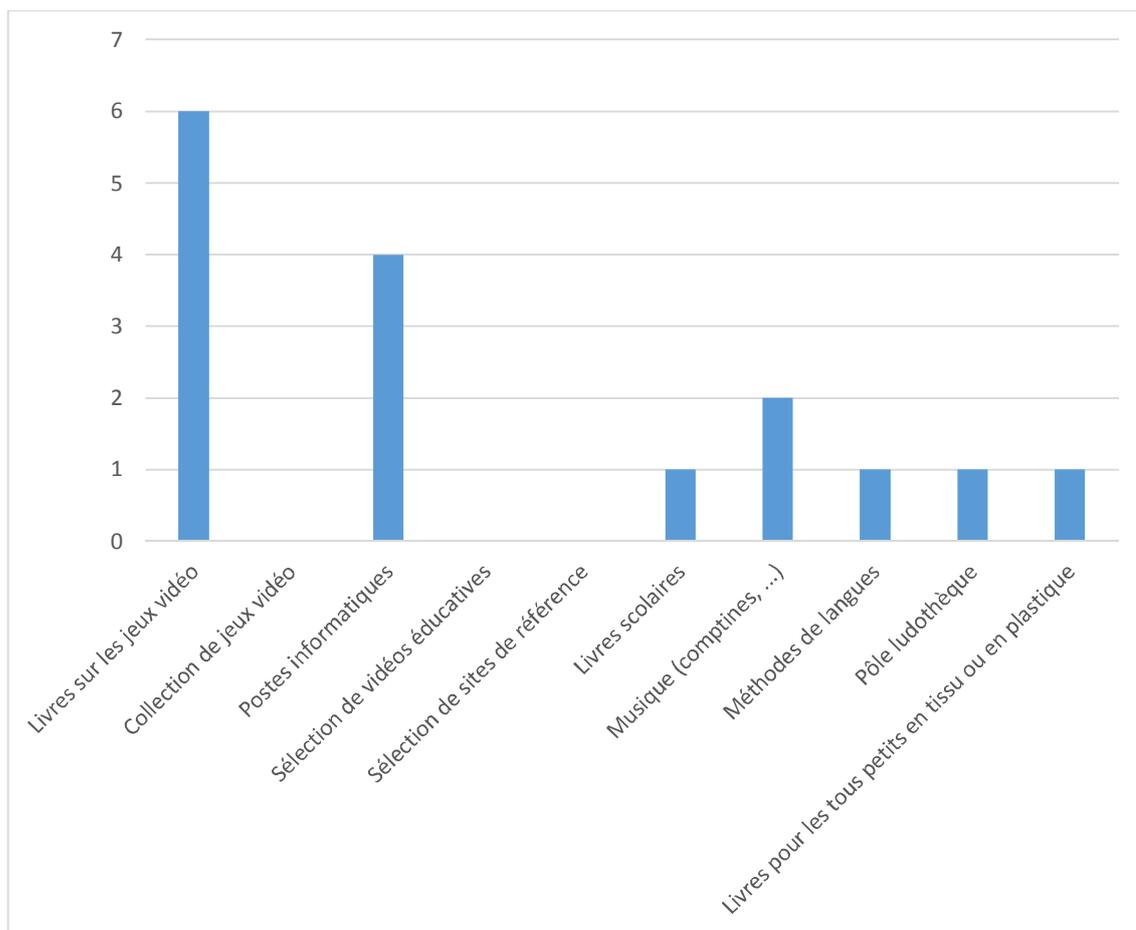
Bien souvent, la réponse spontanée était « Les livres », ce que nous leur demandions de préciser en leur montrant les propositions. Les réponses qu'ils nous ont le plus données sont des réponses que nous n'avions pas prévues. Ainsi, parmi les autres réponses, nous trouvons principalement cités le choix des livres considéré comme large, varié et pour tous les âges, la possibilité de lire et l'emprunt gratuit.

Figure 9 : Points négatifs de la bibliothèque



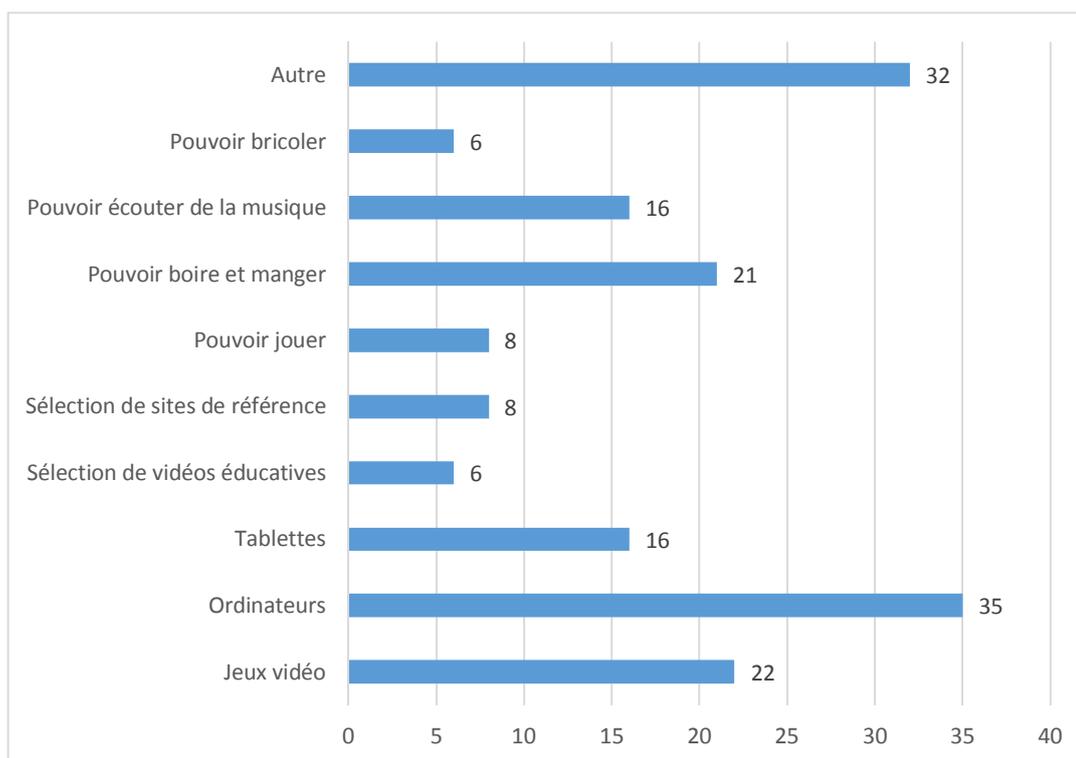
Les 5 réponses autres sont : le non-rangement des livres par titre de série, le site Internet, les livres pour les plus petits, le coin ado et le manque de livres pour les plus grands.

Figure 10 : Demandes répétées pour des services, collections ou fonds que la BJ n'a pas



Lors de la rédaction du questionnaire, nous avons tout simplement oublié que la Jeunesse a déjà des livres sur les jeux vidéo, notamment Minecraft. C'est donc une collection fortement demandée et souvent absente des rayons bien que l'acquéreur en charge du domaine essaie de suivre la demande. Concernant les livres scolaires, c'est une requête de certains parents auxquels il est répondu qu'il ne s'agit pas d'une bibliothèque scolaire. Qui plus est, les méthodes changent souvent. Il y aurait quelques demandes pour de la musique sous forme de CD, notamment de comptines pour les petits. À savoir que la bibliothèque offre des livres avec CD qui peuvent être de la musique ou des comptines. Mais il n'y a pas d'offre séparée des livres. Des parents demandent parfois des livres en tissu ou en plastique pour les tout-petits, mais les bibliothécaires sont contre pour des raisons d'hygiène.

Figure 11 : Envies pour le futur à la bibliothèque



Il est intéressant de noter que les filles préfèrent les ordinateurs et les garçons les jeux vidéo. Parmi les réponses autres, 17 correspondent à « Rien de plus que ce qu'il n'y a déjà, la bibliothèque est bien comme elle est et une bibliothèque est un endroit pour les livres ». Le reste des propositions consiste à des demandes pour plus de livres, notamment pour les plus grands ou à des suggestions d'aménagement (salle pour être entre amis, endroit calme ou toboggan) ou à des idées d'animations (atelier mandala, présentation de coups de cœur).

## Accompagnement

Figure 12 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JP (0-9 ans)

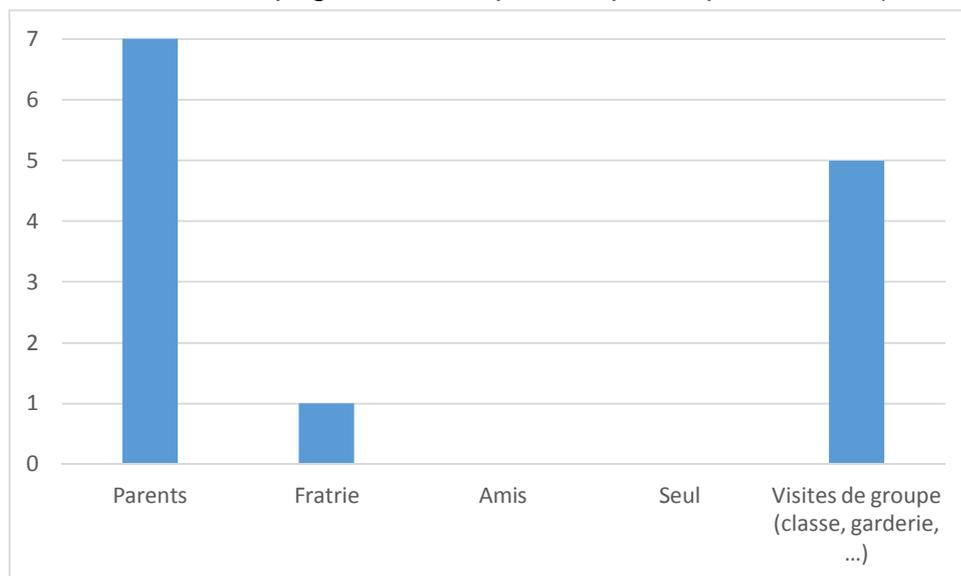


Figure 13 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JM (10-12 ans)

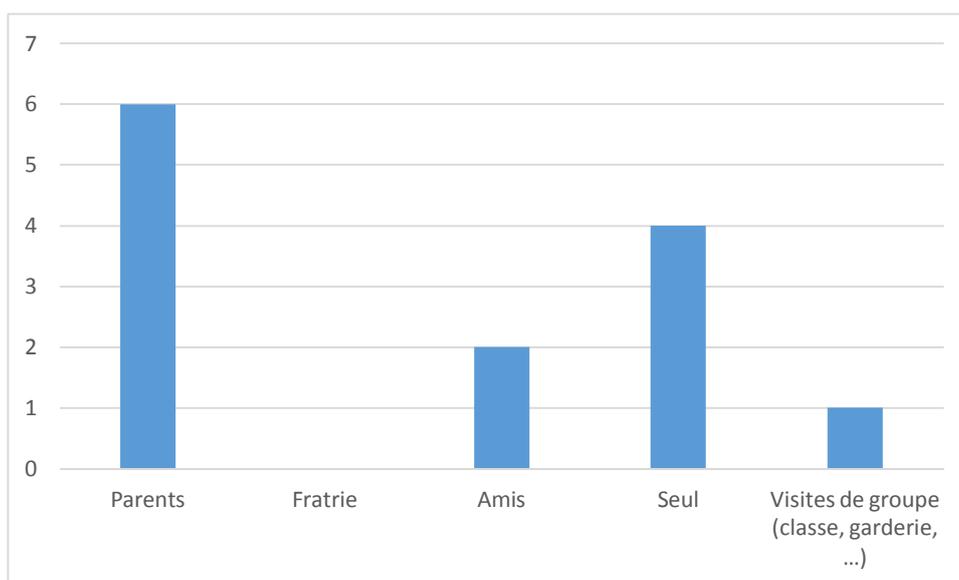


Figure 14 : Les accompagnateurs les plus fréquents pour les JA (13-14 ans)

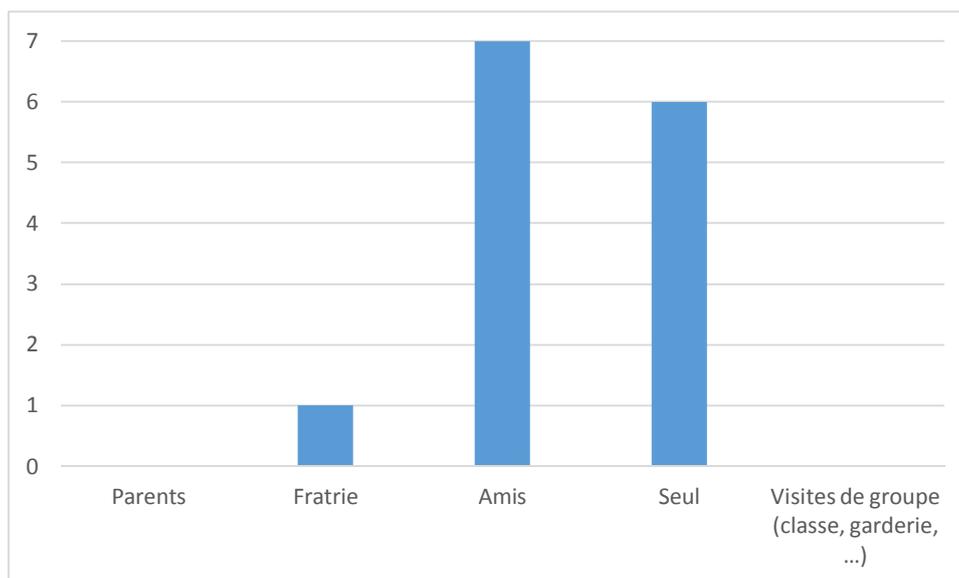


Figure 15 : Usages typiques accompagnés des parents

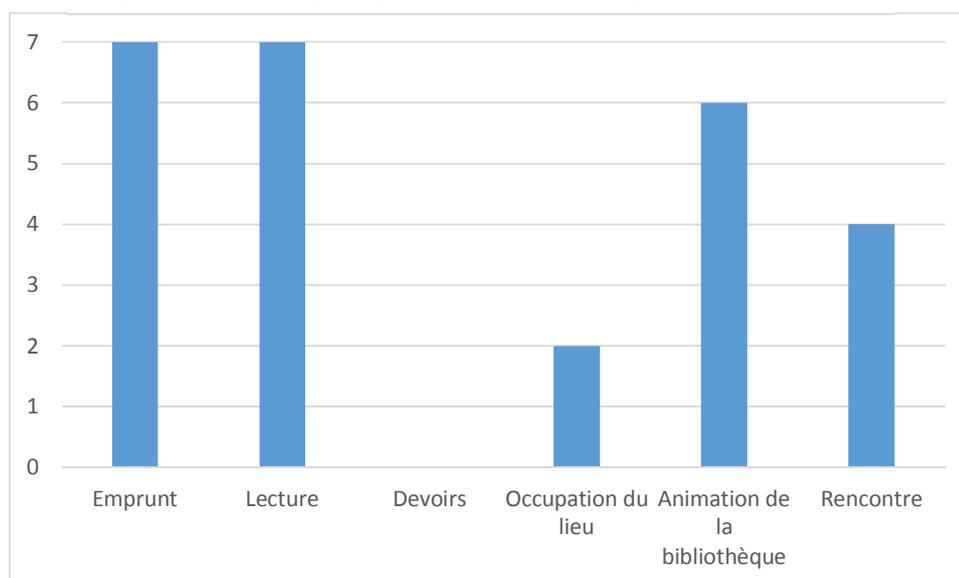


Figure 16 : Usages typiques accompagnés de la fratrie

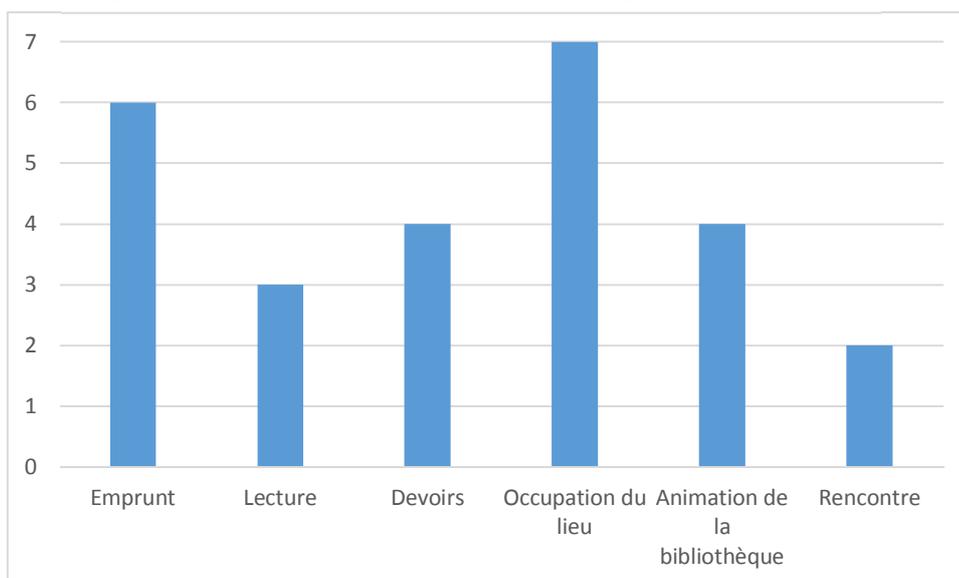


Figure 17 : Usages typiques accompagnés des amis

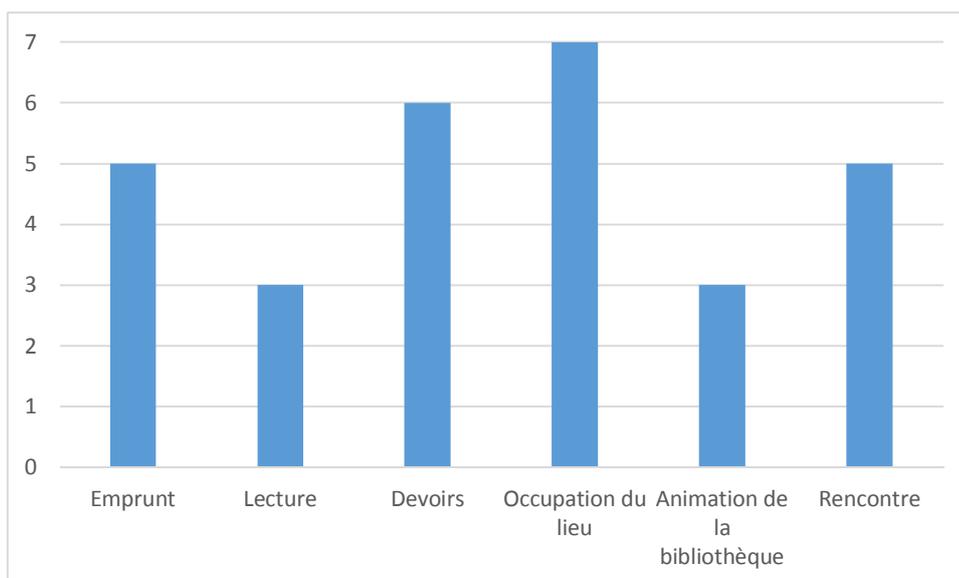


Figure 18 : Usages typiques en venant seul à la bibliothèque

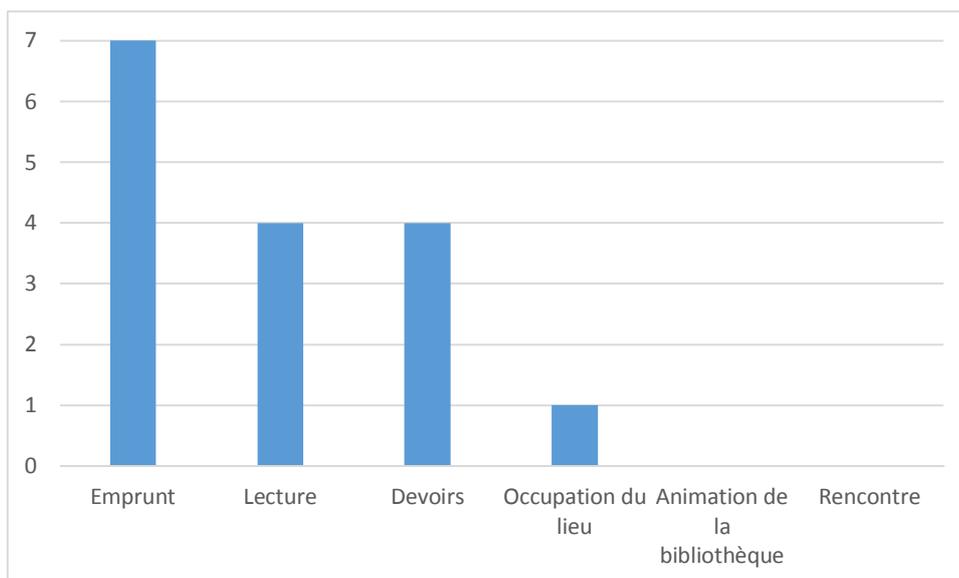


Figure 19 : Usages typiques en visite de groupe (classe, garderie, ...)

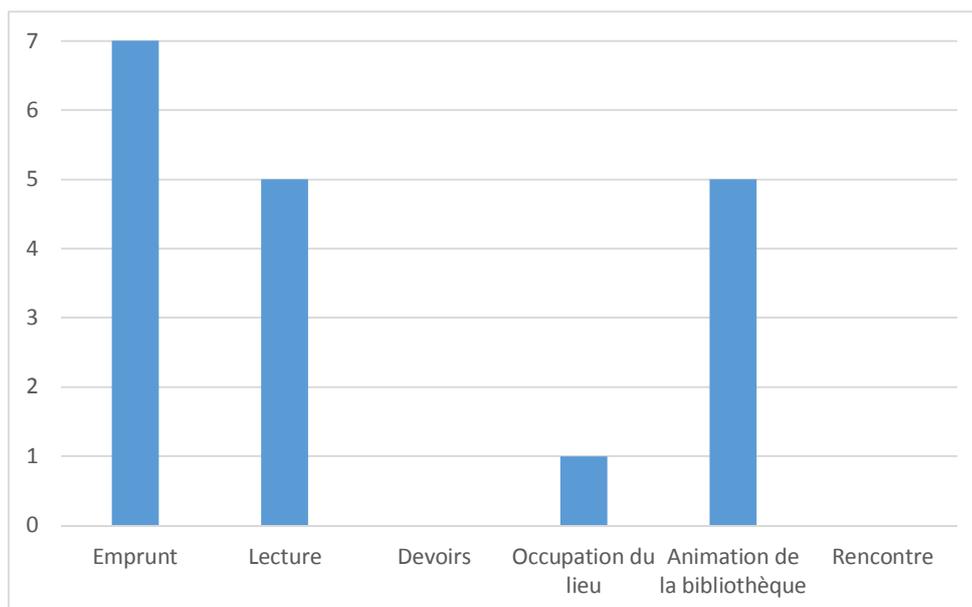


Figure 20 : Les accompagnateurs les plus fréquents au total et selon l'âge

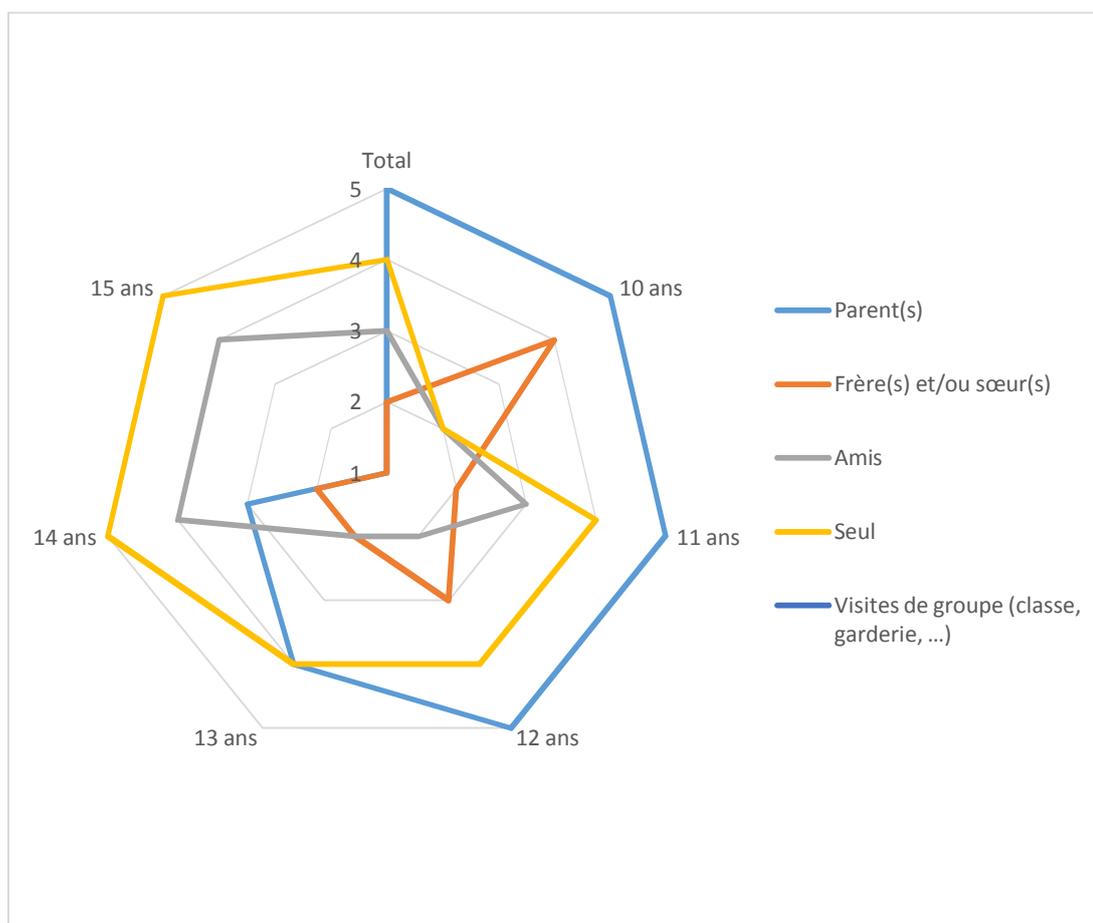


Figure 21 : Usages principaux de la bibliothèque

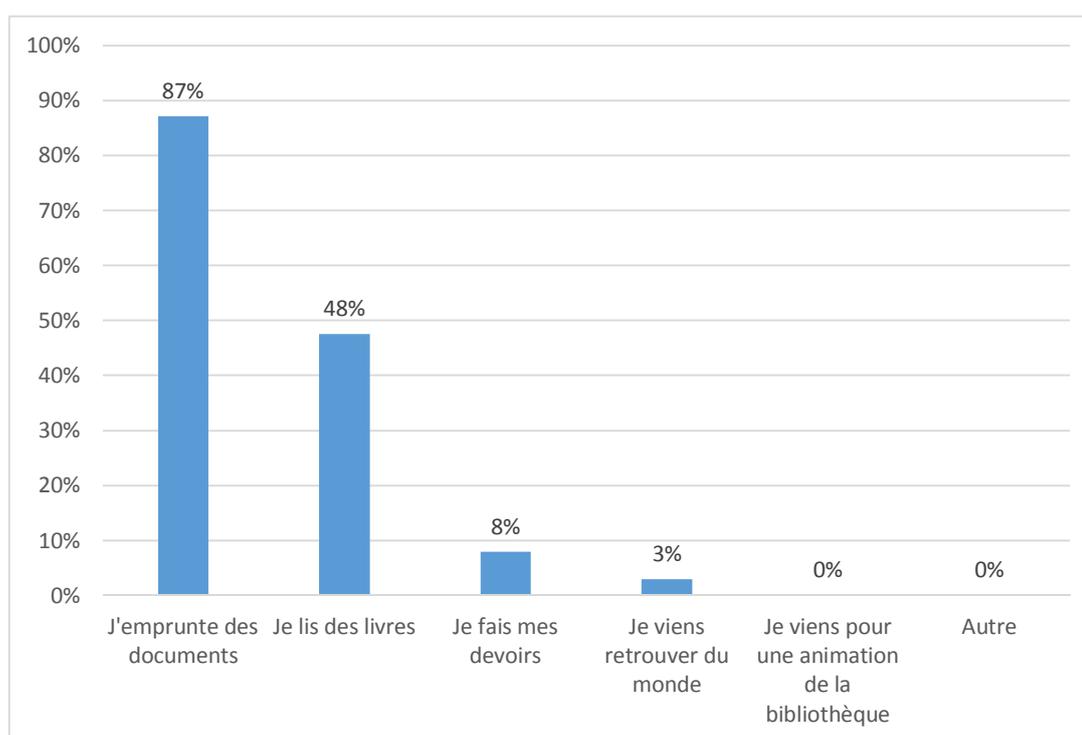


Figure 22 : Fréquentation d'autres bibliothèques

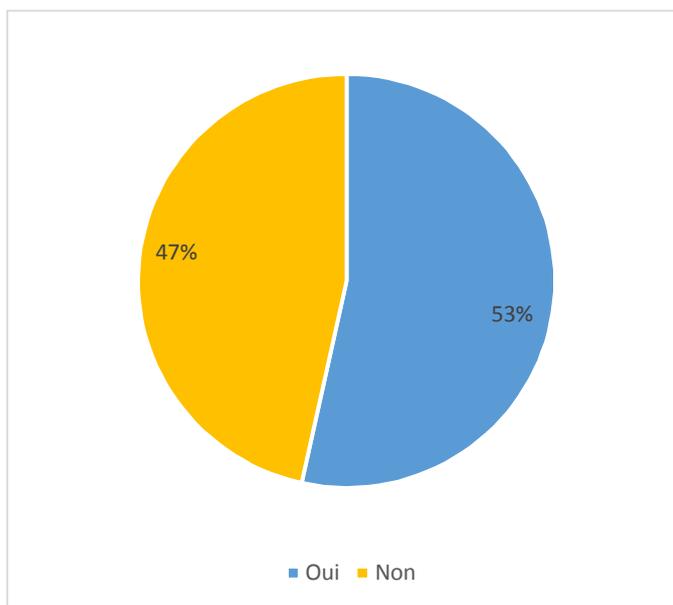
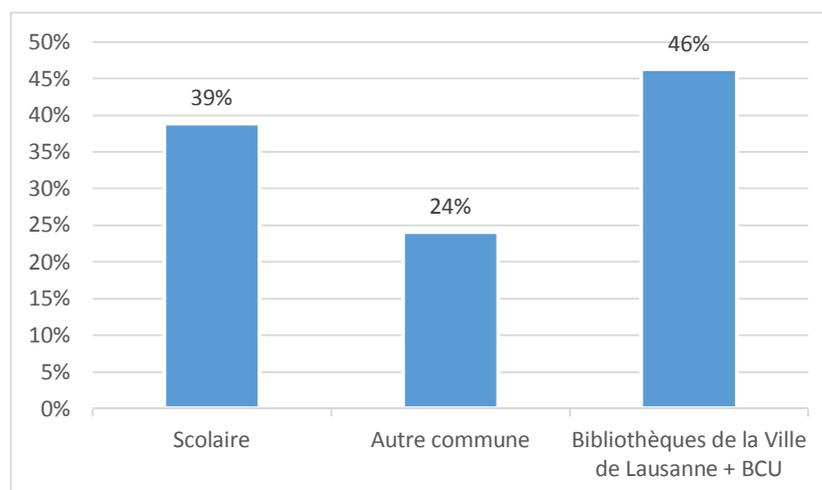
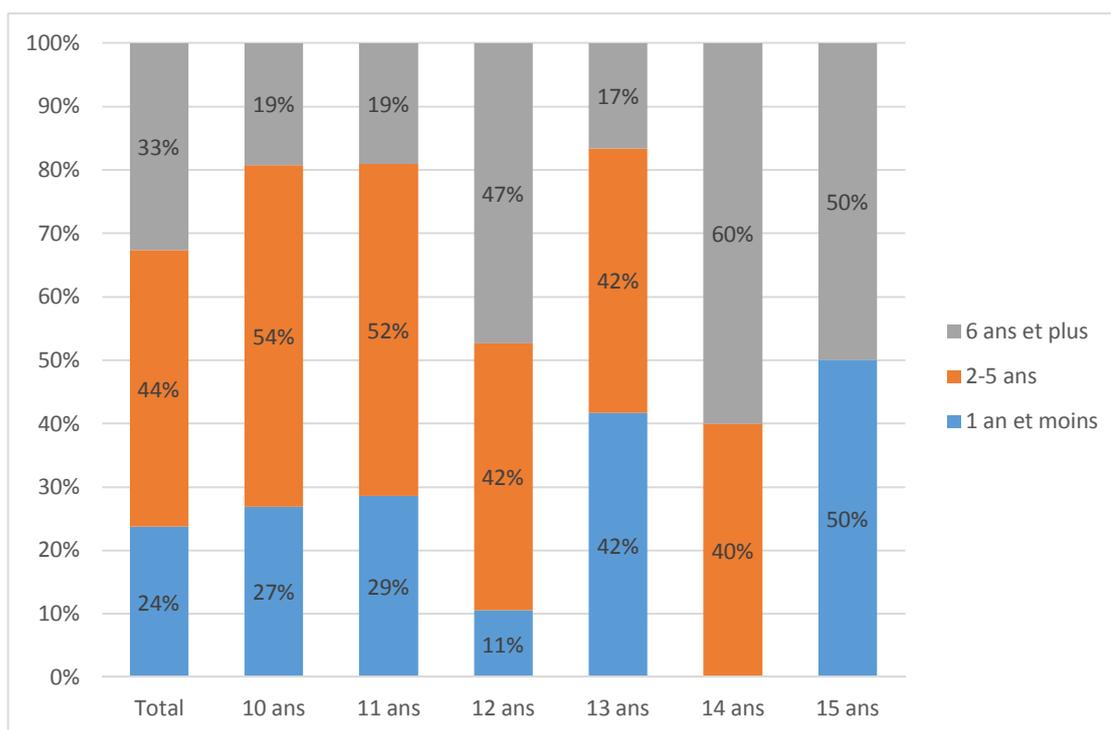


Figure 23 : Types d'autres bibliothèques fréquentées



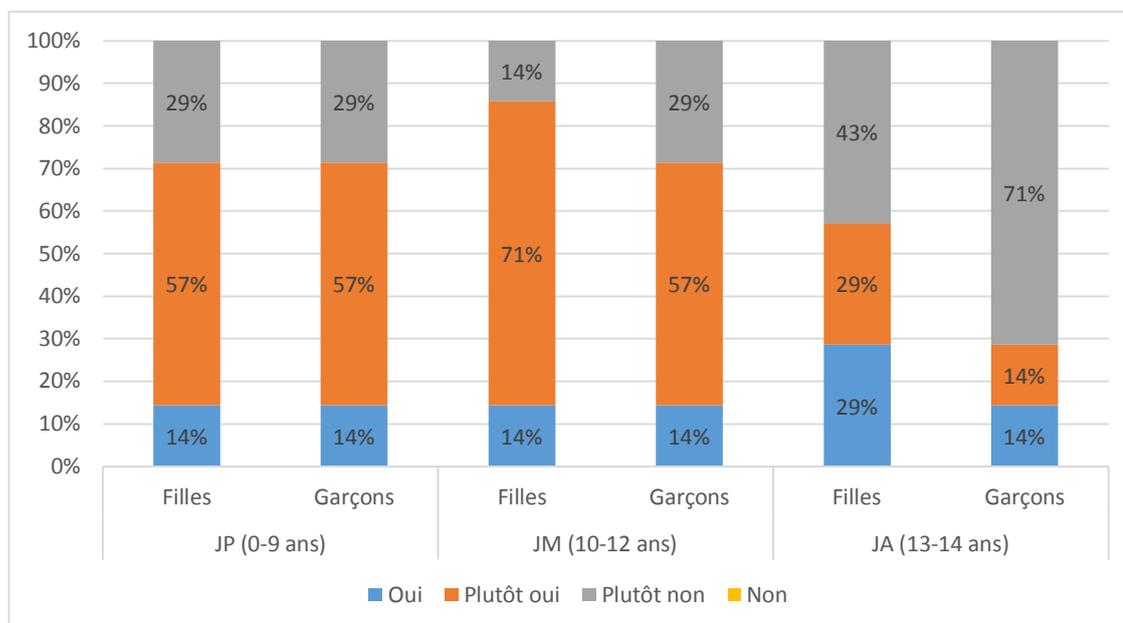
Il est intéressant de constater que la première bibliothèque citée est celle de Chauderon, la bibliothèque pour les adultes. Cela se comprend de par sa proximité, mais cela démontre également qu'une certaine partie des jeunes (10 %) venant à la BJ connaissent déjà la bibliothèque des adultes en y allant avec leurs parents. Aucun des jeunes âgés de 15 ans ne fréquente une autre bibliothèque, alors qu'ils sont ceux qui ont le droit d'emprunter des livres adultes. Nous ne pouvons cependant pas généraliser vu qu'ils ne sont que 8 à avoir été interrogés.

Figure 24 : Durée de fréquentation de la bibliothèque



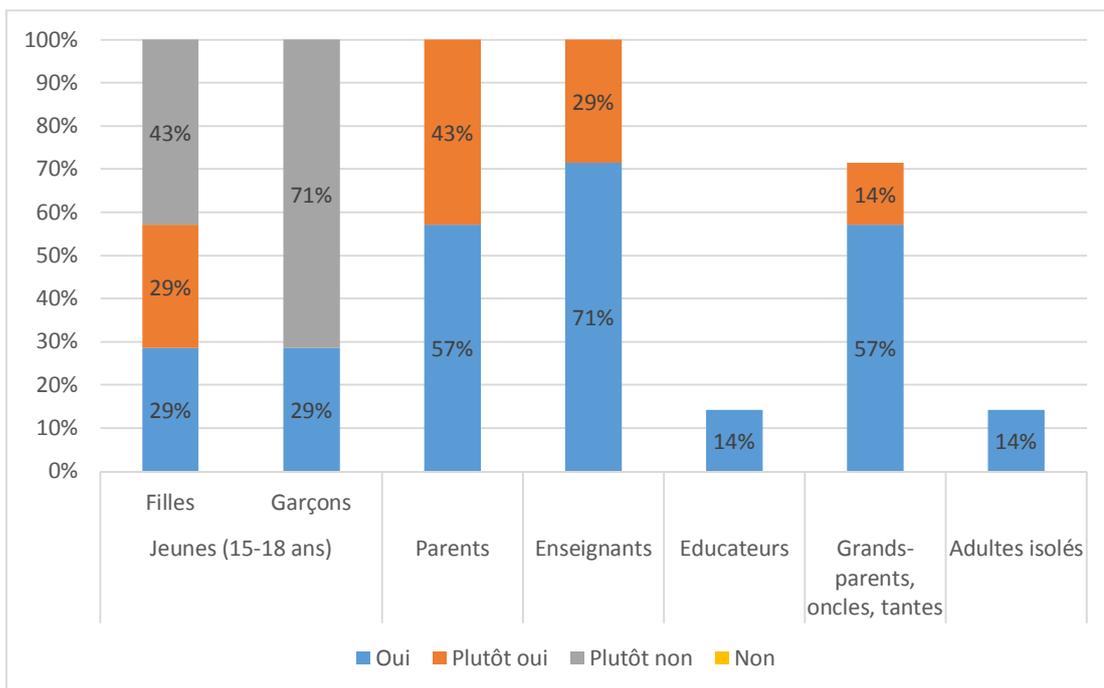
### Sélection

Figure 25 : Demandes de conseil par les lecteurs auprès des bibliothécaires selon les catégories d'âge et le sexe (jeunes)



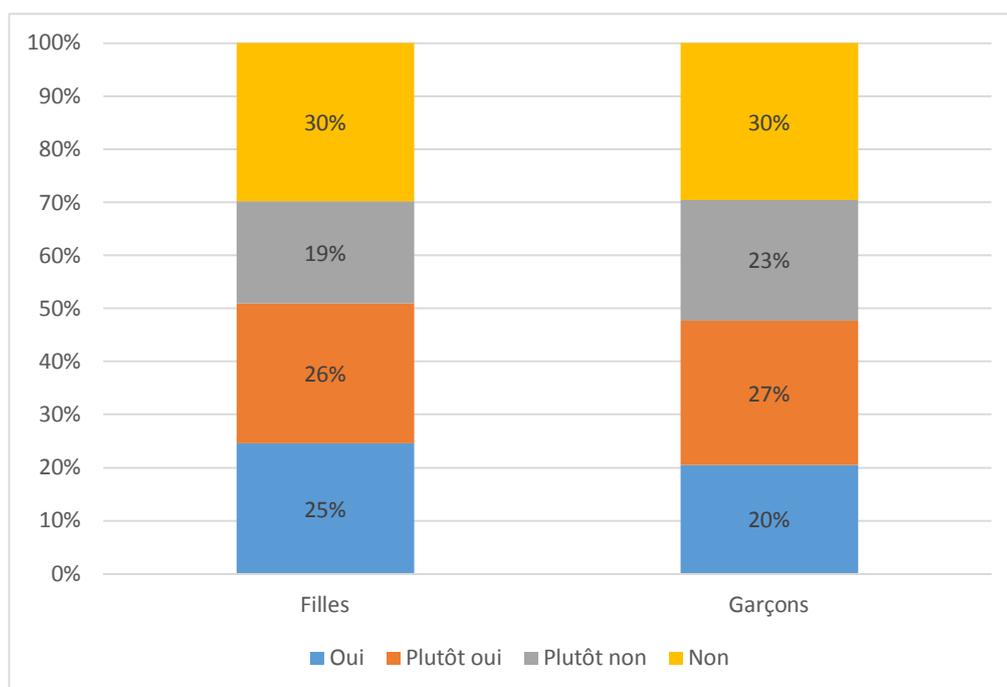
Les JP demandent principalement des renseignements. Ce sont plus leurs parents qui demanderont pour le conseil de lecture.

Figure 26 : Demandes de conseil par les lecteurs auprès des bibliothécaires selon les catégories d'âge et le sexe (adultes)



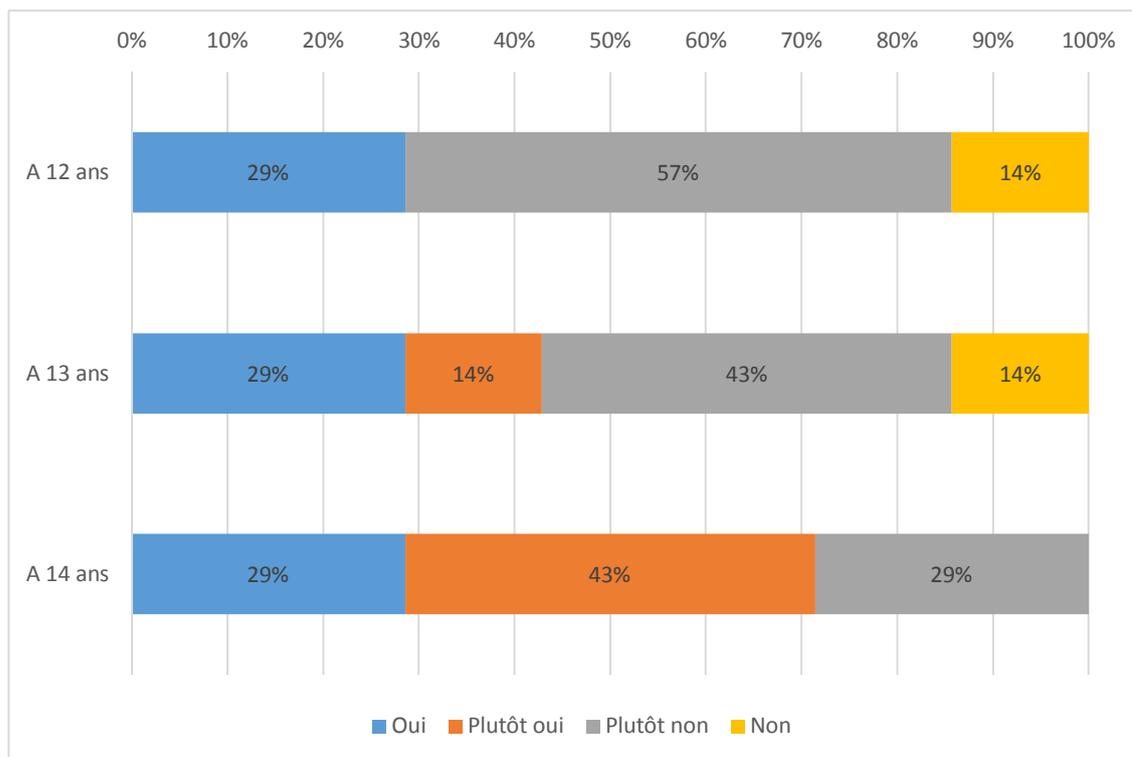
Les trois dernières propositions du graphique sont les réponses « Autre » que nous ont données les bibliothécaires, ce qui explique que les 100 % ne soient pas atteints pour elles.

Figure 27 : Demandes de conseil ou d'aide aux bibliothécaires



La raison principale pour demander de l'aide est pour trouver un livre, peu demandent pour des conseils. Ceux qui ne demandent pas ou très peu se débrouillent seuls principalement. Quelques-uns demandent à d'autres personnes comme la famille ou les amis. Et d'autres regardent simplement ce qui est présent à la bibliothèque.

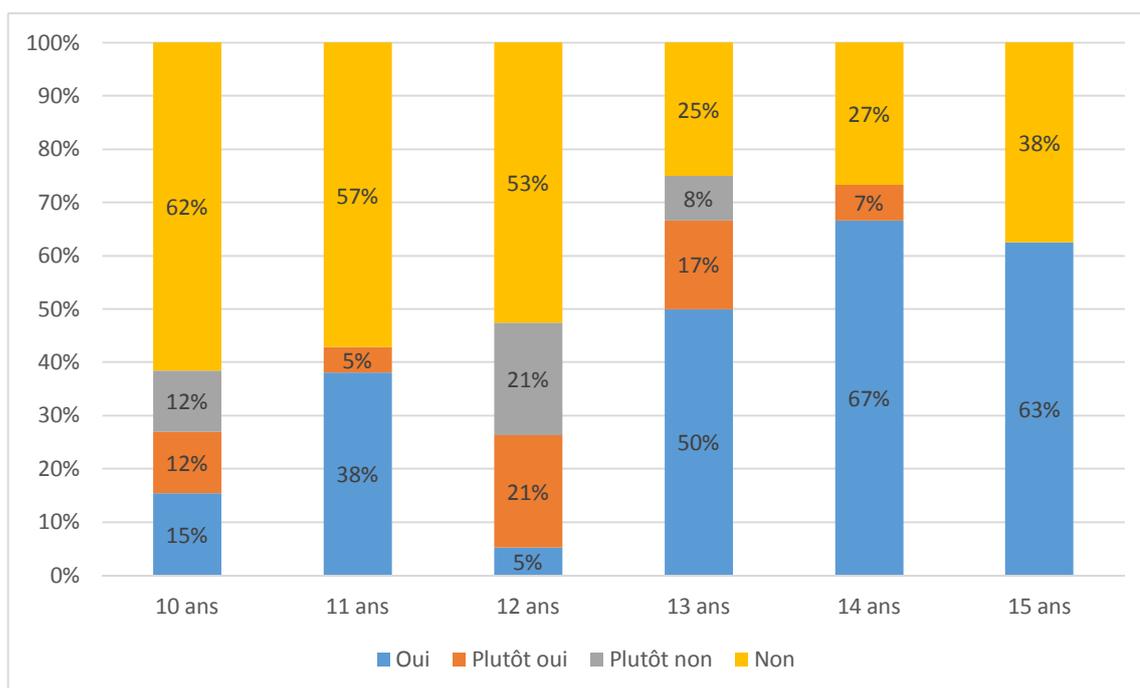
Figure 28 : Demande de livres adultes selon l'âge



Il faut relativiser ce résultat. Plusieurs personnes ont mentionné qu'il était difficile d'évaluer leur âge, surtout s'ils ne viennent pas de rendre ou de prendre des livres, ce qui permet d'afficher leur âge sur le logiciel. À noter que certains qui ont répondu « Plutôt non » mentionnent quand même le fait qu'ils les envoient à la bibliothèque adulte pour les documentaires.

La question se pose également de savoir quels livres demandent-ils et pour quels usages ? Ainsi, le besoin de documentaires plus spécifiques donc chez les adultes, notamment pour les travaux scolaires, se fait ressentir dès l'âge de 12 ans. Par contre, des demandes pour des romans adultes dans un but de loisirs émergent plutôt dès 14 ans.

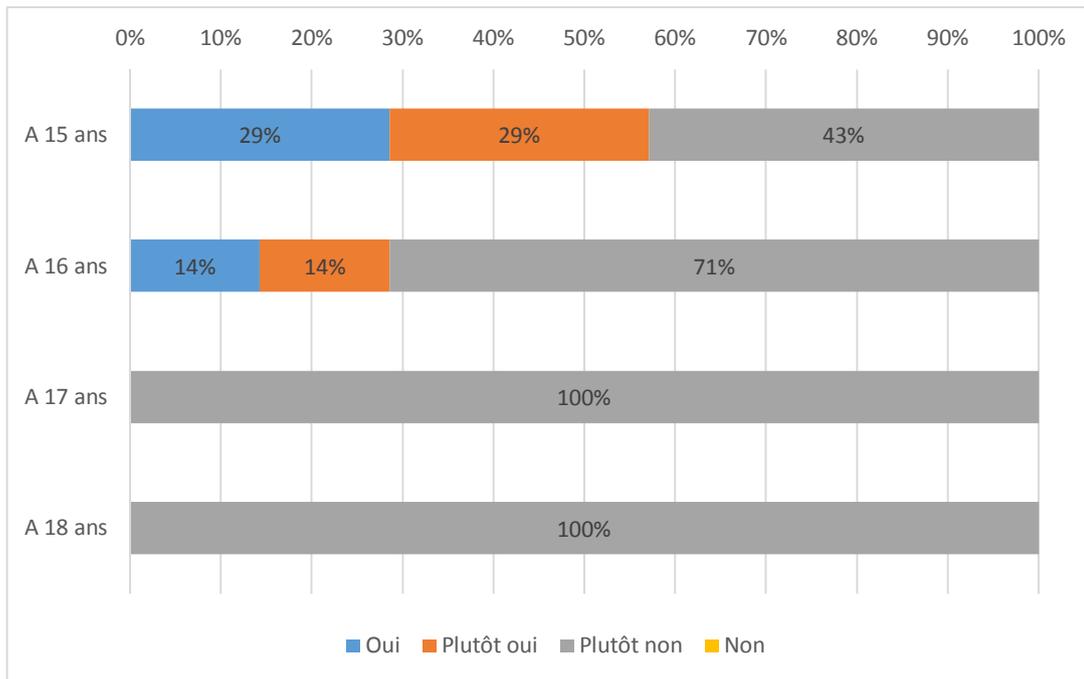
Figure 29 : Volonté d'aller chez les adultes selon l'âge



Il est intéressant de remarquer qu'une partie des jeunes de 15 ans veut aller chez les adultes alors qu'ils n'y vont pas d'après leurs réponses à la question de leur fréquentation d'une autre bibliothèque. Pourtant, s'ils ont emprunté des livres depuis leur quinzième anniversaire, ils sont au courant qu'ils peuvent y aller.

Les raisons invoquées pour y aller sont un choix plus grand, destiné à des adultes, ou la curiosité. Les raisons pour ne pas changer sont que cela ne serait pas adapté à leurs âges, trop complexe, la satisfaction actuelle de la Jeunesse, un manque d'intérêt et une vision négative de la bibliothèque des adultes.

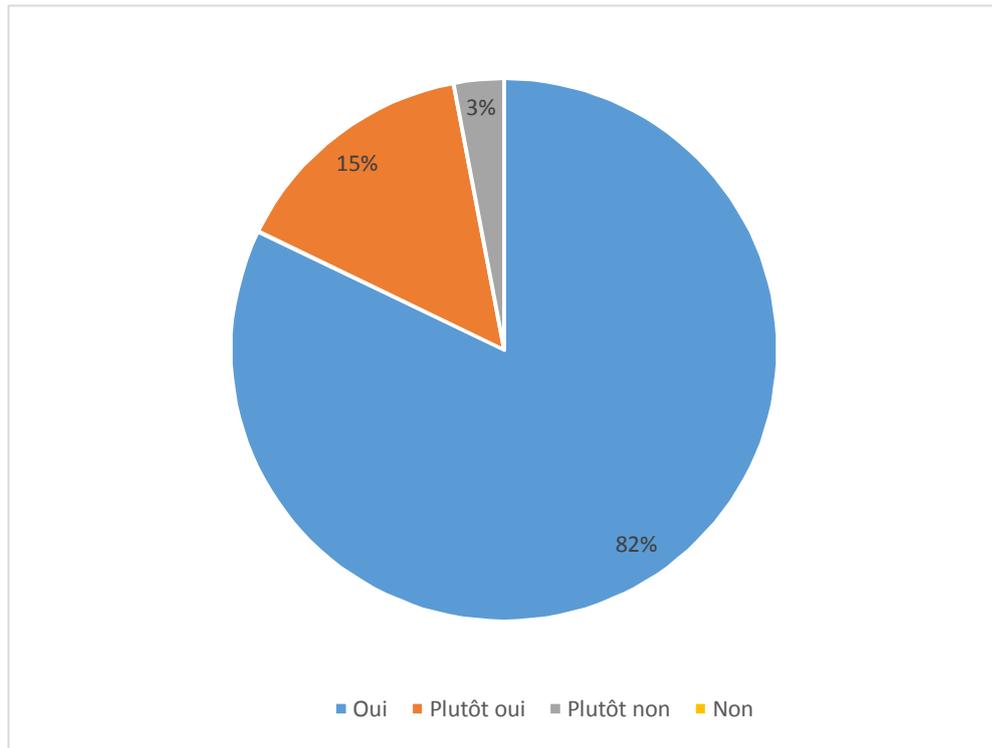
Figure 30 : Pourcentage des jeunes restant à la Jeunesse une fois l'accès aux collections adultes obtenu selon l'âge



Il faut bien sûr réaliser que certains peuvent continuer à venir à la Jeunesse tout en profitant des collections adultes de Chauderon. L'inverse est, malheureusement, tout aussi vrai : un jeune qui ne vient plus ne fréquente pas forcément l'autre bibliothèque. D'ailleurs, un bibliothécaire travaillant sur les deux sites a témoigné qu'il ne revoyait qu'une infime partie à Chauderon. Cela confirme les constatations des bibliothécaires de Lausanne, mais aussi plus généralement, comme quoi il est difficile de retenir les jeunes de cet âge à la bibliothèque. Le manque de temps et la concurrence possible avec les bibliothèques gymnasiales ont été évoqués comme raisons.

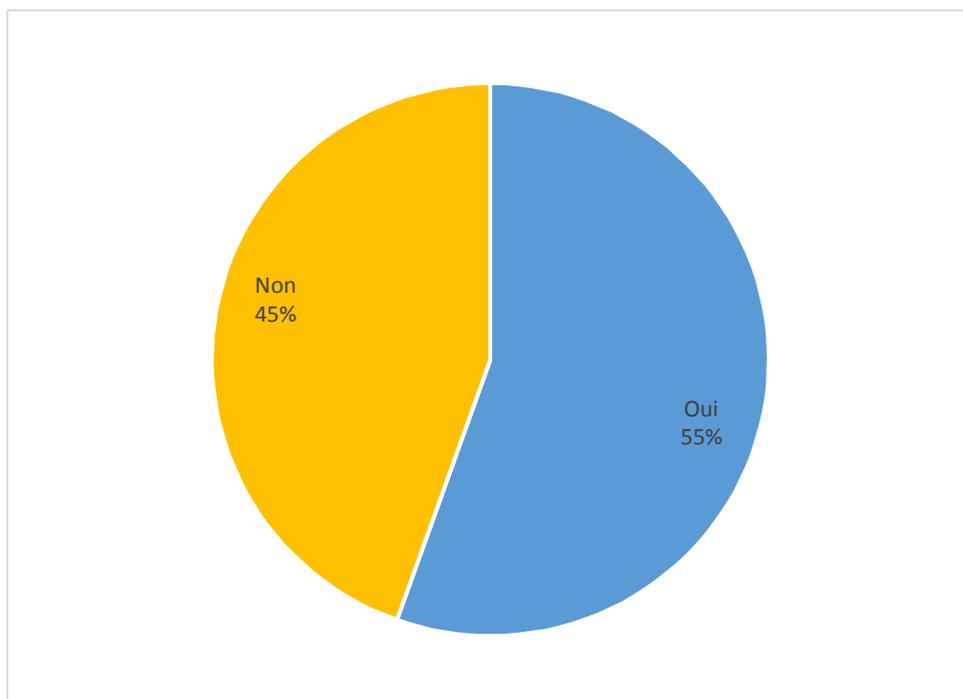
À noter que la présence minoritaire de lecteurs de cet âge à la BJ a été relevée jusqu'à l'âge de 18 voire 19 ans, pour un public majoritairement féminin. Si l'attractivité de Chauderon pour les BD et les mangas a été mentionnée, il semble que soit la collection de romans adolescents qui attire encore les jeunes à la BJ.

Figure 31 : Satisfaction des jeunes par rapport aux collections



Les raisons invoquées sont qu'ils trouvent ce qu'ils veulent, que le choix est large, et varié, qu'ils aiment ce qu'il y a. 13 personnes expriment cependant une insatisfaction ponctuelle.

Figure 32 : Volonté de choisir des documents pour la bibliothèque

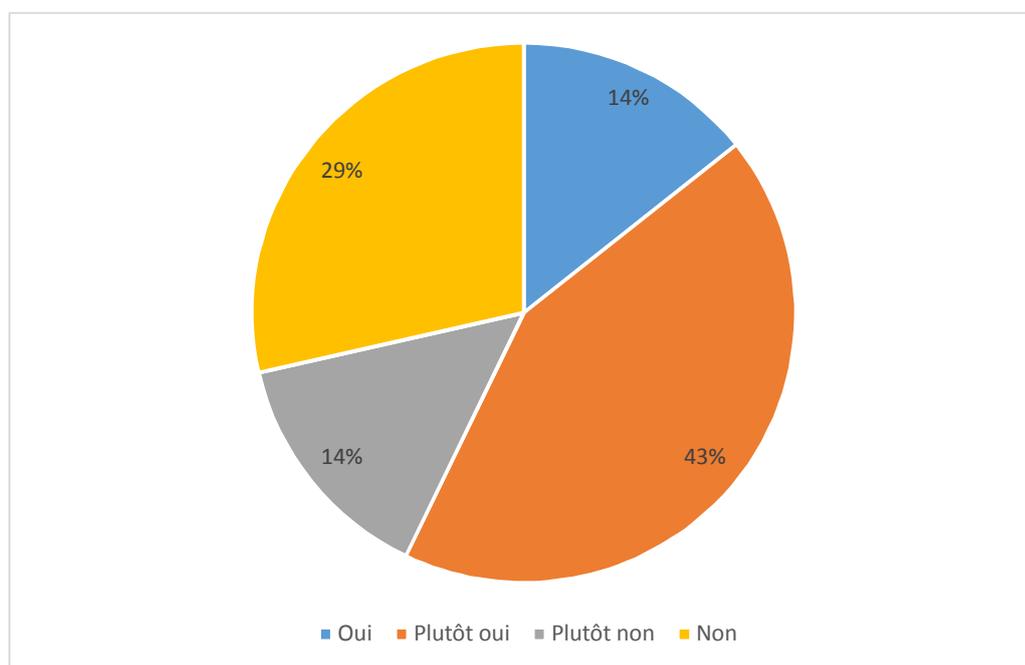


S'ils répondaient « Oui », nous leur demandions ce qu'ils choisiraient par exemple. 26 nous ont répondu en nous donnant des genres, des types de documents : comme des mangas ou des films d'action. Parmi ceux qui nous ont donné des titres, séries ou auteurs précis, nous avons cherché à savoir si nous les avons déjà : 24 sont présents à la Bibliothèque Jeunesse, ce qui constitue la grande majorité des titres suggérés, 4 sont ailleurs dans le réseau jeunesse et 1 auteur cité n'est présent que chez les adultes. 2 personnes ont déclaré qu'elles prendraient plus d'exemplaires des livres actuels. Nous n'avons eu au final que 6 propositions de titres n'étant pas aux Bibliothèques de la Ville de Lausanne. Cela confirme que la collection actuelle satisfait déjà les usagers même si une partie est désireuse de s'engager plus dans la vie de la bibliothèque.

Les raisons invoquées pour ne pas choisir sont qu'il y a déjà assez, qu'ils ne seraient pas sûrs de leur choix, un manque d'intérêt et le fait qu'ils aiment découvrir à la bibliothèque des livres qu'ils ne connaissent pas.

## Collection JP

Figure 33 : Les lecteurs s'y retrouvent-ils dans l'évolution de l'âge ?



L'envie de ne pas segmenter cette tranche d'âge est ressortie plusieurs fois, afin de laisser la liberté de lecture et parce qu'il s'agit d'âges où la maîtrise de la lecture peut être très différente selon les individus.

Figure 34 : La disposition des lieux accompagne-t-elle suffisamment l'évolution dans le temps ?

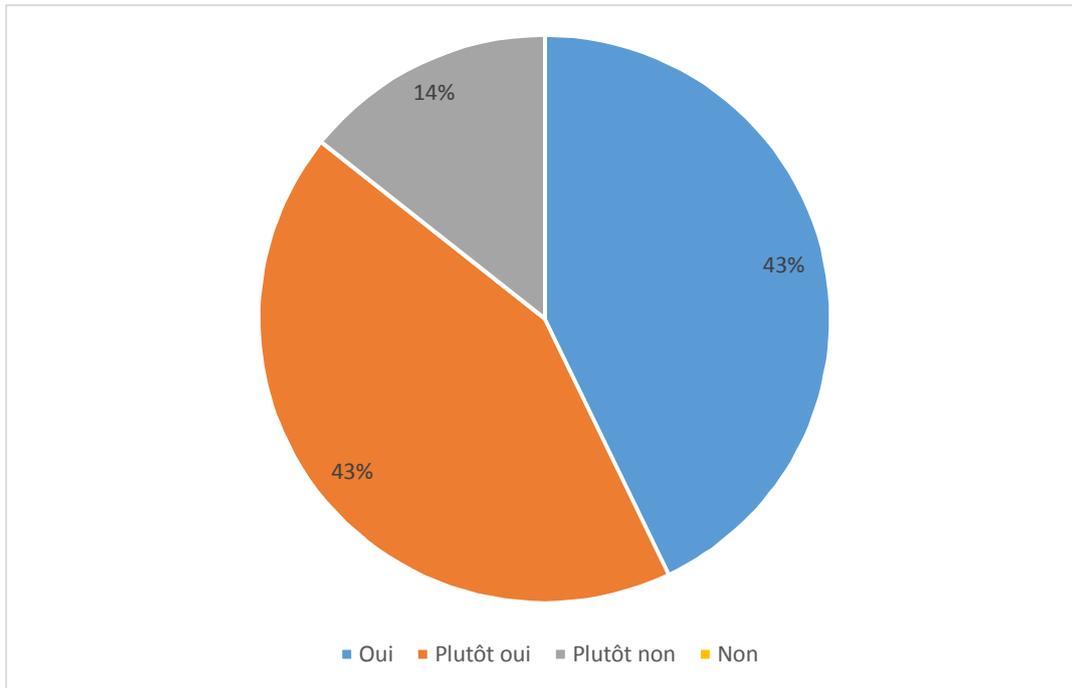
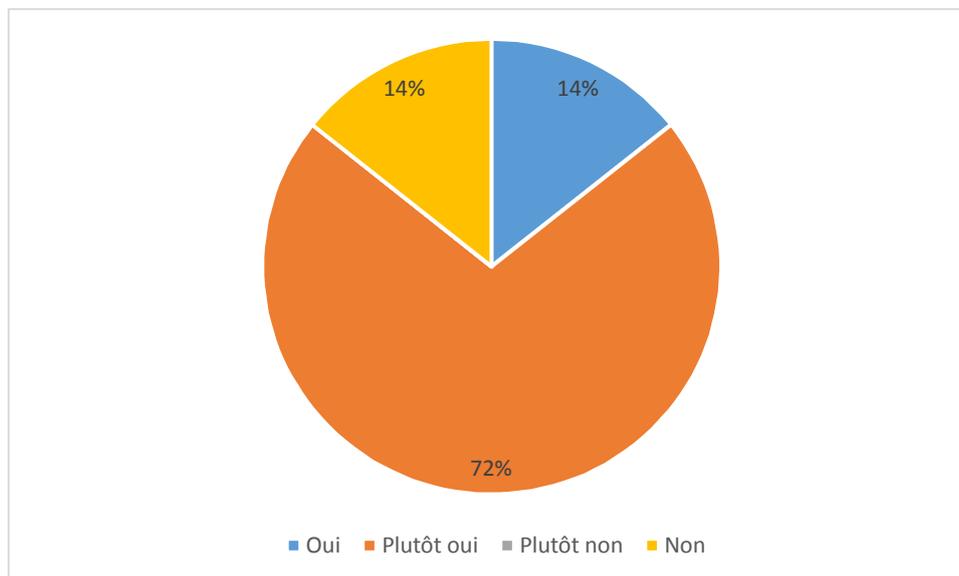


Figure 35 : Capacité à choisir des documentaires adaptés à leur âge



Tout d'abord, la production éditoriale de documentaires cartonnés pour les tout-petits a été soulignée, ce qui permet aux documentaires JP de s'adresser plus aux enfants en âge d'être scolarisés. Ensuite, le choix de documentaires est plus fait par les parents ou les enseignants que les enfants. Et finalement, les enfants dès 8 ans cherchant des livres sur un sujet précis sont souvent orientés sur la catégorie au-dessus pour satisfaire leur curiosité.

## **Annexe 4 : Missions et objectifs du service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne**

« **Acteur social et culturel à part entière, le service Bibliothèques & Archives de la Ville de Lausanne rassemble trois unités : le réseau des Bibliothèques, les Archives et le Centre BD.**

Institution communale spécialisée dans la gestion de l'information documentaire, le service assume de nombreuses prestations en faveur de la population. A ce titre, il répond à plusieurs missions conformes à la législation, reposant sur deux grands axes : la lecture publique et le patrimoine documentaire.

### **Une mission d'information et de conservation**

Situé au cœur de la Ville et des quartiers, le service offre **un lieu de vie et de recherche qui accueille tous les publics** sans distinction d'âge, de sexe, de provenance, de culture, de langue ou de religion.

Première mission du service, **l'accès à l'information est gratuit et ouvert à tous**. Cette mission se pense à travers la médiation et les prestations rendues par le personnel chargé d'orienter et accompagner toutes les demandes, en se fondant sur les fonds patrimoniaux et les collections disponibles. Il veille à réorienter toute requête ne relevant pas de son périmètre vers d'autres partenaires ou compétences.

A travers ses unités patrimoniales, le service contribue à la préservation et conservation historique de l'information produite par l'administration lausannoise ou des institutions privées de la région.

Il intervient comme centre de compétences et de conservation dans le domaine de la bande dessinée, par la gestion d'une collection documentant l'histoire du 9<sup>e</sup> art.

### **Une mission sociale**

Le service favorise l'insertion sociale et l'apprentissage permanent par **l'incitation à la lecture et la mise à disposition facilitée de ses ressources documentaires**. Il contribue à la lutte contre l'illettrisme. Il vise à réduire la fracture numérique et agit pour limiter toute exclusion liée à un handicap.

Dans ce but, le service collabore étroitement avec les professionnels de l'information documentaire, les institutions et le monde associatif concernés.

## Une mission culturelle

Le service veille à préserver les conditions propices à la liberté de penser et à l'enrichissement culturel. Il pilote la politique du livre et de la lecture de la Ville de Lausanne. Il intervient comme acteur du soutien à la création, à la valorisation publique et à la conservation des œuvres, fictionnelles ou non, relevant de l'espace lausannois. Dans ce contexte, il agit pour **garantir la diversité et la promotion de la création grâce à des actions régulières de médiation et d'animations.**

A travers le réseau des Bibliothèques de la Ville de Lausanne, le service favorise l'accès du public à la diversité culturelle, en offrant un espace de rencontres et d'échanges entre cultures et générations.

## Une mission de formation

En complément à d'autres structures lausannoises, le service agit pour **promouvoir la formation continue.** Il propose pour cela des prestations qui vont de la constitution d'une offre documentaire réfléchie à l'aide à la recherche, y compris patrimoniale ou historique, en passant par des actions de médiation autour de la lecture. Il collabore avec les enseignants et les bibliothécaires des établissements scolaires pour faire valoir auprès des élèves et des étudiants le plaisir de la lecture, comme l'importance de maîtriser l'information dans son contexte de production.

## Une mission pour un imaginaire vivant

«Lecture-plaisir», «loisirs» ou «divertissement» illustrent l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

Le service, attentif à nourrir ce besoin d'imaginaire, **sélectionne et valorise des ressources diversifiées** grâce à sa position institutionnelle qui lui permet de répondre aux demandes du public en s'affranchissant des contraintes strictes du marché. »  
(Lausanne 2016)